

L'équipe de notaires de Prévost

M^r Paul Germain, notaire
M^{lle} Marie-Eve Harvey, notaire

www.paulgermainnotaire.com 450-224-0000

PETITES ANNONCES 450 335-1678
Page 34

PROCHAINE PARUTION: JEUDI 18 JUILLET 2013
www.journaldescitoyens.ca

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

JEUDI 20 JUIN 2013 – VOLUME 13, NUMÉRO 08

CAFÉ ARTISANS

RESTOBISTRO
Cafés spécialisés
Déjeuner toute la journée
Menu complet, Terrasse
3029 boul. du Curé-Labelle, Prévost
450-224-2337
Kim Boisclair, propriétaire

Enseignes des Laurentides

Enseignes en bois
Caroplast & Bannière
Impression numérique
Graphistes sur place
146-G route 117, Ste-Anne-des-Lacs
450-240-0200
www.EnseignesDesLaurentides.com

BOUTIQUE COUP D'ŒIL
POUR DES TROUVAILLES DÉCO IRRÉSISTIBLES !
chez **JARDISSIMO**
PÉPINIÈRE LORRAIN de Prévost
450-224-2000

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée & associés

Benoît Guérin

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2E9
450-431-5061

Prév-automobiles mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecaniquevideotron.ca

Vente et installation de pneus de toutes marques

Direction et alignement • Injection électronique • Freins et suspension

Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Climatisation et électricité • Distributeur de pneus **nokian**

Entretien recommandé selon le fabricant • Échappement et anti-pollution

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



La BD prend d'assaut Prévost

– page 3

Les bédéistes Paul Roux et Julien Paré-Sorel se sont affrontés dans un combat de personnages humoristiques lors de la première édition du Festival de BD de Prévost, qui a eu lieu les 15 et 16 juin dernier à l'école Val-des-Monts.

Page 9



Rivière-du-Nord, une MRC en ébullition

Le Préfet de la MRC Rivière-du-Nord et maire de Sainte-Sophie, M. Yvon Brière donne le portrait d'une MRC qui fait face à une croissance démographique rapide. En entrevue, il parle des priorités, des défis comme le transport et des équipements supra locaux offerts aux citoyens des 5 municipalités.

Page 23



Nouveau circuit patrimonial à Prévost

L'inauguration du circuit patrimonial de Prévost a eu lieu le 8 juin. Environ soixante personnes ont parcouru les rues pour admirer les 26 demeures anciennes qui le composent. C'est une version augmentée du circuit réalisé en 1993 par le Comité du patrimoine et de revitalisation du Vieux-Shawbridge.

Page 39



Un rêve jazzé pour Raoul Cyr

Professeur de musique et multi-instrumentiste au sein du groupe Aveladeen, Raoul Cyr prépare un concert conférence sur 60 ans de jazz qui sera présenté à Prévost par Diffusion Amal'gamme en 2014. D'autres projets s'annoncent également pour ce jeune retraité qui prépare des ateliers de musique dans différentes écoles de la région.

MARCHÉ BONICHOIX

3023, boul. Labelle 450-224-2621 **Ouvert 7 jours** 8h à 21h

Fruits et légumes • Boucherie • Épicerie • Boulangerie • vin et fromage

Bonne Fête Nationale à tous nos clients!

C'est si bon sur BBQ! Coupes maison!

OUVERT le 24 JUIN et le 1^{er} JUILLET!

Circulaire disponible en magasin

Photo: Charlie Bourdeau

LA BOÎTE À FRIPOUILLE



ENFANTS 0-6 ANS – MATERNITÉ – NEUF/USAGÉS

NOUVEAU
à Prévost

- **Boutique**
- **et friperie**
- **pour enfants**
- **et maternité**

PRODUITS QUÉBÉCOIS - CONSIGNATION - ACCESSOIRES
VÊTEMENTS ENFANTS 0 À 6 ANS - VÊTEMENTS DE MATERNITÉ
JOUETS - ÉQUIPEMENTS POUR BÉBÉ

Nous prenons vos articles en consignment, vêtements enfants 0-6 ans et maternité, jouets, équipements de bébés, accessoires, meubles... le tout en bon état et propre.

Prendre rendez-vous avant de passer avec vos articles.

2793, boul. du Curé-Labelle, Prévost
450.335.6646 info@laboiteafripouille.com



www.laboiteafripouille.com

AU MENU

Tartare de bison, boeuf et saumon, carpaccio de boeuf, filet mignon, bavette de bison, tatin de foie gras, feuilleté aux escargots, crevette coco-carie, ris de veau, grosses côtes levées de boeuf, carré d'agneau, filet de morue charbonnière, filet de saumon, 15 choix de moules, pétoncle, joue de veau, parmentier de canard confit, nougat glacé, beignets au Calvados et caramel à la fleur de sel...

et bien plus !



RESTAURANT

Le
Raphaël



DU MERCREDI
AU DIMANCHE
à partir de 17h30

• Petites salles privées
• Menu personnalisé selon vos goûts et votre budget
En tout temps, nous sommes ouverts le midi pour recevoir votre groupe.



LES MERCREDIS au menu

Venez déguster nos fameuses moules à volonté et ses 15 choix de sauces, accompagnées de frites maison et d'une BIÈRE OFFERTE par la maison !

19,75\$

Nos moules sont à volonté en tout temps, sauf le samedi soir, elles sont disponibles en table d'hôte en portion plus généreuse pour combler les bonnes fourchettes!

Réservation obligatoire pour le spécial de moules...

LES JEUDIS « JE M'EN FISH »

NOUVEAU
au menu

Assiette composée de ceviche de pétoncle, tartare de saumon frais / saumon fumé et Fish & Chip d'aiglefin !

3053, boul. du Curé-Labelle, Prévost • 450-224-4870
www.leraphael.com

*Chez nous vous découvrirez
le vrai sens d'être bien dans sa peau.*



Soins visage

- . soins de base
- . soins éclat rajeunissant
- . soins peeling [AHA]
- . soins collagène

Soins corps

- . traitement cellulite
- . laserdermologie

Soins anti-âge

- . lumière pulsée [IPL]
- . laser fractionné
- . microdermabrasion par infusion
- . injections **Botox®** et **Antéïs®**

Massothérapie

- . massage de détente
- . massage thérapeutique

Beauté

- . extensions de cils **Xtreme Lashes®**
- . manucure avec ou sans gel
- . pédicure

Épilation

- . laser
- . électrolyse
- . cire

à fleur
de **peau**

L'ESTHÉTIQUE AVANCÉE

3008 boulevard Curé-Labelle . Prévost . Québec J0R 1T0 450 224 3129

f afleurde**peau**.ca

être bien dans sa peau

Nathalie Gadoua
Esthéticienne spécialisée / propriétaire

Tous à vos planches et crayons!

CHARLIE BOURDEAU ET ISABELLE NEVEU

Les portes de l'école Val-des-Monts étaient grandes ouvertes, les 15 et 16 juin dernier, pour accueillir bédéistes, amateurs et curieux au tout premier Festival de BD de Prévost. L'invité d'honneur Régis Loisel, auteur de la série Magasin Général, ainsi qu'une vingtaine d'artistes invités ont pris part à l'évènement. Ateliers, rencontres d'auteurs, combats de personnages et dessins en direct étaient au programme et ont permis aux visiteurs de participer activement.

«Je trouve que le Festival de la BD est une belle initiative de la municipalité. Mon conjoint est un fan de BD et ma fille adore dessiner. Ils ont donc bien apprécié l'évènement et, plus particulièrement, la belle participation des bédéistes», a dit Chantal Saint-Denis, citoyenne de Prévost. En effet, les exposants ont su transmettre leur passion autant lors des dédicaces que pendant les divers ateliers. La majorité d'entre eux a mis cœur et âme pour réaliser chacune des dédicaces.

Durant les deux jours du festival, les visiteurs ont eu la chance de participer à neuf ateliers tout aussi intéressants les uns que les autres. Parmi ceux-ci, Stéphanie Leduc, auteure de Titi Krapouti, a donné un atelier interactif de manga. «Dessiner, c'est laisser rêver le crayon!», a dit Stéphanie Leduc, affirmant à la blague que sa passion pour la bande dessinée lui est tombée dessus. Débutant par une brève introduction sur l'histoire des mangas et une explication des différents codes reliés à ce genre littéraire, la bédéiste a fait

participer son auditoire en les invitant à dessiner, en même temps qu'elle, un personnage de «cartoon» et l'un de manga.

Tout le monde y a trouvé son compte, autant les enfants que les adultes. Mathis Godin, un jeune ayant participé à l'atelier familial de dessin avec Tristan Roulot, a partagé son enthousiasme: «J'ai bien aimé apprendre à dessiner un gobelin lors de l'atelier. Comme j'aime lire et dessiner, je trouve que c'est une très belle activité.» Non loin de là, le couple Émile Breton et Diane Meunier s'est dit ravi de l'évènement: «La bande dessinée c'est un Nouveau Monde que nous venons de découvrir. Nous avons réalisé que cet art se rapproche du cinéma et demande beaucoup de travail. Nous ne verrons plus ce genre littéraire du même œil!»

Pour sa première édition, l'évènement a été un franc succès avec 1500 participants. Visiteurs et bédéistes souhaitent revivre l'expérience l'an prochain.



Arianne Perreault, journaliste en herbe du Club Ado M  dia, a eu l'occasion d'interviewer le b  d  iste R  al Godbout.



St  phanie Leduc a partag  , avec enthousiasme, sa passion pour le dessin lors de son atelier interactif de manga.



Parents et enfants ont su appr  cier l'atelier familial de dessin, anim   par le b  d  iste Tristan Roulot.

CLUB Ado M  dia

MAT  RIO

CONSTRUCTION-R  NOVATION-SERVICES

Prix en vigueur du 20 juin au 2 juillet 2013

Seulement    Pr  vost!





MAT  RIO PR  VOST
3020 boul. Cur  -Labelle
(intersection 117 & rue de la Station)
450.224.8555 • materio.ca



35⁹⁸
prix courant 42.99

LATEX 100% ACRYLIQUE
• Int  rieur
• Fini platine
• Blanc et couleurs
• 3.71 L
PE81212-16-20-24



34⁹⁸
prix courant 42.99

LATEX 100% ACRYLIQUE
• Int  rieur
• Fini velours
• Super blanc, blanc classique et couleurs
• 3.78 L
PE81282-86-90-94

NOUVEAU CHEZ SOI... NOUVELLES COULEURS!



25⁹⁸
prix courant 30.99

LATEX ACRYLIQUE MAT    PLAFOND
• Int  rieur
• Super blanc et blanc classique
• 3.78 L
PE81232-38



23⁹⁸
prix courant 29.99

LATEX 100% ACRYLIQUE COUCHE DE SCL  MENT
• Int  rieur/ext  rieur
• Blanc
• 3.78 L
PE80362



Une belle initiative pour nos chats errants

S.O.S. félins Prévost. C'est le nom d'un organisme créé par des citoyens concernés qui a pour but de protéger et d'améliorer la qualité de vie des félins de la ville. Laissez-moi vous faire un bref résumé de leur dépliant et pour plus d'informations, visitez leur site web au www.sosfelin.com ou info@sosfelins.com

Au Canada, le nombre de chats errants dépasse le million. Le manque de contrôle des colonies félines est au cœur du problème. Un couple de chats aura au bout de 4 ans engendré plus de 20000 chatons! Les organismes tels que les fourrières, SPCA et refuges ne sont pas en mesure d'assumer une croissance démographique aussi rapide.

S.O.S. félins a pour mission de réduire le nombre d'individus fertiles sur le territoire en mettant en place une capture, stérilisation et un retour dans la nature. Tout comme les chiens, les félins vivent sur un territoire et selon une hiérarchie bien définie. Certains d'entre eux sont socialisés, d'autres plus farouches. Les batailles et les incidents se produisent lorsque la surpopulation sévit au sein d'un groupe et que des intentions sexuelles s'y rajoutent.

Les chats restent sur un territoire parce qu'ils y trouvent de la nourriture ou un abri sécuritaire. Il est faux de croire qu'ils sont indépendants, qu'ils ne s'attachent pas à certains humains et que dans la nature ils retournent à leur état primitif. Certains animaux sont des chatons, d'autres ont été abandonnés par leur foyer et certains se sont sauvés. Il reste en dernier lieu une proportion non-majoritaire de chats qui est réellement sauvage et qui n'a jamais eu de contacts rapprochés avec les humains. La mission de S.O.S. félins se prolonge également dans le sens où un programme d'adoption peut être mis de l'avant pour les animaux sociables une fois rétablis de leur stérilisation. Les autres seront sous la veille d'un « ange » (humain qui veille sur eux à distance).

Enlever ou relocaliser les chats errants n'est pas une solution définitive, puisque le nouveau territoire « vierge » deviendra libre pour une autre colonie qui aura tôt fait de l'envahir. Le programme de S.O.S. félins vise à capturer de manière humanitaire ces chats, d'arrêter la reproduction et de les remettre dans leur territoire d'origine. Pour que l'effet soit tangible, au moins 80% de la population doit être stérilisée. N'oublions pas qu'en les stérilisants, les chats deviendront plus calmes. Il y aura beaucoup moins de marquage, grossesse, vocalises nocturnes et batailles. Et si moins de plaintes sont faites, les coûts reliés au contrôle animalier seront diminués.

Si vous restez à Prévost et que vous avez un chat d'extérieur, S.O.S. félins communiquera avec votre voisinage lors des journées de capture. Pour aider l'organisme, vous serez priés de garder votre animal à l'intérieur ou de bien l'identifier, le cas échéant.

Dr^e Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost

Not'journal

Transparence, participation et collaboration

BENOIT GUÉRIN

Comme média ou comme citoyen, nous sommes souvent confrontés, malgré le discours officiel, à des problèmes de transparence et de collaboration de divers organismes publics qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux.

En 2012, le gouvernement du Québec s'engageait sur la voie du « gouvernement ouvert » en offrant aux citoyens la possibilité de consulter l'information publique dans des formats accessibles et conviviaux. Le gouvernement ouvert tend à favoriser la possibilité pour le citoyen de se renseigner davantage sur les actions gouvernementales et à participer plus directement au processus de décision. Cette politique de « gouvernement ouvert » contribue à l'amélioration des services publics.

À ce moment, le gouvernement mettait sur pied le site qui rassemble l'ensemble des données gouvernementales clés et réfère le citoyen au site où celles-ci sont disponibles.

Récemment, ce dossier a connu une avancée importante pour l'information du public, le portail des données du gouvernement rendait disponibles les données du Système électronique d'appels d'offres (SEAO). Ce fichier est utilisé par l'ensemble des organismes publics et on y retrouve les données sur les soumissions et l'octroi des contrats du gouvernement du Québec, de ses organismes et des municipalités. Une source d'informations importante tant pour les médias que pour le citoyen.

Nous espérons que nos candidats à l'élection municipale de novembre prochain prendront position sur le « gouvernement ouvert », sur la circulation de l'information locale et comment ils comptent concrétiser cette ouverture. Une plus grande circulation de l'information ne réglerait-elle pas plusieurs litiges qui sont survenus entre les citoyens et leur municipalité? De grands pas sont encore à faire pour favoriser l'information des citoyens et leur participation positive à la vie de leur municipalité.

Ado Média

ÉTÉ 2013

Voici l'occasion de participer à la production d'un vrai journal !

Tu as entre 10 à 16 ans et tu aimerais vivre une nouvelle expérience cet été? Tout t'intéresse et tu souhaiterais l'écrire ou le mettre en image? Le *Journal des citoyens* de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs t'offre l'unique possibilité de réaliser des entrevues ou d'assister à des événements de ton choix qui seront publiés.

En t'inscrivant au Club Ado Média, il te sera possible de participer à plusieurs aspects de la production d'un journal, tels que :

- Le journalisme
- La photographie
- La bande dessinée
- Les sports
- Les arts et spectacles
- La vie communautaire
- L'environnement, etc.

Une initiative du :

Tu aimerais d'autres informations, contacte-moi au : 450 848-3337 et tu demandes Isabelle Neveu ou Charlie Bourdeau au : 514 594-7566 ou écris-nous : clubadomedia@journaldescitoyens.ca

• Inscriptions limitées
• Des frais pourraient être rattachés à certaines activités

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :
Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Normand Lamarche, Odette Morin, Louise Guertin, Georges Carlevaris, Stéphane Parent, Yvon Blondin, Lyndiane Babin et Lyne Gariépy

Révision des textes :
Normand Lamarche, Benoît Guérin, Yvan Gladu, Gleason Thérberge, Isabelle Neveu, Charlie Bourdeau, Adaaé Beaulieu et Louise Guertin

Journalistes :
Louise Guertin
louiseguertin@journaldescitoyens.ca

Journalistes stagiaires :
Isabelle Neveu isa.neveu@journaldescitoyens.ca
Charlie Bourdeau charliebourdeau@journaldescitoyens.ca
Adaaé Beaulieu adaeebeaulieu@journaldescitoyens.ca

Forum : vieprevost.blogspot.com
Facebook : Club Ado média

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca
Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis
Représentantes publicitaires :
Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca
Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651
Imprimeur : Hebdo Litho
Tirage certifié : 10 400 exemplaires
Distribution : Postes Canada : médiaposte
Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert

LA MAISON de PRÉVOST

1331, Victor, Prévost - Tél : 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Aide à la délocalisation future

Avis aux intéressés : nous allons former une grande équipe de bénévoles pour participer ou superviser des levées de fonds pour le financement de la délocalisation future de la Maison d'Entraide de Prévost. Nous avons besoin de beaucoup d'aide : que ce soit en argent, en temps ou en d'idées. Si le projet vous intéresse, joignez-vous à nous et entrez dans cette belle aventure. Joindre Carole Bédard, coordonnatrice, au 450-224-2507.

Vacances d'été

La Maison sra fermée tous les samedis du 22 juin au 31 août inclusivement. Les dates de nos vacances sont du 21 juillet au 4 août inclusivement.

Merci à tous nos donateurs d'avoir apporté des biens pendant nos heures d'ouverture : lundi, de 13 h à 15 h 45; du mardi au vendredi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45; le samedi de 9 h à 11 h 45. Merci à tous et bon été ensoleillé.



Ateliers d'écriture - Récits littéraires

La Maison d'entraide de Prévost a obtenu une subvention pour l'édition d'un recueil de récits littéraires « Mes rêves, mes pensées, mes mots...

je les écris ». Le projet est d'offrir à la clientèle aînée de Prévost la possibilité de produire des récits littéraires par l'entremise d'ateliers d'écriture. Les ateliers seront supervisés et animés par monsieur Gleason Thérberge, personne reconnue dans le milieu pour sa compétence et son dynamisme.

Vous êtes débutant, intermédiaire ou plus érudit, vous avez le goût de vous exprimer, d'imaginer, de raconter, alors n'hésitez pas, ce projet est pour vous. Nous avons besoin des aînés pour que la réalisation de ce recueil soit une véritable réussite.

Les ateliers d'écriture débiteront en septembre et seront entièrement gratuits. Les places sont limitées. **L'activité vous intéresse, communiquez avec Michèle Desjardins, 450 224-2507.**

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER NOTRE SITE WEB

www.maisonentraideprevost.org

Michèle Desjardins

SOMMAIRE

	page
Les échos du conseil de Prévost	8
MRC des Pays-d'en-Haut, conseil de juin	11
Potiner en ces belles journées de juin avec Normand	13
Le virus du Nil au Québec	14
Les échos du conseil de Sainte-Anne-des-Lacs	16
Bouger avec son chien, même sous la pluie	20
La petite maison de briques rouges	22
Les échos du conseil de Piedmont	25
À voir à la Gare de Prévost	29
Pour le plaisir du palais	30
En bref	31
Diffusion Amal'Gamme	35

– L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES – L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES – L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES –

Une famille à votre service



François HURTEAU
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ

Roseline BARBE CGA
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ

Jean-Nicolas HURTEAU
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ

**450 227-2611 450 438-6868**

Le Haut St-Germain

Domaine de prestige à découvrir
à Prévost

NOUVEAU ! Phase 3

Plusieurs terrains
maintenant disponibles !



Ce paisible domaine champêtre est constitué de
magnifiques terrains boisés de 32970pi²
à 113 677 pi².

Situé à deux minutes de l'autoroute 15,
à 10 minutes des pentes de ski de Saint-Sauveur,
à 10 minutes de Saint-Jérôme
et à 30 minutes de Montréal.

Avec tout à proximité, vous bénéficiez de la paix
et la tranquillité de la nature à son meilleur.

En plus, espace vert avec sentiers entourant le
domaine, pistes de ski de fond à proximité.

Haute Qualité de vie, dans la nature, à proximité !

À partir de 52 000\$ à 99 900\$ + TPS + TVQ

www.hautstgermain.com / MLS 10432408



Domaine Laurentien
Plein-pied impeccable, vaste et très agréable,
porte fenêtre à la salle à manger et terrasse et
aussi à la chambre des maîtres avec balcon,
sous-sol fini, 2 salles de bain luxueuses 2011,
piscine ht, 2 cabanons, terrain de 8.488pc privé,
clôturé, arbres matures.
224 900\$ - MLS 9846485



Bois de Prévost terrain de 40,534 pc
Sur terrain privé, bel intérieur ensoleillé et
impeccable, 3 cac, bureau, sous-sol fini, foyer
combustion lente au salon, fenêtre avec
demi-lune à la salle à manger.
238 500\$ - MLS 10548061



Domaine Bon Air
Impeccable et ensoleillée, constr 2005, sur
terrain de 32,280 pc, 3 cac, sous-sol fini,
foyer au salon, planchers et escaliers de bois,
piscine ht.
294 900\$ - MLS 9667550



Prévost - Domaine des Chansonniers
Sur beau terrain de 38,437 pc boisé et privé avec
étang d'eau, bel intérieur luxueux, 3 cac,
mezzanine, foyer au bois, poutres au plafond,
atelier au rez de chaussée.
319 000\$ - MLS 10917724



Clos Prévostois
Salle familiale au 2e avec 3cac, design
contemporain, foyer au gaz au salon, grand îlot à
la cuisine, près de tous les services à pied, à 4
min de l'accès à la 15 et à 30 min de mtl, près
des pistes cyclables et ski de fond.
368 500\$ - MLS 9330561



Prévost - vue panoramique
Propriété luxueuse sur site magnifique avec piscine creusée
et jardins fleuris, 3 cac, bureau rez de chaussée, foyer, sous-
sol fini, terrain de 36,530 p.c.
374 900\$ - MLS 9002663



Clos Prévostois
Grand plein pied de 5 chambres dont 3 au rez de
chaussée, luxueuse avec son foyer au gaz, 3 faces, air
climatisé, magnifique sous-sol fini, qui offre 2 salles
familiales, avec salle de bains de haute qualité, belles
divisions intérieures, trottoirs de pavé uni et paysagé,
haie de cèdres matures, tout y est parfait!
319 900\$ - MLS 9338793



Prévost - Accès au Lac Echo à 2 pas devant!
Toute rénover ! spacieuse, poutres au plafond, 3 cac,
foyer de pierres au salon, grande cuisine, terrain
entourée de haies de cèdres sous-sol de rangement
avec accès ext.
209 500\$ - MLS 10312902



des Patriarches
VENDU
mai 2013
Sur beau terrain platboisé de 34,260 pc, avec vue
sur les montagnes, bel intérieur luxueux,
fenestration panoramique côté forêt avec grande
terrasse, garage.
299 000\$ - MLS 10659754



Domaine Laurentien
Beau design intérieur avec salon spacieux au
plafond cathédrale et mur de briques, cuisine
et salle de bain contemporaine, céramique
chauffante, 3 + 1 cac, bureau, terrain privé.
224 900\$ - MLS 10471403



des Falaises
VENDU
mars 2013
Pièce sur pièce avec fini ext de canexel,
plafond cathédrale au salon et chambre des
maîtres, 2 + 1 cac, portes jardins à la salle
familiale, terrain de 25,000pc.
199 900\$ - MLS 10820074



Domaine des Chansonniers - site de rêve
Un spa Nordique à votre porte ! sur magnifique terrain retirée de la route, propriété de prestige qui vous
offre une piscine et spa d'exercice dans un pavillon de bois rond ainsi qu'un sauna extérieur dans la montagne
! Magnifique intérieur de haute qualité avec verrière. Design remarquable.
539 000\$ - MLS 10670549



Domaine des Chansonniers
Sur terrain de 66,646pc avec piste de ski de fonds et
sentier pédestre tout près, Design idéal pour B & B
permis par la ville, ou intergénération, 5 cac, 3 sdb, 2
salles à manger, cuisinière antique, 2 escaliers de bois,
loft au 3e, poutres de bois, grand cachet.
374 900\$ - MLS 9871115



Clos Prévostois
Belle propriété champêtre, plafond de 9" au r-c avec poutres de
bois, cuisine de haute qualité, quartier des maîtres au 2e avec salle
familiale comme une verrière ou 2e chambre et sous-sol aménagé
pour quartier des jeunes ou invités avec 2 chambres, salle de
bain/douche de céramique et salle familiale, garage double avec 2e,
beau paysagement, adossée à la forêt.
364 900\$ - MLS 10716932



Clos Prévostois
Bel intérieur, rénové, spacieux et ensoleillé,
grande terrasse côté jardin, foyer au gaz, 2 stationnements.
371 clos-des-Réas, appartement 201, Prévost
198 700\$ - MLS 9227120



Prévost - intergénération
Au clos Prévostois, sur terrain de 10,735pc adossée à la forêt, haute qualité, plafond de 9 pi, 2 foyers
de briques, 2e logis comme un rez de chaussée avec porte patio et terrasse privée, garage 2 étages.
359 000\$ - MLS 10527231



St-Jérôme - Bellefeuille
Condo 2010 rez de chaussée très lumineux,
beau design intérieur, foyer au gaz, 2 cac,
adossé à un boisé, rangement intérieur et ext,
2 places de stationnement.
183 900\$ - MLS 10875394



Condo 4 1/2 à St-Jérôme près de la 15
Constr 2007, impeccable, plafond de
9 pieds, foyer au gaz, très spacieux et
ensoleillé, niveau rez de jardin.
149 900\$ - MLS 9468205



TERRAIN à Prévost
• Terrain boisé avec accès au Lac
René, 35,059 pc.
58,500\$ - MLS 10254797



St-Jérôme-Secteur Bellefeuille
Propriété luxueuse sur terrain de 16,217pc avec boisé à
l'arrière à 3 min de l'accès à la 15, constr 2010, plafond de
9 pieds, foyer au gaz, salle familiale au dessus du garage,
remise 18X12, sous-sol fini, beau paysagement avec trottoirs
de pavé uni.
374 900\$ - MLS 9765003



Terrain de 221,215 pc avec accès au Lac Echo
Très beau terrain boisé d'arbres
matures, à 2 min à pied de la plage du
Lac Echo sur rue paisible.
98 500\$



St-Jérôme-Lafontaine
Cité Desjardins, condo 2e niveau impeccable, 2 cac, foyer
au gaz, grand balcon recouvert, air climatisé, près des parcs,
piste cyclables, et tous les services.
185 000\$ - MLS 9282294



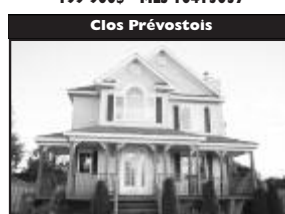
Prévost-Jardin Pagé
Magnifique site avec vue panoramique sur les
montagnes, maison impeccable spacieuse et
très lumineuse, vaste salle à manger et coin
repas attenante à la terrasse côté jardin, 2+1
cac, vaste garage double, s-s fini, terrain de
35,136pc, beaux arbres matures..
324 900\$ - MLS 10533259



Clos Prévostois
Plein-pied, 2+1 cac, 1 sds et 1 s-e, terrain de
7,649pc..
199 900\$ - MLS 10413037



Clos Prévostois
Sur terrain de 13,500pc boisé sur rue sans issue avec accès
au Lac Filon, propriété rénover avec quartier des maîtres
au rez de chaussée et mezzanine au demi-étage du 2e,
sous-sol fini à 50%, foyer combustion lente.
179 900\$ - MLS 9141309



Clos Prévostois
Cottage 3 chambres très spacieux ensoleillé,
grand terrain, sous-sol, fini, 2 sdb et 1 s-e,
planchers de bois.
249 000\$ - MLS 10316873

– L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES – L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES – L'ÉQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES –



le Mot du maire

Germain Richer

Chères Prévostaises,
Chers Prévostois,

Comme vous le savez, la Ville de Prévost est depuis plus d'un an en discussion avec Vidéotron Ltée concernant leur projet de tour de télécommunications qui doit, selon leurs prétentions, être située sur le territoire de Prévost. Initialement, la tour devait s'implanter dans le secteur du lac Renaud sur le chemin David. Cependant, l'opposition citoyenne a fait en sorte que Vidéotron Ltée a accepté de reconsidérer leurs options, soit : étudier quelques nouveaux sites. Ainsi, depuis la manifestation du 16 mars dernier, nous étions dans l'attente des résultats de l'étude des 2 ou

3 sites potentiels situés près de la ligne d'Hydro-Québec. Or, le déplacement de la tour vers ces nouveaux lieux nécessitait que Vidéotron Ltée négocie avec les différents propriétaires fonciers ce qui a entraîné de longs délais.

Récemment, nous avons été informés par Vidéotron Ltée que les discussions avec les propriétaires concernés n'ont pas mené à une entente. En conséquence, Vidéotron Ltée nous a annoncé que s'il ne trouvait pas un lieu adéquat pour les deux parties, alors il entamerait le processus d'impasse avec comme lieu le site initial, et donc, le dossier sera référé à Industrie Canada pour trancher la question.

En conséquence, une nouvelle demande a été faite auprès de Vidéotron Ltée pour dépla-

cer le site initial vers le nord-ouest, toujours chez le même propriétaire foncier, mais le plus loin possible des résidences. Nous attendons donc les résultats de ces démarches pour établir s'il pourrait y avoir une possible entente entre toutes les parties.

En terminant, nous tenons à rassurer la population que la Ville de Prévost utilisera tous les moyens mis à sa disposition pour éviter qu'une tour soit installée à l'endroit prévu initialement. Cependant, il est important que la population se sente concernée par cette problématique et que tous soient conscients que sans le soutien de la communauté, la Ville n'a pas de poids contre la décision de Vidéotron auprès d'Industrie Canada!

Nouvelles du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 juin 2013.

- Le conseil municipal a autorisé l'acquisition du lot 2 532 162 du cadastre du Québec situé sur la rue Samuel. Cette acquisition, effectuée au prix de 5 600 \$, plus taxes, a pour but de préserver ce terrain en tant qu'espace vert.
- Dans un esprit de développement durable, la Ville désire favoriser l'emploi de ressources renouvelables lors de ses investissements. Dans cet ordre d'idée, le conseil municipal a autorisé la conclusion d'une entente avec le *Centre de Gestion des Équipements Roulants* (CGER) pour la location d'un (1) véhicule électrique de marque Ford Focus.
- Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 669. Ce règlement décrète des travaux de réfection des stations de surpression d'aqueduc Louis-Morin, Versant-du-Ruisseau 1 et 2 pour un montant de 1 260 000 \$. Cette dépense sera financée sur une période de 20 ans, et le coût annuel de ce financement sera réparti selon leur valeur, entre les immeubles situés dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc PSL (Prévost, Shawbridge, Lesage).

- Au niveau du réseau d'égouts, le conseil a adopté le règlement numéro 670. Ce règlement décrète des travaux de réfection des postes de pompage d'égout P-5, P-7 et P-9 pour un montant de 918 000 \$. Cette dépense sera financée sur une période de 20 ans, et le coût annuel de ce financement sera réparti selon leur valeur, entre les immeubles situés dans le bassin de taxation du réseau d'égout municipal.
- À la demande des résidents de la rue des Rameaux, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 671 décrétant des travaux de drainage et de resurfacement de la rue des Rameaux. Le coût de ces travaux, au montant de 175 000 \$, sera réparti entre les immeubles riverains (20 %) et l'ensemble des immeubles situés sur le territoire de la ville de Prévost (80 %).
- Le conseil a autorisé l'acceptation finale de la nouvelle autopompe citerne de 1500 gallons, pour le Service de sécurité incendie. Ce véhicule a été acquis dans le cadre du contrat 2012-38, au prix de 247 896 \$, plus taxes.
- Le 3 juin 2013, la Ville de Prévost a tenu l'édition 2013 du mini-conseil. Lors de cette activité, le conseil municipal a décidé de réaliser l'un des projets soumis par les

enfants. Ainsi, le conseil a autorisé l'aménagement d'un sentier entre le terrain de tennis Lesage et le parc linéaire « Le P'tit train du Nord ».

- Une demande de dérogation mineure, formulée en regard de l'immeuble situé au 1630, chemin du Lac-René, a été autorisée par le conseil. La demande 2013-0026 avait pour but de régulariser le bâtiment principal existant avec une marge avant secondaire de 1,55 mètre au lieu de 6 mètres et de régulariser la remise existante avec une marge latérale gauche de 0,70 mètre au lieu de 1 mètre.
- Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 601-22 « Amendement au règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé ». Ce règlement vise la création de la nouvelle zone H-431 et l'agrandissement de la zone H-409. Une séance de consultation publique sur ce projet de règlement sera tenue à l'hôtel de ville, le 3 juillet 2013 à 19h30.

La prochaine réunion ordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 8 juillet 2013 à 19 h 30.

Nouvelles

du Service loisirs, de la culture et de la vie communautaire

La vie communautaire en action...

**La Mèche d'or,
club amical de Prévost**

Méchoui BBQ chez Constantin, jeudi 10 octobre avec cueillette de pommes, souper et danses.

Séjour à l'Isle-aux-Coudres à l'Hôtel La Roche Pleureuse : 3 jours et 2 nuits, du 16 au 18 octobre.

Pour toutes informations ou réservation, veuillez communiquer avec Céline au 450 431-1662 ou encore par courriel à mechedor@hotmail.com.

**Société d'horticulture et d'écologie de Prévost
Concert dans un jardin – 4^e édition**

Dimanche 14 juillet 2013 à 14 h

Sous la présidence d'honneur de M. Germain Richer

Duo Contra-Danza avec Denis Doucet à la clarinette et Sébastien Deshaies à la guitare.

Dans un jardin secret à découvrir lors de l'achat du billet.

Billets en vente dès maintenant à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches et au Service des loisirs situés au 2945, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

Coût : 20 \$ *Places limitées, faites vite!*

Aucun billet en vente sur place. Pour information, consultez le site Internet au www.shep.qc.com.

BIBLIOTHÈQUE

**JEAN-CHARLES-DES
ROCHES**



**HORAIRE ESTIVAL
Du 1^{er} juillet au
31 août inclusivement**

Lundi au vendredi : 10 h à 20 h
Samedi et dimanche : fermée

**Le Club des Aventuriers
est de retour cet été!**

S'adressant aux jeunes de 4 à 14 ans, profitez de la saison estivale pour lire et vous amuser. Inscriptions dès le 25 juin à la bibliothèque et cadeaux remis aux 100 premiers inscrits.

HORAIRE ESTIVAL

VILLE DE PRÉVOST

Du 1^{er} juin au 31 août inclusivement

Lundi au jeudi :

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi :

8 h 30 à 12 h (fermé en après-midi)

À noter que les bureaux municipaux et la bibliothèque seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet

CLUB DE PATINAGE

ARTISTIQUE DE SAINT-JÉRÔME

**Inscriptions pour
le patinage artistique de
Saint-Jérôme, saison 2013-2014**



Du 2 juillet

au 21 août

Du lundi au jeudi



De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

au Service des loisirs

2945, boulevard du Curé-Labelle

Pour information : 450 224-8888, poste 244

PISCINE MUNICIPALE

Ouverte tous les jours

**du 22 juin au 18 août
de 12 h à 19 h ***

Adresse : 1208, rue Principale



* Horaire sujet à changement sans préavis selon la température

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

2013 - 3^E ÉDITION

L'évènement «Une naissance, un arbre» revient en force pour une troisième année consécutive.

Enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la Ville dans la section Formulaires.



Inscription obligatoire avant le 26 juillet 2013

POSTE VACANT

Brigadier scolaire – Temps partiel

HORAIRE Horaire irrégulier, réparti sur 3 périodes
LIEU DE TRAVAIL École primaire secteur des Vallons
Intersection rues Mozart et Marchand
SALAIRE 15,1361 \$ / heure X 13 heures / sem
DÉBUT Fin août 2013

Cet avis s'adresse tant aux candidats à l'interne qu'à l'externe

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du directeur de la sécurité publique, le titulaire de ce poste, en plus d'assurer la sécurité des écoliers qui fréquentent l'école primaire du secteur des Vallons, les informe des règles de sécurité.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être très ponctuel, démontrer un excellent jugement, savoir se faire écouter des élèves en tout temps, s'adapter à toutes les températures et être disponible 5 jours/semaine durant l'année scolaire

EXEMPLES DE TÂCHES ACCOMPLIES (ne se limitant pas) :

- Surveiller les élèves qui traversent à l'intersection des rues Mozart et Marchand;
- Informer les élèves sur les règles de sécurité afin de prévenir les accidents;
- Être présent durant les heures de sortie et d'entrée des élèves, soit : 7 h 40 à 8 h 05 – 11 h 35 à 13 h 05 – 14 h 50 à 15 h 10

Les candidats (es) intéressés (es) et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priés (es) de faire parvenir leur candidature à l'attention de Danielle Whalen, coordonnatrice aux ressources humaines, au plus tard le 28 juin 2013.

Courriel : reshum@ville.prevost.qc.ca Télécopieur : 450 224-8323
Poste : Ville de Prévost, 2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À PRÉVOST

**24 juin 2013 dès 12 h
Gare de Prévost –
1272, rue de la
Traverse**

Hotdogs gratuits
entre 12 h et 13 h!

Jeux gonflables, animation
et spectacles!

Spectacle principal :
Marc Anger à 20 h 30
Venez fêter avec nous!



Photo: Michel Fortier

Nicole Bergeron est une des premières utilisatrices du tronçon du Parc linéaire qui relie Piedmont à Prévost. C'était sa première sortie sur la piste le 10 juin puisqu'elle a appris en téléphonant au parc que la réouverture s'est faite le 7 juin. La cycliste est heureuse que les réparations ne se soient pas prolongées jusqu'à l'automne.

ADAÉE BEAULIEU

Les députés de Labelle et Bertrand, Sylvain Pagé et Claude Cousineau, ainsi que le maire de Prévost, Germain Richer, ont annoncé, le 10 juin dernier, la réouverture du Parc linéaire entre les gares de Piedmont et de Prévost. Ce tronçon du P'tit Train du Nord avait été fermé en raison d'un glissement terrain survenu en avril.

C'est grâce à la collaboration du ministère des Transports que des travaux ont pu être entrepris sur cette partie de la piste cyclable. Sans cet engagement, les utilisateurs auraient dû attendre au printemps 2014 pour circuler de nouveau à cet endroit. Selon le directeur général du Parc linéaire Le P'tit train du Nord, Joseph Licata, un million de passages ont été comptabilisés l'été dernier.

Les travaux, qui ont débuté le 29 mai et qui viennent de s'achever, étaient temporaires et consistaient à retirer les débris et à construire un muret en blocs de béton long de quarante mètres afin d'éviter toute chute éventuelle. Le travail se poursuivra de façon permanente à l'automne et devrait être terminé pour la saison de ski de fond. La deuxième étape du processus se basera sur le rapport complet de l'étude géotechnique et aura pour objectif d'aménager et de sécuriser les lieux.

Tous les intervenants se sont dits ravis de cette intervention en deux temps. Le député de Labelle, Sylvain Pagé, a rappelé que c'est une solution et non simplement un compromis alors que le député de Bertrand, Claude Cousineau, a souligné le travail soutenu des partenaires. «Lorsqu'on travaille ensemble, on arrive à faire des choses», a-t-il conclu. Il est important de rappeler que c'est alors que ce dernier était préfet de la MRC des Laurentides que le Parc linéaire a été inauguré,

soit en 1996. C'est pourquoi le député qui a participé à sa création lutte aujourd'hui pour sa survie.

Pour sa part, le maire de Prévost, Germain Richer, a exprimé son soulagement relativement au fait que la canalisation des eaux usées de Piedmont et de Saint-Sauveur qui jouxte la piste ne se soit pas rompue. Si cela s'était produit, la rivière du Nord aurait été polluée à un niveau qui aurait eu des conséquences, entre autres sur l'alimentation en eau des Jéromiens en surchargeant l'usine de traitement. Les travaux ont permis d'éviter cet incident puisque la conduite a été protégée, réduisant ainsi le risque de déchaussement.

GOUTTIÈRES
SANS JOINT **Richard** Enr.
Service professionnel
Installation • Réparation
R.B.Q. 5602-3351-01
Estimation gratuite Tél.: 450-224-0188

Mon approche thérapeutique favorise
la globalité de l'individu comme élément clé.

Il existe un moyen très efficace pour soigner vos maux : découvrir le savoir
que votre corps a emmagasiné et lui permettre ainsi de transformer
la douleur vers une plus grande intégrité et maturité de votre être.

«ISHMA»
Paul Nadeau T.S.G.
Massothérapeute • Thérapeute en santé globale
L'art de maîtriser le pendule et ses secrets
Pour rendez-vous : 450.436.7612 www.ishma.ca

Membre de mon réseau
Reçu pour assurances

Élections 2013 à Prévost

C'est parti!

BENOÎT GUÉRIN

Le conseiller municipal de Prévost, Jean-Pierre Joubert, a pris la tête du peloton en dévoilant les candidats de son équipe et qui se présenteront sous la bannière du Parti Prévostois aux élections de novembre prochain.

Impliqué dans plusieurs projets communautaires comme la Coop de santé et la protection des Falaises, Jean-Pierre Joubert, conseiller municipal depuis l'an 2000, aspire à se faire élire comme maire.

Se joignent à son équipe

District 1 (Bon Air, Domaine Laurentien): Linda Gagnon, qui opère une garderie en milieu familial et qui est impliquée dans le milieu scolaire depuis plusieurs années tentera sa chance à nouveau. District 2 (Clos Prévostois, Patriarches): Sylvie Sénéchal, conseillère en assurances. District 3 (Terrasse des Pins, des Vallons, Lesage): Alain Monette, natif de Shawbridge, 30 ans d'expérience en construction, tentera de se faire élire, lui qui a déjà été conseiller municipal dans les années 1990.

District 4 (Montée Sainte-Thérèse, Vieux-Prévost et Shawbridge): Debra Brown, officier dans l'armée canadienne et active auprès des cadets, elle a tenu une école de karaté.

District 5 (Chansonnières, Brosseau et Joseph): Jean-Guy Joubert, employé du domaine des technologies et systèmes d'information pour le transport aérien.

District 6 (Lacs Écho, René, Renaud): Marlène Chapey intervenante en gérontologie.

Au moment de mettre sous presse, le bureau du maire Germain Richer nous transmettait un communiqué faisant état de son intention de briguer un nouveau mandat à la mairie en novembre prochain. Il compte nous présenter son équipe dans les prochaines semaines.

HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE



Pour aider dans les cas de...

**Insomnie – Amaigrissement
Tabagisme – Anxiété – Stress
Estime de soi – Acouphènes**

Carole Guerra, Hypnologue certifiée

Tél. : 514-774-4195 ou 1-877-547-4195

36, av. de la Gare, bur. 204, St-Sauveur – Sur rendez-vous
(reçus pour assurances)

OFFRE PROMOTIONNELLE : (d'une durée limitée)

Consultation de 30 min. (valeur de 35\$) offerte gratuitement

www.hypnosenaturellement.com



Les Constructions
MÉNIA Inc.
Licence R.B.Q. 8001-2891-04
Membre de **LES GM**
CONSTRUCTION GÉNÉRALE • RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE ET COMMERCIALE
CONSTRUCTION DE MAISONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE • GÉRANCE DE PROJET
1287, Charbonneau, Prévost (Québec) J0R 1T0

Michel Gagnon
Président
Tél. rés.: (450) 224-5995
Cell.: (450) 565-7505

LOTÉRIE VIDEO - BAR - KARAOKE
DU VILLAGE
À PRÉVOST
Venez chanter & vous amuser avec l'équipe du Bar du Village
Ouvert tous les jours de 9h am à 3h am

Entrée Gratuite en tout temps
Les Mercredis : Journée de la grosse bière
Les Jeudis : Journée des dames

Nouveau système de Karaoke informatisé
Incroyable sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques !
TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

Bienvenue à tous !
3034 boul. Labelle, Prévost, QC 450-224-7486

Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 10 juin 2013. Pour la soirée, à peine une trentaine de personnes s'étaient déplacées et la conseillère Paquette était absente. Les conseillers Joubert et Parent ont voté contre l'adoption du procès-verbal, entre autres, parce que les questions du public n'y sont pas incluses. Monsieur Richer souligne que monsieur Joubert est très silencieux durant le caucus, mais que rendu à la table du conseil c'est tout autre. Ce dernier rétorque que ses positions sont bien connues.

Module Greffe

La Ville a fait l'acquisition d'un terrain sur la rue Samuel, pour la somme de 5 600 \$; ce dernier est attenant au Parc des Falaises.

L'utilisation qu'en fera la Ville n'est pas encore définie.

Module Infrastructures

La bâtisse située au 1631, chemin du Lac Écho, appartenant à mon-

sieur Gilles Mathieu, sera démolie sous la supervision de la Ville. Le contrat fut octroyé à la compagnie Serge Gingras pour la somme de 3 800 \$. Le tout devra être remboursé par le propriétaire ultérieurement.

Module Ingénierie et Environnement

Le règlement 669 a été adopté décrétant des travaux de réfection des stations de surpression d'aqueduc au poste Louis Morin, Versant-du-Ruisseau 1 et 2 pour la somme de 1 260 000 \$; ainsi que le règlement 670 pour la réfection des postes de pompage P5, P7 et P9 pour la somme de 918 000 \$ pour le même secteur.

Le règlement 671 décrétant des travaux de drainage et de resurfage de la rue des Rameaux a été adopté pour le montant de 175 000 \$. Les coûts seront distribués à l'échelle de 20/80, 20 % pour les résidents qui totalisent 35 000 \$ et 80 % au fonds général (tous les contribuables) soit 140 000 \$.

Module sécurité publique

La ville de Prévost a fait l'acquisition d'un camion-citerne autopompe (pompiers) d'une capacité de 1 500 gallons pour la somme de 247 000 \$.

Module gestion et développement durable

Un sentier sera aménagé entre le terrain de tennis Lesage et le Parc linéaire Le P'tit train du Nord pour la somme de 5 000 \$, ceci facilitera l'utilisation des salles de bain du terrain de tennis par les utilisateurs du Parc linéaire.

Urbanisme

Une journée d'information fut annoncée pour le 3 juillet et concernant les résidents des Clos

Prévostois. La zone H431 serait créée et la zone H409 serait agrandie. Monsieur Richer donnait l'exemple que des terrains voués à une vocation de construction unifamiliale pourrait devenir jumelée. Le Conseil se défend d'avoir choisi la date du 3 juillet pour éloigner des personnes qui seraient en vacances. M^{me} Sylvie Sénéchal des Clos Prévostois ayant questionné monsieur le maire sur ces modifications se promet de suivre le dossier de près, ensuite elle s'est interrogé sur la légalité de certaines affiches dans les Clos Prévostois ainsi que de plusieurs fautes d'orthographe sur ces dernières; pour terminer elle indiqua que certaines rues des Clos étaient particulièrement sales (dépôts de terre) et que la Ville doit y voir avec attention. Le conseiller Joubert confirma l'observation.

Varia

En ce soir du 10 juin, une information de dernière minute: le maire fut informé, lors d'une conversation téléphonique avec les représentants de la compagnie Vidéotron, que la tour de communication projetée pourrait être déplacée vers le nord-ouest. Dossier à suivre.

Questions du public

Monsieur Louis Charbonneau, rue Principale interpella monsieur le maire sur le phénomène qu'il qualifie de flux de trésorerie. Une erreur de prêt de 750 000 \$ et une autre de 1 200 000 \$ auraient été validées par la personne qui était chargée de vérifier les états financiers de la Ville et y aurait déposé son imprimatur; ceci consisterait à transférer des surplus sur une autre année fiscale ce qui aurait pour résultat de présenter un surplus à la baisse. Questionné sur le sujet, monsieur Richer nia le fait et ajouta que monsieur Charbonneau

serait en conflit personnel avec l'expert comptable et que le tout aurait abouti à l'ordre des comptables.

Monsieur Francis Perron, rue Gariepy ainsi que madame Ritchio qui ont des résidences attenantes au dépôt de sable de la ville de Prévost, sur la rue Doucet (pour le sablage des rues d'hiver), ne savent plus à quel saint se vouer. Des bruits de véhicules lourds quasi incessants et des alarmes de recul seraient leur lot quotidien. Monsieur Perron donne même comme exemple l'exploitation d'une mini-carrière. La Ville a quand même fait amende honorable en créant un mur anti son conçu avec du sable, mais ce dernier ne se rendrait pas à l'arrière de la maison de madame Ritchio. Un test de son fut effectué par un bureau d'experts, mais ces citoyens avancent que cette journée n'était pas représentative, étant très silencieuse. À la période des questions monsieur Richer rejeta du revers de la main l'expression « mini-carrière ».

Monsieur André Ribotti, rue Blondin, félicita le conseil pour le circuit patrimonial dans le secteur Vieux-Shawbridge qui souligne 26 endroits historiques du secteur; le tout pourrait être étendu au secteur Lesage et Vieux-Prévost.

Monsieur Yvon Blondin félicita le Conseil pour l'aménagement paysager à la sortie 55N sur l'autoroute par la firme Patrick Logan. Seul bémol que ce citoyen apporte: le va-et-vient des automobilistes à cet endroit pourrait laisser toutes sortes de débris, comme les sacs de restauration rapide, et demande à la Ville d'interdire le stationnement dans cette zone afin de conserver son cachet.



Hôpital Vétérinaire Prévost

Dr Simon Lachance m.v.
Dre Sophie Gattuso m.v.
Dr Michael Palmer m.v.
Dre Valérie Desjardins m.v.

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

Nouveau site internet

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost
Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376 www.hopitalveterinaire.com



Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :
Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.

Dr^e Isabelle Cazeaux,
Chiropraticienne D.C.

• Technique douce et de précision •



Sur rendez-vous : 450-224-4402

Nouvelle adresse :
2894, boul. Curé Labelle,
bureau 104, Prévost



BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite...

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- service à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- VISA, Master Card, interac, chèque, comptant et financement disponible
- plus de 24 années d'expérience à votre service...

450 224-0018 • benoitethier@yahoo.ca

La clinique de denturologie Benoit Ethier est située au 672 rue du Clos-du-Roi à Prévost (près du IGA).

Pas encore « Maîtres de notre sous-sol »

La nouvelle loi des mines ne satisfait pas le député de Mercier

SERENA D'AGOSTINO

Une centaine de sympathisants et membres de Québec Solidaire s'étaient donné rendez-vous au resto bar Le Saint-Faustin le 30 mai pour une conférence de Amir Khadir, député de Mercier, sur la gestion des ressources naturelles, qu'il qualifie de coloniale. Au lendemain du dépôt du nouveau régime d'impôt minier, nous sommes loin d'être maîtres de notre sous-sol: «Vu les coûts des infrastructures, les contribuables payent de leur poche pour que les miniers viennent voler nos ressources naturelles». Selon le député de Mercier, l'élite politique est plus à l'écoute de Bay Street et de Wall Street que des Québécois. Vincent Lémay-Thivierge, candidat de Québec Solidaire pour la circonscription de Saint-Jérôme, a lui aussi pris la parole et réchauffé l'atmosphère avec une nouvelle composition sur les cordes de sa guitare.



Vincent Lémay-Thivierge, candidat de Québec Solidaire pour la circonscription de Saint-Jérôme

Un territoire en pleine ébullition

LOUISE GUERTIN

Le visage de la MRC de la Rivière-du-Nord change rapidement. Le préfet et maire de Sainte-Sophie, M. Yvon Brière a accepté de parler de la MRC, de ses priorités. On a aussi abordé avec lui les changements qui pourraient modifier, non seulement, la gouvernance des villes, mais également leur pouvoir de taxation.

La MRC de la Rivière-du-Nord compte cinq municipalités. C'est près de 120 000 habitants, dont 70 000 dans la ville-centre, Saint-Jérôme. Le préfet décrit la MRC comme quatre villes qui entourent la ville-centre, chacune différente, mais complémentaire. Prévost a un caractère plus résidentiel, Saint-Hippolyte a davantage un profil récréotouristique; le territoire de Sainte-Sophie est à 70 % zoné agricole et la forêt couvre près des 2/3 du territoire de Saint-Colomban.

Perspective d'avenir

Le préfet identifie deux facteurs principaux qui expliquent l'explosion démographique et un développement accéléré: le taux d'impôt foncier moins élevé et plus d'espace vert. Le gouvernement du Québec s'apprête à donner plus de pouvoir aux municipalités. M. Brière a pris la parole au congrès de l'UMQ, qui se tenait en mai. Il est contre certaines des propositions qui pourraient favoriser l'annexion de plus petites villes en grandes agglomérations. «Pour le schéma d'aménagement, Québec semble vouloir favoriser Montréal en lui donnant plus de pouvoir.» Il croit que la décentralisation aux MRC répond davantage aux besoins de sa municipalité et des autres villes de même taille.

Le préfet de la Rivière-du-Nord est choisi par les maires du Conseil; dans un certain nombre de MRC comme celle des Pays-d'en-Haut, le préfet est

élu au suffrage universel. Le gouvernement songe à faire de tous les postes de préfet des postes élus. Selon M. Brière, les décisions à la MRC se font dans la collégialité et dans le respect de l'indépendance des municipalités. Si Québec décentralise davantage de pouvoir aux MRC, ça pourrait être une bonne chose d'avoir un préfet élu. Selon lui, il faudra suivre attentivement cette question qui va changer l'allure des villes. Il promeut l'indépendance pour les municipalités. «On n'a pas à se faire gérer. On pourrait prendre plus de responsabilités comme recueillir les taxes pour la commission scolaire.»

Les municipalités réclament davantage de revenus pour les services de police, d'incendie et d'infrastructure. M. Brière est optimiste que Québec devrait annoncer la récupération par les villes à 100 % des coûts de la TVQ. Il en faut plus pour les infrastructures, les nouvelles routes. Il donne l'exemple des camions lourds qui ne peuvent pas passer sur les rues résidentielles. «Il faut également nous aider pour le transport en commun.»

Une signature

Une signature propre à la MRC, ce sont les équipements supra locaux dont les coûts sont répartis au prorata de la richesse foncière. Ce sont: le train de banlieue, le musée d'art contemporain, le diffuseur En Scène et le parc régional de la Rivière-du-Nord.

M. Brière défend ardemment la construction d'un aréna. Ce ne sera pas un équipement supra local, mais la propriété de trois municipalités, Sainte-Sophie, Prévost et Saint-Jérôme. Il répète «Que vont faire nos jeunes sans aréna? Notre population est en pleine croissance. Il faut penser à l'avenir.»

Priorités

M. Brière indique qu'avec ses collègues, ils ont identifié cinq priorités pour la MRC. «Finaliser le schéma d'aménagement, le transport, la planification de sentiers, la mise en valeur du parc régional et de l'éco-centre dans le cadre d'une politique de développement durable.» La MRC s'apprête à investir 800 000 \$ pour que le parc devienne un parc de conservation; dans ce but, on s'apprête à acquérir des terrains d'Hydro Québec.

Transport

Pour M. Brière, le transport en commun joue et continuera à jouer un rôle primordial dans le développement de la MRC. On dénombre plus de 18 000 véhicules par jour sur la route 158 qui traverse Sainte-Sophie. Il aimerait bien voir un élargissement de la route, mais la province n'est pas encore au rendez-vous pour ce projet. Selon lui, le train de banlieue est de plus en plus utilisé, également par les gens de la MRC des Pays-d'en-Haut qui, pour le moment, n'ont pas de contribution à faire à l'ATM.

Il indique qu'au niveau du transport adapté et collectif: «On a fait beaucoup de chemin pour les circuits offerts. On cherche à faire plus de correspondances avec le système de transport de Saint-Jérôme. La demande est là. C'est une question de moyens.»

MASSOTHÉRAPIE SONOLOGIE YOGA

Lucie Chandika Garneau

Sainte-Anne-des-Lacs • Saint-Sauveur
Tél: 450-224-3065 • Cell: 514-358-2983
Info@luciegarneau.com



www.luciegarneau.com

VITRERIE FIJON LEMIEUX ENR.
2632 - 8138 Québec Inc.

Spécialité - Murs de miroir
Verre & miroirs décoratifs
Portes & fenêtres
Moustiquaires

(450) 438-2023
Fax: (450) 438-9125

Résidentiel - Commercial
RBQ#: 8100-0994-71

2489, boul. du Curé Labelle, Prévost

SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI
MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développé par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Reçu pour assurances

Adoption
Angoisse
Anxiété
Burn out
Colère
Dépression
Déficit de l'attention
Deuil

Ecxéma
Hyperactivité
Insécurité
Insomnie
Isolement
Naissance difficile
Peurs
Phobies

POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218
www.pierredostie.com

PIERRE DOSTIE
MAÎTRE REIKI

Antenne de Videotron

Les discussions se poursuivent

BENOÎT GUÉRIN

D'après le maire Richer et le groupe d'opposants à l'implantation d'une tour de télécommunication dans le secteur des Chansonniers-Lac Renaud, ladite tour pourrait être implantée sur un site plus acceptable au nord-ouest du site prévu initialement. Toutefois, il semble que les négociations avec les propriétaires de ce nouveau site se sont avérées finalement plus compliquées qu'il n'y paraissait.

Les opposants au site initialement proposé ont signifié à Videotron

qu'ils ne sont pas prêts à baisser les bras surtout que près de 10% de la population a signé une pétition contre une installation qui ne respecterait pas les règlements municipaux et les craintes de la population pour ce genre d'équipement.

Vidéotron doit donc vérifier si ce nouveau site pourra répondre à ses besoins de couverture d'ondes cellulaires et les opposants préparent leur propre analyse et effectuent des recherches et expertises plus poussées pour avoir l'heure juste sur les différents sites possibles.

MAINTENANT UNE ALTERNATIVE DE CHOIX DANS LES LAURENTIDES



Devenez membre et joignez un réseau de plus de 170 000 membres à travers le Québec

Devenir membre, c'est afficher sa solidarité sociale et économique



2480, boul. du Curé Labelle, Prévost.
450-565-6464
Téléphone : 1 866 577-1178 (sans frais)
www.coopfunerairelaurentides.org/Devenir-membre
www.lessentiers.ca/fr/index.html

Tous les mots de nos chansons et toutes les rimes de nos poètes s'unissent d'une même voix pour te souhaiter

Bonne Fête nationale Québec!

Pierre Dionne Labelle,
Député de Rivière-du-Nord

Suivez les activités de votre député.

Toutes les nouvelles en direct d'Ottawa et du comté
facebook.com/pierre.dionne.labelle.npd

227, rue St-Georges, Bureau 101
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1

Téléphone: 450 565-0061
Télécopieur: 450 565-0118

Courriel: Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca

Transfert de pouvoirs aux MRC

LOUISE GUERTIN

Les gouvernements qui se succèdent promettent davantage d'autonomie pour le monde municipal. C'est aussi le cas du gouvernement de M^{me} Marois qui a promis d'adopter une loi-cadre en ce sens. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et L'Union des municipalités du Québec (UMQ) présentent deux visions de la gouvernance municipale.

L'UMQ favorise une décentralisation vers les villes-centres; des villes ou agglomérations de plus de 150 000 habitants. À titre d'exemple, on pourrait identifier pour la MRC de la Rivière-du-Nord (119 000 habitants), Saint-Jérôme (70 000 habitants) comme ville-centre; en transformant quelque peu la MRC pour viser un regroupement de 150 000 habitants ou plus. Selon ce modèle, il y a un risque de voir les enjeux prioritaires de la ville-centre avoir plus de poids que ceux des villes moins peuplées*. La FQM a suggéré au gouvernement de plutôt décentraliser vers les Municipalités régionales de comté (MRC).

Préfet élu

M. Charles Garnier, préfet (élu) de la MRC des Pays-d'en-Haut, est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM); il a participé en 2005 comme vice-président de la FQM au comité chargé de présenter au Gouvernement la proposition de loi-cadre sur la décentralisation. Sa position est claire. Il privilégie la décentralisation de plus de compétences vers les MRC plutôt que vers les villes-centres et faire du poste de préfet, un poste élu au suffrage direct.

Actuellement, il n'y a que 14 préfets élus pour un total de 87 MRC. Quand une décision du Conseil de la MRC est serrée, un préfet élu peut, au besoin, utiliser son vote prépondérant pour appuyer une résolution. Dans les MRC avec un préfet non élu, la décision va du côté du nombre de citoyens représentés. Ainsi les villes plus peuplées ont souvent plus de poids au niveau des décisions.

Négociation des compétences

Dans son rapport intitulé, *Pour un État de proximité et une autonomie des communautés* la FQM propose, que la loi-cadre sur une décentralisation des pouvoirs doit définir: 1) les grands paramètres de la décentralisation; 2) les niveaux de territoires décentralisés (municipalités, MRC); 3) les conditions (ressources financières, humaines et techniques); 4) les processus d'attribution et de négociation des compétences; 5) les modes d'arrimage des prérogatives territoriales avec les programmes du gouvernement: la FQM a aussi suggéré dans son rapport qu'une telle décentralisation ne sera pas simple et doit être accompagnée d'une politique nationale du développement local et régional.

Selon ce même rapport, «les enjeux et les gains de la décentralisation sont nombreux, axés sur l'autonomie des collectivités territoriales, la démocratie participative, l'efficacité administrative et financière de l'administration des affaires publiques.»

Dans les rapports et discussions sur la décentralisation des pouvoirs aux municipalités, la participation citoyenne est mentionnée, mais on y donne peu de place. Il faudrait, semble-t-il, mieux la définir, et ce, au-

delà de l'exercice du droit de vote des citoyens à tous les quatre ans. Il faudra également mieux définir le cadre d'imputabilité des élus.

Perspective

On voudra trouver l'équilibre entre limiter l'étalement urbain, un choix coûteux pour la société, et l'occupation du territoire par des communautés plus petites qui répondent elles aussi à un besoin. Une nouvelle loi-cadre présuppose également une revue en profondeur de la fiscalité municipale et même un modèle à géométrie variable qui tient compte de la capacité de payer des contribuables.

Les défis sont nombreux. Il serait étonnant de voir la nouvelle loi-cadre sur l'autonomie des municipalités voir le jour avant la prochaine élection municipale du 3 novembre prochain. Si le gouvernement va de l'avant, le processus de mise en œuvre pourrait s'avérer long et exiger des élus qui auront à gérer la décentralisation une vision claire, des compétences pour la gestion des enjeux communautaires, mais également un sens pratique et la capacité à bien communiquer avec leurs concitoyens.

**voir dossier sur le livre blanc de l'UMQ paru dans notre numéro de mai 2013*

Cégep de Saint-Jérôme

Des projets d'agrandissement

ISABELLE NEVEU

Le 17 mai dernier, M. Pierre Duchesne, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, a annoncé l'agrandissement et le réaménagement du cégep de Saint-Jérôme. Un investissement de 15,3 millions de dollars est prévu afin d'accueillir la clientèle cégepienne grandissante dans la région.

«La région des Laurentides connaît actuellement une croissance démographique importante. L'agrandissement des locaux du cégep de Saint-Jérôme viendra, donc répondre aux besoins en infrastructures scolaires générés par cette situation», a expliqué le ministre Duchesne. En effet, 4700 demandes d'admission au cégep sont attendues pour l'année 2013-

2014 ce qui représente une augmentation de 7% par rapport l'année précédente. Le cégep passera alors de 3300 étudiants à 4000.

L'étape d'analyse de la situation et de recensement des besoins est en cours d'exécution. L'ensemble du personnel a été consulté à ce sujet sous la forme d'un sondage afin d'en tirer les besoins criants. Les résultats du recensement, qui s'est

terminé le 7 juin dernier, seront compilés et analysés au cours des prochains mois. Par la suite, l'équipe élaborera un plan directeur et lancera des appels d'offres. De façon très optimiste, les travaux d'agrandissement et de réaménagement devraient débuter au cours de l'année 2013-2014.

L'agrandissement sera probablement rattaché au bâtiment principal du cégep et visera à améliorer les services au niveau académique et le niveau de la qualité de la vie étudiante. Le ministre Duchesne a précisé que ces travaux permettront aux élèves d'étudier dans un cadre adapté qui favorisera leur réussite.

PUBLI-REPORTAGE

Cachets d'autrefois meubles et luminaires Inc.

Cachets d'autrefois refait surface depuis qu'il a été la proie des flammes en janvier 2012. L'édifice renaît de ses cendres au 3009 boul. Curé-Labelle, après la période de reconstruction et de réapprovisionnement de l'inventaire.

Cachets d'autrefois c'est d'abord un atelier de transformation qui donne aux meubles défraîchis ou aux pièces de bois centenaires une seconde vie en rendant celles-ci en pièces contemporaines stylisées, selon l'inspiration. On peut dire que Cachets d'autrefois associe les styles rustique, campagnard, shabby chic, antique, à l'urbain. Le style recherché par nos habitués se définit comme «campagnard urbain». un heureux mélange de l'antique et du contemporain.

Cachets d'autrefois c'est aussi une boutique où Linda vous dévoile ses talents en décoration. Elle sait harmoniser passé et présent où chaque meuble et chaque objet sont présentés par thème et couleur: Mobiliers de salle à manger complet, de chambre à coucher, meubles audio, tables d'appoint et de salon, fauteuils, salles de bain, îlots de cuisine ainsi qu'un vaste choix de luminaires tendance et antiques.

Bonne nouvelle, réouverture de la boutique !

du jeudi au dimanche de 10h00 à 17h00



*Le magasin c'est général, la boutique c'est spécialisé, c'est ce que **Cachets d'autrefois meubles et luminaires** vous offre à Prévost !*

**3009, boul. Curé-Labelle, Prévost, Qc. J0R 1T0
450 224-7222**

Cachets d'autrefois c'est le souci des lignes et des formes épurées. Textures et finitions des bois centenaires, matériau le plus utilisé depuis plus de 11 ans, avec des matériaux nobles intégrés au bois comme la fonte, en font des pièces uniques à la fois pratiques et esthétiques.

Cachets d'autrefois réinvente les formes fonctionnelles et basiques pour valoriser le design discret et épuré, qualité première des pièces recherchées aujourd'hui qui ajoutent à la personnalité d'un intérieur contemporain.

Cachets d'autrefois n'est pas à court d'idées, vous pourrez même profiter des conseils de vos hôtes. Un seul toit où trouver tout pour la maison. Linda et Sylvain vous souhaitent la Bienvenue !

Opposition de points de vue et de visions

LOUISE GUERTIN – Comme à chaque rencontre du Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut les sujets étaient variés. Il y avait de la fébrilité dans l'air. Les discussions animées, mais cordiales ont permis de saisir les différences de points de vue et d'intérêts des maires. Le préfet, Charles Garnier, a dû faire l'arbitrage sur la question d'une nouvelle ligne que veut installer Hydro-Québec dans un corridor qui passe par Saint-Adolphe d'Howard.

Mobilisation contre Hydro-Québec

Le maire de Saint-Adolphe d'Howard, M. Gravel, a demandé l'appui de ses collègues pour une résolution afin que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) étudie le projet d'Hydro-Québec (HQ) d'installer une nouvelle ligne de transport électrique. Un groupe de citoyens s'est élevé contre le non-respect de la Charte des paysages et du schéma d'aménagement de la MRC.

Un des points en litige au sein du Conseil des maires est que si le tracé de Saint-Adolphe d'Howard était rejeté, il pourrait passer sur le territoire d'une autre municipalité de la MRC. M. Gravel a fait valoir qu'on a découvert qu'il y aurait deux lignes et que, contrairement à ce qui avait été avancé par HQ, on prévoit des installations d'une capacité de 315 kilovolts (kV) même si les besoins sont de 120 kV. HQ a reconnu que cette nouvelle approche technique est celle privilégiée depuis la tempête du verglas. « Une tour de 315 kV équivaut à 60 mètres (20 étages) plutôt que 30 mètres et l'emprise au sol double de

superficie passant à 60 mètres carrés », a souligné le maire Gravel. À 120 kV, HQ n'est pas tenu à une évaluation environnementale par le BAPE.

Le maire Gravel a fait valoir que, dans un cas similaire, le BAPE a donné raison aux citoyens de Grondines en reconnaissant la primauté de la Charte des paysages et du schéma d'aménagement. Devant l'insistance des citoyens, HQ a abandonné le tracé 1 et s'apprête à convoquer une table régionale pour déterminer le meilleur tracé.

Les maires de Sainte-Adèle et Saint-Sauveur ont voté contre la résolution. Compte tenu de leur poids démographique au Conseil, le préfet M. Garnier a utilisé son vote prépondérant, ce qui a permis au Conseil d'entériner la résolution.

Fonds de soutien aux territoires en difficulté

Une discussion ardue s'est déroulée autour de l'allocation du Fonds de soutien aux territoires en difficulté. Pour la MRC, seule Lac-des-Seize-Îles est considérée comme une municipalité dévitalisée et donc admissible au fonds, ce qui n'exclut pas d'autres municipalités de dépo-

ser des projets. Parmi les projets soumis, on retrouvait une demande de Sainte-Anne-des-Lacs pour l'île Benoit et une autre de Piedmont pour son projet de débarcadère de canot kayak, au parc Des sablières en développement, tous deux rejetés.

Le projet de navette fluviale sur le Lac-des-Seize-Îles permettant le développement du cyclotourisme dans la région a été débattu longuement, le coût (100 000 \$) étant jugé trop élevé par plusieurs. Le maire Lamond a bien défendu le projet. Les maires de Saint-Sauveur et de Wenworth-Nord ont appuyé M. Lamond et sa vision à plus long terme. Le projet a été approuvé malgré la déception exprimée par les maires de plusieurs municipalités de voir leurs projets refusés, dont M. Cardin et M. Ducharme.

Fonds de la ruralité

Cette année, le Fonds de la ruralité disposait de 324 000 \$ moins 75 000 \$ réservé au projet d'interconnexion, ce qui laissait 149 000 \$ à distribuer. Quarante projets ont été soumis pour un peu plus de 400 000 \$. Selon M^{me} Drylie, agente ruralité, culture et famille, le choix a été difficile, on ne versera que la moitié des sommes réclamés aux projets approuvés.

Période de questions

Une résolution est en cours d'approbation dans les municipalités de la MRC afin que traitement des infractions criminelles dans la MRC se fassent à la cour municipale de

Sainte-Adèle. Un conseiller de Wenworth-Nord, André Soucy a voulu connaître les revenus que ça rapporte à la ville de Sainte-Adèle.

M. Charbonneau, maire de Sainte-Adèle n'a pu donner de chiffre. M. Lagacé a simplement dit: « C'est beaucoup d'argent. » Le conseiller s'est demandé si l'on ne devrait pas transférer la responsabilité de la cour municipale et les revenus sous l'autorité de la MRC: question laissée sans réponse.

Boutique Bio-Terre
... pour l'amour de la planète
NETTOYANT « LEMIEUX »
Écono-Écolo / Biodégradables / Vendus en vrac
Entretien ménager - Lessive - Vaiselle
Idéal pour fosses septiques
Compatibles avec les peaux sensibles
Vendus en bouteille ou en vrac (apporter votre contenant)
Crèmes pour le visage et le corps avec des bons ingrédients, savons, huiles, chandelles, Shampoings / revitalisants
27, rue de l'Église, Saint-Sauveur • www.boutiquebio-terre.com
450 227-3BIO (3246)

Girouettes exclusives
Ferronnerie d'art
Sculptures
Salle de montre
Consultez
Atelier Jos Bergot
www.lespagesenligne.com
jos.bergot@cgocable.ca 2493, boul. Curé-Labelle, Prévost
Tél. 450 436 7903
Télec. 450 436 1679

Option MarieJo Comptabilité
Tenue de Livres
Complète ou partielle
et
Aide - Conseils - Supervision
L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes
Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides
- Conseillère du RCS (Simple Comptable)
450 822-7138
chicmj@gmail.com
Plus de 25 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine

Taxes scolaires

Une augmentation salée

BENOÎT GUÉRIN

Mauvaises nouvelles pour les propriétaires. Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) a adopté un nouveau taux effectif uniformisé de taxation. Tous les contribuables paieront dorénavant un taux de 0,2791 \$ du 100\$ d'évaluation. Après avoir effectué un calcul rapide, l'effet combiné de ce nouveau taux et de l'augmentation de l'évaluation municipale sur un

compte d'un citoyen de Prévost a comme effet de faire grimper de 42% le compte de taxes scolaires en 2013 par rapport à ce qui avait été payé en 2012.

Cet ajustement d'après les autorités scolaires serait dû à la décision du gouvernement du Québec de mettre fin au programme de réduction de taxes scolaires. Pour compenser la réduction de taxes dont bénéficiaient les contribuables, le gouvernement versait à la Commission

scolaire un montant équivalent pour maintenir les services. La CSRDN a donc décidé d'éponger la coupe du programme de réduction de taxes pour la prochaine année.

« On nous demande continuellement de faire plus avec moins, mais cela ne peut plus se faire sans avoir un impact sur les services », souligne Lise Allaire, la directrice générale de la CSRDN.

Dans ce cadre, il semble que la CSRDN n'ait pas eu d'autre choix pour maintenir les services que d'imposer ce nouveau taux uniforme de taxation.

Formatique Laurentides

Dépannage
Installation & Formation
À domicile
En atelier
Tél. : 450 512-6111
Fax : 450 224-8881
patrice@formatiquelaurentides.com
www.formatiquelaurentides.com

Soins Dentaires Prévost
Dre Tawni Bailey BHSc, DDS
Chirurgienne-Dentiste
Bienvenue aux nouveaux patients!
Nous sommes situés dans la Polyclinique de Prévost
♦ Approche chaleureuse
♦ Dentisterie familiale
♦ Disponibilité jour et soir
♦ Service en anglais et en français
450.224.2993 poste#1
908, Chemin du Lac Écho, Prévost, QC J0R 1T0
www.dentisteprevost.com

www.williamjwalter.com
25 ANS
William J. Walter
Saucissier
65 VARIÉTÉS
de SAUCISSES
SANS GLUTEN
Fête du Canada
Fête du Québec
Fête des pères
Réception... Dégustation...
Nos saucisses font partie de la Fête!
617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) SAINT-JÉRÔME / Tél.: 450 432-4026



M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc J0R 1T0
Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511



Achat d'une maison louée et reprise de possession

Paroles du notaire, si vous achetez une maison louée ou un immeuble multifamilial et que vous avez l'intention de reprendre possession de la maison ou de l'un des logements de cette propriété, vous devez bien connaître les règles et les délais légaux à respecter pour faire votre reprise de possession.

Conditions de la reprise de possession
Le propriétaire peut reprendre possession de la maison ou de l'un des logements, s'il en est le seul propriétaire, ou s'il est copropriétaire avec son conjoint ou conjoint de fait. Selon le Code civil du Québec, les raisons pour lesquelles un propriétaire peut alors reprendre un logement ou une habitation sont les suivantes :

1957 C. c. Q. Le locateur d'un logement, s'il en est le propriétaire, peut le reprendre pour l'habiter lui-même ou y loger ses ascendants (par ex : parents et grands-parents) ou descendants (par ex : enfants et petits-enfants) au premier degré, ou tout autre parent ou allié dont il est le principal soutien.

Il peut aussi le reprendre pour y loger un conjoint dont il demeure le principal soutien après la séparation de corps, le divorce ou la dissolution de l'union civile.

*Les parenthèses et les gras sont ajoutés par moi.

Processus de la reprise de possession

Le nouveau propriétaire doit tout d'abord donner au locataire un avis écrit de son intention de reprendre le logement. La personne qui donne l'avis doit être propriétaire et doit être la personne concernée au moment de l'avis et non pas l'acheteur éventuel ou le vendeur. Pour cette raison, il est important de bien connaître les moments où envoyer l'avis :

- au moins 6 mois avant la fin du bail, si le bail est de plus de six mois;
- au moins 6 mois avant la date souhaitée pour la reprise, si le bail est d'une durée indéterminée;
- au moins un mois avant la fin du bail, si le bail est de six mois ou moins.

Par exemple, pour les baux d'un an se terminant le 30 juin 2014, le propriétaire concerné par la reprise est tenu d'aviser le locataire au plus tard le 31 décembre 2013. Comme c'est au nouveau propriétaire à qui revient la tâche d'entreprendre les démarches en vue d'obtenir la reprise, vous devrez être propriétaire avant janvier 2012 pour être en mesure d'envoyer l'avis. **Une promesse d'achat signée et acceptée ne suffit pas.** Il faut avoir notarié le transfert de propriété.

Locataire récalcitrant et la reprise de possession

Lorsque le locataire reçoit votre avis de reprise de logement, il dispose d'un mois pour vous informer de son intention de s'y conformer ou non. S'il refuse de quitter l'habitation, comme propriétaire vous devez, dans le mois du refus, demander au tribunal (la Régie) de vous autoriser à reprendre le logement quand même.

Le locataire qui ne répond pas à un avis de reprise de logement est considéré comme refusant de quitter le logement.

Le propriétaire peut alors demander à la Régie du logement la reprise du logement dans le mois suivant l'expiration du délai qu'avait le locataire pour répondre à l'avis.

Si vous ne suivez pas ces étapes à la lettre, vous devrez recommencer le processus l'année prochaine ou parvenir à une entente à l'amiable avec le locataire. Cette dernière est souvent assortie de considérations financières.



paulgermainnotaire.com

Sainte-Anne-des-Lacs



Photo courtoisie

Le soccer reprend!

DENIS BERTRAND,
ENTRAÎNEUR-GÉRANT

Le soccer est repris à Sainte-Anne-des-Lacs, tous les jeudis 18h. Grâce à la participation enthousiaste des parents, Philippe Desjardins, les bras en l'air sur la photo, le confirme!

Subvention substantielle de Québec

Une nouvelle caserne de pompiers

ADAÉE BEAULIEU

Les députés de Berthier et Bertrand, André Villeneuve et Claude Cousineau, ont annoncé une aide financière équivalente à 65% des coûts admissibles pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers de Sainte-Anne-des-Lacs. Le montant versé sera approximativement de 870 000 \$ puisque le projet a été évalué à 1 339 000 \$.

Cet appui du gouvernement provincial a été rendu possible grâce au sous-voter 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM). Celui-ci dispose d'un budget de 60 millions \$ sur cinq ans essentiellement destiné à la réalisation de projets municipaux. Parmi les vingt et un projets sélectionnés dans le cadre du programme, la construction de la caserne de pompiers à Sainte-Anne-des-Lacs est un des premiers qui est réalisé.

Le maire de Sainte-Anne-des-Lacs, Claude Ducharme, a soutenu que l'aide reçue était plus que substantielle et qu'il ne s'attendait pas à autant que ça. Comme le déclare un



Photo: Adèle Beaulieu

Le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, Charles Garnier, le député de Berthier, André Villeneuve, le maire de Sainte-Anne-des-Lacs, Claude Ducharme et le député de Bertrand, Claude Cousineau, en compagnie du directeur du Service de la Sécurité incendie, Alain Charbonneau, et de son équipe.



Élévation de la caserne

pour compléter la finance-ment, les taxes des citoyens ne seront pas affectées c'est-à-dire qu'elles seront maintenues à 0,55 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La caserne de pompiers, dont la construction devrait débuter cette année, sera érigée sur des terrains municipaux à proximité de l'hôtel de ville, plus précisément sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs à l'est du chemin des Oies. Elle sera munie de quatre portes, ce qui permettra à la ville d'éventuellement se munir d'un

nouveau véhicule. Selon les prévisions, cette infrastructure aura une durée de vie de trente à quarante ans.

«La nouvelle caserne de pompiers ce n'est pas un luxe. Ce qu'on a actuellement c'est un garage qui est désuet et qui crée toutes sortes de problèmes au niveau de la gestion du service des incendies», a affirmé le maire. Comme l'a mentionné André Villeneuve, celle-ci «permettra à la municipalité d'assurer une plus grande sécurité pour ses employés, ses citoyens, et ainsi répondre aux exigences du service des incendies».

Actuellement la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs connaît une forte pression démographique avec une augmentation de plus de 10 % de sa population aux cinq ans. Dans un tel contexte, les répercussions se font sentir sur les pompiers qui ont effectué 71 interventions en 2011 et 89 en 2012. La caserne de pompiers offrira donc une hausse de service à cette demande grandissante.

La construction de la caserne de pompiers marque le début d'une série de projets mis en place par la municipalité. Parmi ceux-ci, Sainte-Anne-des-Lacs envisage la construction d'une nouvelle bibliothèque et la transformation de l'église en centre culturel et communautaire.

L'équipe de la Clinique Physiothérapie des Monts est heureuse de vous informer qu'à partir du 13 mai, la clinique offrira ses services dans ses nouveaux locaux situés au :

2894, Curé-Labelle, bur. 101, Prévost, J0R 1T0

(même immeuble que la Coop Santé)

SERVICES : Physiothérapie - Ostéopathie - Massothérapie - Acupuncture - Prélèvements sanguins

Venez nous rencontrer dans nos nouveaux locaux!

CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS



450-224-2322

www.physiodesmonts.com

POTINER

en ces belles journées de juin avec Normand Lamarche

La Journée de la Famille: Il ne faisait ni beau ni chaud lors de la Journée de la Famille 2013 mais les exposants, animateurs, élus, pompiers et citoyens étaient tout de même présents pour échanger et fraterniser.



Présentation des nouvelles enseignes des chemins. Monique Monette Laroche, le maire Claude Ducharme, le conseiller André Lavallée, investigateur de ces nouveaux panneaux.



Claude Ducharme lors de présentation de la nouvelle carte routière de la municipalité



Les «Chi-Chi» mariachis, amuseurs



David Marenger et ses papillons. Celui qui a inspiré le film «Le Papillon Bleu» de Léa Pool.



La conseillère et présidente du Club Optimiste Monique Monette Laroche au volant du véhicule d'aide aux cyclistes.



Départ du tour du lac Marois pour cyclistes de tous âges.



Monique Monette Laroche, Serge Grégoire et sa fille Justine, 4 ans en compagnie de Polixe, la mascotte de la SQ.

Lavothon pour une bonne cause – Les pompiers ne font pas qu'arroser les feux! Ils arrosent aussi les autos! À la fin de mai se tenait un lavothon où les pompiers ont amassé 1405 \$ afin participer au défit gratte-ciel Scott. Le Défit Gratte-ciel Scott est unique au Québec. Il s'agit d'une performance sportive au profit de la dystrophie musculaire.



Pompiers en pleine séance de lavage.



Nicole Dubé en début de travail

Transformation extrême – Nicole Dubé, étalagiste et artiste peintre muraliste, tente de faire des pierres rondes sur des blocs de ciment qui forment le muret, chemin Fournel, chez les Matériaux Robert Boyer. Vous admettez que c'est pas mal réussi! En arrière plan, on voit le mât d'une grue en train de monter la structure métallique du nouvel entrepôt pour remplacer celui détruit par le feu.



Le muret peint, chemin Fournel

Concept de soins sur mesure
«Peeling» en profondeur
Soins au collagène • Soins antitache
Soins acnéiques
• Maquillage • Épilation
• Soins des pieds

Centre d'esthétique
Francine Novash

Depuis 27 ans à Prévost!

Dépositaire Maria Galland-Paris • Gehwol

2884B, boul. du Curé-Labelle à Prévost • tél: 450.224.2331 • cell: 450.822.0251

R.B.Q. 2423-7190-25

GROUPE St-ONGE

Conseils d'expert = Tranquillité d'esprit

En affaire depuis 1962

- Excavation
- Installation septique

clé en main ... fini les tracas!

450 224-0555
groupestonge.com

SERVICE DE DÉBROUSSAILLAGE AVEC PELLE MÉCANIQUE

artzone
COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure
Pose d'ongles ~ Extensions de cils

MISENCEL
EXTENSION DE CILS
2012

INSTITUT ESTHEDERM
PARIS

INOA
L'ORÉAL PROFESSIONNEL

Vicky Lefebvre, prop.

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost ~ **450.224.5738**

Coopérative de solidarité Hélios

Nouveau marché public éco-gourmet

DORIS HARRISON

L'an passé, une citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs, Julie Dussault, et la directrice des loisirs et de la vie communautaire, Stéphanie Lauzon, ont pris l'initiative d'expérimenter la formule d'un marché d'été au centre du village. Ce fut un grand succès et le sondage auprès de la clientèle a clairement confirmé que la population de la municipalité souhaitait qu'un tel événement se tienne tout l'été.

La municipalité a donc choisi de confier l'organisation, la planification et la mise en place de ce marché estival à la nouvelle Coopérative de solidarité Hélios.

Le Marché se tiendra **tous les dimanches, du 23 juin au 30 septembre 2013, de 10 h à 14 h, dans le grand stationnement de l'Église du village** et rassemblera plus d'une trentaine de producteurs, transformateurs et artisans locaux. Vous y

trouverez viandes variées (bison, cerf, canard, etc.), poissons frais, fromage, fleurs comestibles, produits de la boulangerie, et bien sûr, fruits et légumes de qualité. De plus, vous découvrirez les œuvres de nos artisans locaux.

Les objectifs de la Coopérative de solidarité Hélios via le marché éco-gourmet sont d'améliorer l'alimentation des citoyens en leur permettant de se nourrir avec des produits



C'est à la fête de la famille, en 2012 qu'a eu lieu l'ouverture du nouveau marché d'été au parc Henri-Piette.

frais et de meilleure qualité, tout en participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en choisissant des aliments qui ont parcouru une courte distance avant d'arriver dans nos assiettes.

De plus, en agissant de la sorte, nous parviendrons à diminuer l'impact de la consommation sur l'environnement, en termes d'emballage et d'utilisation d'agents de conserva-

tion, tout en favorisant l'économie locale et le développement d'une conscience d'achat responsable. Saviez-vous que si chaque Québécois dépensait 20 \$ de plus d'épicerie par semaine en achetant des produits locaux, c'est plus de cent mille emplois qui seraient créés par année au Québec?

Dans le but d'accroître le rayonnement de ses objectifs, le marché éco-

gourmet de Sainte-Anne-des-Lacs s'est associé avec le marché public de Sainte-Adèle afin de développer une collaboration amicale et ainsi faciliter le recrutement des producteurs et artisans locaux, tout en leur offrant une meilleure couverture médiatique. Si les prévisions se réalisent, un autre marché public se joindra à eux l'an prochain pour offrir un marché d'été qui se tiendra le vendredi.

Ce nouveau regroupement des «Marchés publics des Pays-d'en-Haut» permettra aux citoyens et villageois de la région de profiter de ce que nos producteurs et artisans ont de mieux à vous offrir.

Vous êtes donc invité à encourager vos producteurs et artisans locaux en visitant les marchés de Sainte-Adèle et de Sainte-Anne-des-Lacs. Bonne été et bon marché à tous.

Le virus du Nil au Québec

Une Annelacoise est infectée gravement

NORMAND LAMARCHE – Une résidente de Sainte-Anne-des-Lacs a lourdement été infectée par le virus du Nil occidental à l'automne 2012 et dix mois plus tard, elle peine encore à se déplacer. M^{me} Pauline Ménard et son époux Pierre Amesse nous racontent les péripéties de cette terrible mésaventure.

Un beau matin du mois d'août 2012, madame Ménard se lève en forme, comme à l'habitude et dès le lever les premiers symptômes se manifestent: elle perçoit des *flashes* noirs et quelques minutes plus tard, perd connaissance. Elle se rend à l'urgence du centre hospitalier de Sainte-Agathe où on lui fait passer une série de tests et de radiographies.

Les résultats ne détectent absolument rien d'anormal et elle doit retourner à la maison. Le lendemain elle s'éveille fiévreuse et paralysée. Elle ne peut plus marcher. Elle est transportée d'urgence à nouveau à Sainte-Agathe et, durant quatre jours, sa température oscillera autour du 40°C. On a craint pour sa vie. Finalement, elle est transférée à l'hô-

pital régional de Saint-Jérôme où on lui a diagnostiqué une méningo-encéphalomyélite (infection de la moelle épinière). Un diagnostic du virus du Nil a également été confirmé par les autorités gouvernementales au cours du mois d'octobre. Elle est soignée durant plus d'un mois et transférée par la suite au Centre d'hébergement L. G. Rolland pour un programme intensif de physiothérapie et d'ergothérapie pour une période de trois mois. Elle tient à remercier le personnel de cet établissement qu'elle qualifie de très, très compétant, avenant et

rigoureux dans leurs traitements. Pauline Ménard retournera à la maison pour Noël.

Toute cette mésaventure à cause d'une simple piqûre de moustique! Dix jours avant que les premiers symptômes de la maladie se manifestent, madame Ménard se souvient d'avoir passé de bons moments sur un quai du lac Guindon et s'être fait piquer dans le dos. D'ailleurs, une rougeur de la grosseur d'un 25 cents était clairement visible alors. La physiothérapie se poursuit toujours et elle réussit maintenant à se déplacer difficilement avec une marchette. Elle entrevoit la possibilité de rester avec des séquelles. Pour rendre la situation encore plus complexe, le couple Ménard-Amesse habite une maison à paliers multiples. Pierre, un ingénieur ingénieux, a fabriqué un genre d'ascenseur afin que son épouse puisse changer de paliers.

Des statistiques

2012 a été l'année avec le pire résultat en dix ans au Québec. L'Agence de la Santé publique du Canada surveille les cas humains de virus du Nil occidental depuis son arrivée au pays en 2002. Selon les

statistiques compilées par cet organisme, la région des Laurentides n'a enregistré aucun cas entre 2006 à 2010 mais 4 cas en 2011 et 18 en 2012. Pour l'ensemble du Québec, 41 cas ont été signalés en 2011 et 132 en 2012. L'an dernier, c'est la région de la Montérégie qui occupait la tête non enviable du palmarès avec un dénombrement de 41 cas, suivie par la région de Montréal avec 35, Laval 24 et enfin les Laurentides avec 18 cas. Les infections ne sont pas toutes aussi violentes. Certaines personnes peuvent être infectées et ne pas être malades, d'autres être atteintes de symptômes bénins. Les risques augmentent avec l'âge et les personnes ayant une déficience immunitaire risquent d'avantage d'avoir de graves problèmes de santé.

Que nous réserve 2013?

Personne ne peut le prédire! Il n'existe aucun vaccin autorisé pour protéger la population contre le virus du Nil occidental, ni de traitement, de médication ou de cure spécifique. Ce sont les oiseaux infectés qui transportent le virus dans les régions et les moustiques qui les piquent le transmettent. L'application d'un bon chasse-moustiques est fortement recommandée.

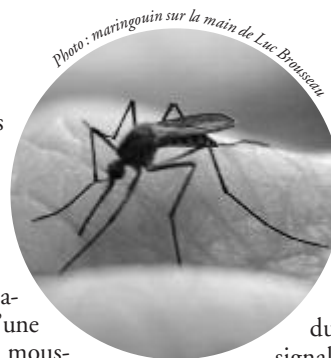


Photo: maringouin sur la main de Luc Brousseau

Nouveau ! Blanchiment en 1 heure avec système ZOOM

"pour un beau sourire en santé"

SERVICES OFFERTS :

- Dentisterie générale
- Dentisterie esthétique : facettes, ponts et couronnes
- Service d'orthodontie : appareils et broches

CLINIQUE DENTAIRE

D^{re} Isabelle Poirier

NOUVELLE ADRESSE
2894, boul. Curé-Labelle
Prévost / 2^e étage
450-224-0583

Des soins tout en douceur depuis 15 ans près de chez vous.

CARREFOUR MULTISOINS DE PRÉVOST

PHYSIOTHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE FADI EID
...INTEGRITÉ ET HARMONIE FONCTIONNELLE SANS DOULEUR...

AUTRES SERVICES PROFESSIONNELS OFFERTS : Psychologue • Massothérapeute • Nutritionniste-diététiste
• Infirmière en soins des pieds • Prélèvements sanguins • Acupuncture • Laboratoire d'orthèses

2943, BOUL. CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189

En compagnie de Dickens, Tolstoï et Duras

VALÉRIE LÉPINE

Lire les classiques: voilà une ambition fort louable. Est-ce réaliste? Sûrement! Est-ce facile? Sûrement pas! C'est que ces fameux classiques ont été écrits à une autre époque, dans un contexte culturel souvent très différent, avec des mots et un rythme tout aussi singuliers.

Les membres du club de lecture en ont fait l'expérience: lire un classique peut être une expérience enrichissante en autant que l'on comprenne un peu dans quel contexte il a été écrit et que l'on puisse prendre le temps de s'imprégner de l'atmosphère de l'époque et de son rythme bien souvent lent et contemplatif.

Prenons par exemple le livre *David Copperfield*. Publié sous forme de feuilleton à partir de 1849, ce huitième roman de Charles Dickens relate la vie de David Copperfield, né en 1820, dans la campagne anglaise. On y suit la vie tumultueuse et souvent malheureuse de David, qui perd son père et ensuite sa mère, est battu par son beau-père, est forcé très jeune à travailler dans une usine londonienne et est souvent floué par des proches.

Malgré toutes ces expériences difficiles, David réussit à trouver l'amour à l'âge adulte et à poursuivre une belle carrière d'écrivain. Fortement autobiographique, ce roman est représentatif des premières œuvres de Dickens. Auteur prolifique, ses livres sont souvent très longs (*David Copperfield* comprend 900 pages) et mettent en scène une panoplie de personnages truculents. Dickens sait évoquer de façon remarquable l'atmosphère qui régnait à Londres au milieu du XIX^e siècle: le ciel constamment assombri par la fumée de charbon, les rues mal éclairées la nuit, la pauvreté et la misère des travailleurs d'usine, etc. Dickens était un fin observateur de son époque et a dénoncé tout au long de son



œuvre les injustices propres à l'ère de la révolution industrielle.

Autre œuvre phare du XIX^e siècle: *Anna Karénine*, de Léon Tolstoï, une histoire d'amour tragique, le portrait d'une société en évolution et un magnifique portrait de femme. Publié sous forme de feuilleton

entre 1873 et 1877, la trame principale du roman raconte l'histoire d'amour entre une femme mariée, *Anna Karénine*, et le séduisant comte Vronsky. Anna est constamment tiraillée entre, d'une part, sa passion pour Vronsky, et son désir d'indépendance, et d'autre part, ses obligations

maritales, sociales et maternelles. Anna choisit l'amour, et tragiquement, la société pétersbourgeoise de cette époque ne lui pardonne pas cette idylle. Anna est donc bannie de la société à laquelle elle appartient. Considéré comme un des plus grands livres jamais écrits par plus d'un critique littéraire, *Anna Karénine* n'est pas seulement une grande histoire d'amour qui décrit avec sensibilité et intelligence la complexité des sentiments humains. C'est aussi un roman dans lequel Tolstoï fait un portrait de la société russe de cette époque. Il y dénonce entre autres l'hypocrisie et

la superficialité de la bourgeoisie et y évoque en filigrane les déchirements d'une société en pleine transformation (la Russie de cette période connaît une révolution industrielle importante).

Marguerite Duras (1914-1996) est, quant à elle, une écrivaine qui a marqué son époque par la puissance de ses récits et par une écriture en constante évolution. Ses premiers romans sont écrits dans un style classique, mais par la suite, son écriture devient plus épurée et s'attache moins à l'action et davantage à la description. *Un barrage contre le Pacifique* (1950) est un exemple d'une de ses premières œuvres écrites dans un style qualifié de classique. Le roman décrit la vie tragique d'une Française et de ses deux enfants ayant immigré en Indochine au début du XX^e siècle. Cette femme s'est vu attribuer des terres

incultivables par l'administration française et est ainsi condamnée à mener une vie misérable. *Un barrage contre le Pacifique* décrit avec beaucoup d'acuité les relations complexes qui unissent les membres de cette famille. Duras s'inspire en outre de ses propres expériences de jeunesse (elle est née en Indochine) pour décrire de façon admirable le système colonial corrompu de l'époque, système régi par des fonctionnaires intouchables et par de riches occidentaux qui, avides de profits, exploitent la population indigène.

Pourquoi lire un classique? Pour se plonger dans une œuvre souvent écrite magistralement, qui fait un portrait lucide de son époque et dont les valeurs humaines et universelles transcendent leur époque et peuvent encore émouvoir.

Votre espace cuisine, notre signature.

Votre Cuisine.net

Design et Ventes
Marie-Noëlle Bélanger
450-712-9830
design@votrecuisine.net

Information et Administration
France Salman
514-916-0756
info@votrecuisine.net

MOT DU MAIRE

Claude Ducharme



À la dernière séance du conseil, le nouveau plan d'urbanisme et de nouveaux règlements ont finalement été adoptés, et ce, après un travail de longue haleine des consultants (AECOM et PLANIA), du comité de révision de la réglementation et des membres du conseil. Je les remercie tous.

Mais juste avant, le matin du 10, le député de Berthier et adjoint parlementaire du Ministre de Affaires municipales, M. André Villeneuve, et le député de Bertrand et vice-président de l'Assemblée nationale, M. Claude Cousineau, étaient chez nous pour annoncer en conférence de presse une aide financière plus qu'appréciable du gouvernement du Québec pour la construction de la caserne de pompiers. Une aide atteignant 65% des coûts admissibles! La nouvelle caserne de pompiers, ce n'est pas un luxe!

Il faut d'abord souligner que sur notre territoire, les infrastructures sont peu nombreuses: réseaux d'égouts et d'aqueducs de même que trottoirs inexistantes, et quelques bâtiments d'utilité publique: hôtel de ville, garage inefficace pour les pompiers, bibliothèque trop petite et bâtiment accessoire dans le parc servant aux travaux publics. Certes, il y a bien le réseau routier, mais le conseil y investit près de 750 000 \$ par année depuis quatre ans pour la réfection de trois à quatre kilomètres de chemin.

Le conseil municipal a identifié les trois grandes priorités en matière d'immobilisations: une nouvelle caserne de pompiers, une nouvelle bibliothèque et la transformation de l'église en centre culturel et communautaire. Ces projets s'inscrivent dans une orientation générale visant à restructurer le centre du village.

La caserne a pour fonction d'abriter des véhicules d'intervention appelés à répondre à plusieurs appels: incendies, accidents routiers, personnes en détresse, etc. En 2011, le service a effectué 71 interventions et 89 en 2012, sans compter les pratiques, formations et entretiens des équipements. S'il est vrai qu'autrefois la gestion d'un service d'incendie se limitait à répondre aux appels d'urgence, l'avènement de la Loi sur la sécurité incendie a donné lieu à des schémas de couverture de risques qui nous obligent à gérer l'organisation de ce service selon des critères beaucoup plus sévères. Et nous avons l'obligation de nous conformer à cette Loi.

Lorsque la caserne sera construite, l'actuel garage servant aux pompiers sera utilisé par les travaux publics. La nouvelle caserne deviendra un des éléments structurants du centre du village. Elle se devra d'être fonctionnelle, mais aussi d'avoir une architecture qui s'intègre bien au style que l'on retrouve à Sainte-Anne-des-Lacs. L'avant-projet présenté par la firme d'architectes Hébert/Zurita a plu aux membres du conseil. Cet édifice sera là pour les 50 prochaines années et deviendra une fierté et une sécurité pour toute la collectivité.

Enfin, côté financement, lors de l'adoption du budget 2013, le conseil a créé une réserve immobilière de 158 000 \$ devant servir à la nouvelle caserne, à la nouvelle bibliothèque et au centre culturel. Cette réserve sera transformée en règlement d'emprunt dont le total pourrait atteindre 1,8 million \$ remboursables sur 15 ans à un taux de 3%. Nous avons déjà signifié aux citoyens que ces projets se réaliseraient, tout en maintenant le taux de taxe à son niveau actuel, soit 0,55 \$ par 100 \$ d'évaluation. Il est donc temps de se mettre résolument à l'ouvrage!



Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

SERVICES MUNICIPAUX

URBANISME

Depuis 2010, un règlement provincial légifère l'installation de piscines au Québec, lequel vise à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement uniforme. Les municipalités locales sont tenues de veiller au respect de ce règlement. En bref, tout accès à une piscine doit être isolé du terrain par une enceinte d'une hauteur minimum de 1,2 m. Les parois d'une piscine gonflable ne remplacent pas une clôture; et la porte doit se refermer automatiquement. En outre, les accessoires (filtre, thermopompe) doivent être installés dans une endroit qui ne pas facilite pas l'accès à la piscine.

ENVIRONNEMENT

NOS PLANS D'EAU

Rappelons-nous qu'à Sainte-Anne-des-Lacs il y a de beaux plans d'eau, certes différents les uns des autres, mais tout aussi fragiles les uns les autres. Les lacs naturels et artificiels sont des écosystèmes bien distincts. Il est beaucoup plus probable de voir des cyanobactéries dans les lacs artificiels puisque les conditions physicochimiques favorisent leur développement. Pas de panique: souvenez-vous que les cyanobactéries existent depuis 2 à 3 milliards d'années et que les seules condamnables ont des concentrations de toxines élevées! En cas de doute, communiquez avec le Service de l'environnement (poste 226) et nous assurerons le suivi. Aussi, avant de mettre vos embarcations à l'eau, un petit nettoyage avec

du savon neutre et biodégradable suivi d'un bon rinçage hors de l'eau, aideront à freiner les espèces aquatiques envahissantes.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

MARCHÉ PUBLIC ÉCO-GOURMET

Ouverture le 23 juin de 10h à 14h au stationnement de l'église et tous les dimanches de l'été de 10h à 14h jusqu'au 29 septembre. L'an dernier, nous avons semé; cette année, la récolte réjouira tous les citoyens!

FÊTE NATIONALE 23-24 JUIN

Billets pour le souper spaghetti du 23 juin en vente au Service des loisirs à 10\$ (gratuit pour enfants de 10 ans et moins) et à l'entrée du chapiteau. Programmation complète au www.sadl.qc.ca.

JOURNÉES DE LA CULTURE

Invitation aux artistes pour l'exposition de miniatures des Journées de la Culture fin septembre; tous les médiums sont bienvenus. Voir format obligatoire au Service des loisirs, 5, chemin des Oies, et feuille d'inscription avec spécifications techniques.

FOIRE DU CADEAU 2013

Inscription des artisans dès le 1^{er} juillet (formulaire au Service des loisirs). Sélection effectuée en août par un comité spécial.

Les échos du

CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs



NORMAND LAMARCHE

Séance du Conseil municipal du 10 juin 2013

Mot du maire

Monsieur Ducharme est tout rayonnant et avec raison puisque la

journée a débuté par l'annonce d'une généreuse aide financière du gouvernement du Québec pour la

future caserne et elle se termina avec l'adoption, enfin, du nouveau plan d'urbanisme. Au cours de la conférence du matin, le maire dit avoir passé le message au député à l'effet que la municipalité n'avait pas d'infrastructures à faire subventionner mais par contre, elle avait besoin

d'une nouvelle bibliothèque et d'une mise à niveau de l'église pour la convertir en un centre culturel.

Tour de table

Les hôtels ont leurs étoiles de notation, les municipalités leurs fleurons et voici que maintenant les bibliothèques ont leurs livresques. Luce Lépine exhibe le certificat «Biblio QUALITÉ» pour notre bibliothèque de quatre livresques sur une possibilité de cinq. Monique Monette Laroche invite tous les citoyens à la Fête nationale du Québec les 23 et 24 juin. Serge Grégoire souligne l'excellent rapport préparé par des étudiants de l'Université de Sherbrooke qui met en évidence une stratégie de protection et de mise en valeur des milieux humides sur le territoire. Une lettre de remerciements sera envoyée aux auteurs. Jacques Goeffrion dit que l'excédent de sable étendu l'hiver dernier sur les routes a été ramassé ainsi que toutes les branches laissées dans les emprises des chemins, sauf sur la partie du chemin Sainte-Anne-des-Lacs, «royauté» du ministère des Transports. Enfin André Lavallée annonce que les nouvelles enseignes de chemins ont été reçues et qu'elles seront installées incessamment. Le conseiller Charron est absent.

Finances & Administration

Matériaux Robert Boyer voit sa facture passer de 50 % à 25 % des coûts de déneigement du terrain de stationnement face au commerce. Tous les dossiers de juridiction criminelle seront dorénavant dirigés vers la cour municipale de Sainte-Adèle pour être traités plus rapidement au coût de 400 \$ par dossier, mais la municipalité récoltera les amendes de dire le maire. Le conseil adopte la rémunération du personnel électoral en vue des élections municipales du 3 novembre. Fini les clés USB, le papier et la livraison pour transmettre les documents nécessaires aux caucus et séances du conseil: un espace informatique sur internet sera créé et les utilisateurs autorisés pourront y récupérer tous les renseignements nécessaires à leur travail. L'article 5.9 ajouté en début d'assemblée est adopté; il proclame que toute publication payée par les deniers publics se doit d'être dénuée de partisanerie. C'est André Lavallée qui lira la motion à l'article 5.10, également ajoutée en début d'assemblée. En résumé, la proposition demande à ce que les membres du conseil aient une rencontre avec le procureur ayant officié dans la cause de plainte pour harcèlement psychologique, et ce, avant la rencontre de conciliation ordonnée par la juge du tribunal administratif de la Commission des normes du travail dont la date limite a été fixée au 4 juillet 2013. La proposition a été adoptée à l'unanimité. Nous n'en savons pas plus sur cette cause.

Travaux publics

Il y aura un échange de terrains afin de laisser le chemin des Lilas à

sa place actuelle. Les câbles de Bell Canada seront rallongés et déplacés sur le chemin des Criquets au coût de 3012 \$. Le règlement corrigé 337-1-2013 concernant les ententes avec les promoteurs est adopté. Les chemins des Moqueurs, des Moucherolles et des Merises seront municipalisés.

Loisirs, culture et vie communautaire

Le camp de jour s'organise: embauche de moniteurs et d'une stagiaire et formation du personnel. La bibliothèque doit également embaucher du nouveau personnel de remplacement.

Urbanisme

M^{me} Christine Valiquette, directrice du service d'Urbanisme, se présente et explique les dernières modifications faites au plan et règlements suite aux commentaires des citoyens lors de la consultation publique du mois dernier. Par la suite le conseiller André Lavallée propose son adoption, et c'est accepté à l'unanimité. Le maire profite de l'occasion pour remercier le personnel, les conseillers et les citoyens qui ont participé aux nombreuses réunions et sessions d'études qui ont été nécessaires à la réalisation du nouveau plan d'urbanisme. Le public applaudi en signe d'approbation.

Sécurité publique et Incendie

Le conseil adopte le règlement SQ 03-2013-1 qui réduit la vitesse à 30 km/h aux abords des parcs Henri-Piette et Parent, du Country Club du lac Marois ainsi qu'au camp Olier.

Environnement

La compagnie Weed Man Laurentides, spécialisée en traitement de pelouses, recevra un constat d'infraction pour l'épandage d'engrais sur le territoire. La propriétaire du terrain engraisé se voit également recevoir un constat pour avoir autorisé l'épandage. Les panneaux d'interprétation installés sur l'île Benoit devront être remplacés au coût de 2248 \$ pour les rendre conformes.

Questions du public

La citoyenne qui vient de recevoir un constat d'infraction conteste énergiquement, clamant qu'elle habite la municipalité depuis plus de 25 ans et qu'elle croyait que l'épandage d'engrais n'était défendu que dans les bandes riveraines. On lui confirme que le règlement s'applique à la grandeur du territoire. D'ailleurs, le Guide du citoyen 2012-2013, à la page 19, est très explicite à ce sujet. Un citoyen fait la remarque que la subvention annoncée pour la future caserne n'est peut-être pas si sûre que ça puisque le PQ est minoritaire et que des élections prématurées et un changement de gouvernement pourraient tout changer. Après vérification, le député Claude Cousineau a confirmé au *Journal* que la somme est bel et bien réservée au Conseil du trésor.

Immeubles des Lacs
Agence immobilière

Mes meilleurs voeux
pour vos vacances estivales !



890 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, Fantastique domaine de 167 782 p.c. au bord du lac Ouimet. Vue qui embrasse le lac 365 jours par année - Résidence champêtre complètement rénovée.

MLS 28283732



650 000 \$

Wentworth Nord, Résidence de haute gamme au bord du Grand lac Noir. Terrain privé et plat. Facile d'accès à 20 minutes de l'autoroute 15 à St-Sauveur.

MLS 9572714



700 000 \$

Ste-Anne-des-Lacs, bord du Lac Ouimet avec plage de sable. Résidence de 4 chambres. Libre à l'acheteur.

MLS 9082852



379 000 \$

Ste-Adèle, Codominium dans le complexe du Chantecler avec accès direct au Lac Rond. Complètement rénové, garage intérieur, distance de marche de tous les services.

MLS 10392282

Andrée Cousineau

Courtier immobilier agréé

450 224-4483

www.immeublesdeslacs.com

acousineau@immeublesdeslacs.com

Courtier immobilier

No.1

à Ste-Anne-des-Lacs
en 2012, selon les données
de la CIGM.



**AUTOPRO****Prév-automobiles
mécanique 224-2771***Richard Bujold*
propriétaire3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca

NE LAISSEZ PAS DES PROBLÈMES AUTOMOBILES SABOTER VOS PLANS DE VACANCES

**JUSQU'AU 31 AOÛT 2013****89⁹⁵\$***Taxes, redevances écologiques et fournitures
en atelier (au besoin) non comprises.**LUBRIFICATION, VIDANGE D'HUILE ET CHANGEMENT DU FILTRE
VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE CLIMATISATION
PERMUTATION DES PNEUS**

- + Inspection de la direction avant, des amortisseurs et des jambes de force
- + Inspection visuelle des freins
- + Inspection du système d'échappement
- + Vérification du liquide de refroidissement et du niveau des fluides
- + Vérification de l'éclairage et du tableau de bord
- + Et plus!

* Pour la plupart des véhicules. Supplément pour les véhicules diesels et ceux de ¾ de tonne et plus. Comprend un maximum de 5 litres d'huile non synthétique 5W-20, 5W-30 ou 10W-30. Pour obtenir tous les détails, communiquez avec l'atelier NAPA AUTOPRO de votre région.

**Premier rang des fournisseurs de services
d'entretien automobile en matière
de satisfaction générale de la clientèle**

NAPA AUTOPRO a obtenu le pointage le plus élevé parmi les fournisseurs de services dans les éditions 2011 et 2012 de l'étude exclusive **Canadian Customer Commitment Study**™ de J.D. Power and Associates. Les résultats de l'étude 2012 reposent sur les réponses de 18 090 clients qui ont évalué 26 fournisseurs de services. Cette étude a mesuré la satisfaction des propriétaires de véhicules de 4 à 12 ans en ce qui concerne le service fourni tant par les concessionnaires de véhicules neufs que par les fournisseurs du marché des pièces de rechange. Les résultats de cette étude exclusive reflètent les expériences et les opinions des clients qui ont répondu au sondage en janvier-février et en juin-juillet 2012. Votre expérience peut être différente. Visitez le site jdpower.com.

**SERVICE D'ASSISTANCE
ROUTIÈRE NAPA**

La couverture est offerte aux clients détenteurs d'une carte d'accès du service d'assistance routière NAPA, délivrée uniquement par leur atelier NAPA AUTOPRO. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'atelier NAPA AUTOPRO de votre région.

**Couverture de 12 mois comprenant :**

- Remorquage d'urgence
- Déverrouillage des portières
- Remplacement d'un pneu crevé
- Survoltage de batterie
- Livraison d'essence

ON CONNAÎT ÇA**AUTOPRO****Appelez-nous dès maintenant pour prendre rendez-vous et obtenir plus de détails!**Renseignez-vous sur notre Garantie Tranquillité
d'esprit et notre programme d'assistance routière.**SERVICE
D'ASSISTANCE
ROUTIÈRE NAPA**Inscrivez-vous pour recevoir d'autres promotions,
des conseils d'entretien automobile et des
suggestions pour économiser!**Visitez www.NAPAAUTOPRO.com dès aujourd'hui!**

Bonne Saint-Jean!

Hé! les parents,
inscrivez vos enfants à
mon Fan-Club pour recevoir
de belles surprises et participer
à de supers tirages tout
au long de l'année!



Tirage de 5
ensembles d'été

le 12 juillet 2013

**parmi tous les membres
de notre Fan-Club.**

**Passez au magasin
pour vous inscrire.**
Aucun achat requis.



**N'oubliez pas de demander
votre cahier d'activités T'iga.**



IGA
Marché Piché

Service de commande en ligne le plus complet et efficace au Québec

Préparation de commande • Livraison disponible • Cueillette en magasin • Service courtois et rapide

www.iga.net



2635, boul. du Curé-Labelle, Prévost • 450 224-4575 • Ouvert tous les jours de 8 h à 22 h

Réseau de surveillance volontaire 2013

Des citoyens qui ont le goût de l'eau

JEAN MASSÉ

L'Agence des Bassins Versant de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) participe encore cette année au Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL*) via les chefs de lacs qui offrent généreusement de leur temps pour faire les prélèvements d'eau durant la belle saison.

Dès le printemps, l'ABVLACS, en collaboration avec les chefs de lacs inscrit les lacs voulant participer au RSVL. Ainsi, cette année 15 lacs situés dans les bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs participent aux tests d'eau du RSVL. Il s'agit des lacs Beaulne, Boucané, Canard, Caron, Guindon, Loïselle, Marois, Melançon, Ouimet, Parent, Saint-Amour, Schryer, des Seigneurs, Suzanne et Violon. Ces tests consistent à prélever trois échantillons d'eau (un par mois de juin à août) dans la fosse du lac (la partie la plus profonde). Le coût pour réaliser ces tests s'élève à 290\$ par lac. Cette année, l'ABVLACS a pu financer 60% de cette activité grâce à une généreuse subvention de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. La part restante provient des fonds de l'ABVLACS.

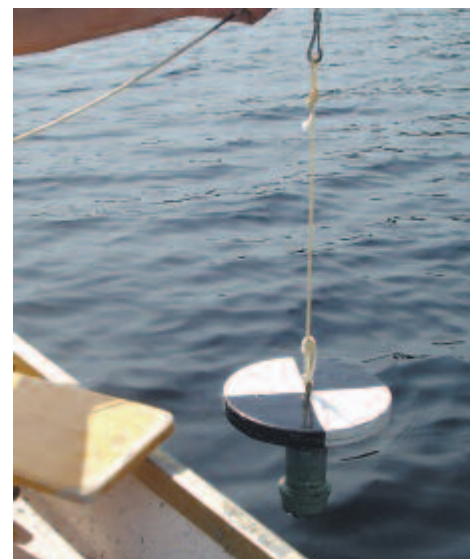
Des mesures de transparence sont également prises à chaque semaine durant l'été, toujours dans la fosse du lac, selon un protocole élaboré par les spécialistes du MDDEFP. Cette mesure est prise à l'aide du disque de Secchi. Pour chacun des trois échantillons d'eau prélevés par les chefs de lacs, le laboratoire d'analyse rattaché au ministère fera trois tests, soit celui du phosphore total, de la chlorophylle alpha et du carbone organique dissous. Ces tests servent à évaluer le niveau de santé des lacs et l'état de vieillissement des lacs. Par exemple, on dira d'un lac qu'il est malade s'il comporte un haut taux de phosphore (favorisant la prolifération des algues, notamment des fameuses cyanobactéries aussi appelées algues bleu-vert), un niveau élevé de chlorophylle alpha (indice d'une grande quantité

d'algues en suspension) et un haut taux de carbone organique dissous (présence de beaucoup de matière organique dans l'eau, souvent causée par une forte érosion du sol fréquemment associée à la déforestation). On dira alors que le lac est «eutrophe» c'est-à-dire dans un état avancé de vieillissement. L'eau du lac est alors peu transparente, plus chaude et peu oxygénée, ce qui entraîne une perte de la diversité biologique et la mort des espèces sensibles.

Ces tests et ces relevés permettent donc de dresser un carnet de santé des lacs participant au RSVL et d'adopter des mesures correctrices pour améliorer la qualité de l'eau et par le fait même améliorer la qualité de vie des espèces vivantes évoluant dans ces écosystèmes, incluant bien évidemment les humains que nous sommes. Les principales mesures qui ont été mises de l'avant jusqu'ici sur le territoire des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs ont trait à l'utilisation de produits sans phos-

phates et biodégradables (dans les eaux de lessive, des lave-vaisselles, de nettoyage divers); la conformité et la vidange régulière et règlementée des fosses septiques; le respect et la végétalisation de la bande riveraine et l'interdiction d'utiliser des engrais et des pesticides. Toutes ces mesures ne peuvent avoir un impact que si les citoyens et les usagers du territoire y participent. Et c'est le cas pour un bon nombre car on constate, de façon générale, depuis cinq ans, une réduction du phosphore dans l'eau des lacs participant au RSVL. C'est que les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs ont le goût de l'eau et veulent en prendre soin car elle fait partie de la vie et de leur mode de vie.

*Le RSVL est un partenariat mis sur pied en 2004 par le gouvernement du Québec. Il ras-



Un disque Secchi est un disque de métal ou de plexiglas divisé en 4 parties peintes alternativement en noir et en blanc, auquel est rattachée une corde. On descend le disque dans l'eau jusqu'à ce qu'on ne l'aperçoive plus. La profondeur à laquelle le disque cesse d'être visible est alors notée.

semble le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), les associations de riverains, les municipalités, les organismes partenaires, tel l'ABVLACS et les Conseils régionaux de l'environnement, ainsi que les chercheurs universitaires. L'objectif central est de suivre l'évolution de l'état de santé des lacs et des cours d'eau au Québec en plus de sensibiliser, d'informer et de soutenir les participants dans l'acquisition de connaissances et la prise en charge de la santé des lacs.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DES SUCCESSIONS ! VRAI OU FAUX ?

Quelqu'un m'a dit ...

Il n'est pas nécessaire de procéder à une **recherche testamentaire** auprès du registre de la Chambre des notaires du Québec si on trouve un testament dans les papiers personnels du défunt.

FAUX. La loi prévoit l'**obligation** pour le liquidateur d'effectuer une recherche complète, c'est-à-dire dans les papiers personnels du défunt **ET** auprès du registre de la Chambre des notaires du Québec. Déroger à cette **obligation** peut engager la responsabilité du liquidateur et celle des héritiers présumés.

Il n'est jamais trop tard pour **renoncer** à une succession insolvable.

FAUX. La loi prévoit le délai pour accepter ou renoncer à une succession. Passé ce **délai**, vous avez accepté la succession. De plus, si les formalités prévues par la loi ne sont pas respectées, les héritiers seront **PERSONNELLEMENT RESPONSABLES** des dettes de la succession, dettes présentes et même futures... Sans oublier que le liquidateur s'expose à des poursuites, même plusieurs années après le décès.

Pour ne pas accepter une succession, je n'ai qu'à **rien faire, rien prendre.**

FAUX. La loi prévoit que la renonciation à une succession se fait obligatoirement devant notaire et doit faire l'objet d'une publication au Registre des droits personnels et réels mobiliers (R.D.P.R.M.). Ne rien faire en matière de succession n'est **JAMAIS** une bonne idée !



Consultez votre notaire... avant qu'il ne soit trop tard !

INFORMATIONS



Me Sophie Lapierre, notaire
(450) 335-1222
s.lapierre@notarius.net
www.notairelapierre.ca

Me Amélie Lemay, notaire
(450) 335-1311
amelie.lemay@notarius.net
www.notairelemay.ca

2701, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0



Renaud & Fils Assurances Inc.

Fondée en 1920

Une expertise qui se transmet depuis trois générations à Prévost !

VIE

Votre situation familiale a changé ?

AUTO

Vous êtes curieux de comparer prix et bénéfices ?

HABITATION

Votre maison a pris de la valeur ?

ENTREPRISE

Une remise en question s'impose ?

INDEMNISATION

Sinistre, accident ou tout ce qui nuirait à votre train de vie.

VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Vous avez fait des acquisitions ?

Toutes ces questions trouveront leurs réponses en communiquant avec nos spécialistes.

En regroupant vos couvertures d'assurance vous y gagnez !

Les soumissions sont offertes sans obligation de votre part.



Marcel Renaud, C.D.A. A&S - Propriétaire
2886, boul. du Curé-Labelle à Prévost

services.renaud@vl.videotron.ca

Tél. : 450-224-2911

Bouger avec son chien même sous la pluie

ADAÉE BEAULIEU, CHARLIE BOURDEAU ET ISABELLE NEVEU

Le temps pluvieux n'a pas empêché plus de 300 visiteurs de participer, le 8 juin dernier, à la deuxième édition de la journée canine. L'événement s'est tenu au stationnement du Marché aux puces Prévost et a permis de chaleureuses rencontres autant entre maîtres qu'entre chiens.

Cette année, les organisateurs ont encouragé la participation des chiens et de leurs maîtres aux diverses activités démontrées. François Desautels et Marta Zalums, citoyens de Prévost ayant participé activement à l'événement, se sont dits ravis de cette initiative: «Nous avons été surpris des performances de nos chiens lors des essais.» Les deux bergers de Shetland de ce couple ont eu l'occasion d'expérimenter le parcours d'agilité et de diriger un troupeau de moutons.

En effet, à quelques mètres des kiosques, sur un terrain gazonné, Michèle Côté et son conjoint Jean-Luc Chartrand, de la bergerie de Falco, ont tout donné pour que l'activité de chiens de berger sur troupeau de moutons se déroule à merveille. Cinq moutons, un chien, un maître. Le ratio peut sembler inégal à première vue, mais lorsque les border collie se mettent à la tâche, rien ne peut les arrêter, sauf le maître. Après la démonstration, participants et bêtes ont pu se mettre à l'épreuve: «Pour plusieurs, c'est avec beaucoup

d'émotion qu'ils découvraient que leur animal possédait des qualités de rassembleur de troupeaux», soutient Michèle Côté, heureuse de pouvoir faire découvrir sa passion aux visiteurs.

Danser avec son chien

Les démonstrations de Freestyle canin présentées par deux élèves de Zuzanna Kubica de Cœur Canin, ont eux aussi fait sensation. Lors de cette activité, Geneviève Morin et son chien Oslo ont impressionné les participants avec leurs nombreux tours. Toutefois, pour réussir à présenter ce spectacle, le travail a été ardu pour ce maître et son compagnon. Depuis les deux dernières années, cette étudiante a dû faire preuve de constance, c'est-à-dire pratiquer chaque jour, et ce, en suivant le rythme de son ami à quatre pattes. Comme l'explique M^{me} Morin, l'objectif de ce sport n'est pas que le chien ait peur de faire des erreurs, mais c'est le renforcement positif qui est préconisé. Pour Oslo, l'apprentissage n'est pas



Geneviève Morin, élève de l'école Cœur Canin depuis deux ans, et son chien Oslo ont émerveillé la foule avec leur numéro de Freestyle.



Michèle Côté, accompagnée de cinq moutons et d'un chien de berger, a tout donné pour épater son public lors de sa démonstration de chiens de berger sur troupeau de moutons.



Les participants ont pris plaisir à faire essayer le parcours d'agilité à leurs chiens.

fini puisqu'il est possible de pratiquer cette activité jusqu'à la fin de la vie du chien, mais cela nécessite de s'adapter à ses capacités.

Des exposants passionnés

Sur le site, une vingtaine d'exposants dévoués à leur passion canine étaient rassemblés. Parmi ces derniers, Anne Campeau de Relation Canine, Marylène Mercier d'Élevage Le Cabotin et Alain Gagnon accompagné de Sylvie Ross, une famille d'accueil de Mira, ont donné des ateliers variés sur ce qui leur tient à cœur. Le crématorium pour animaux Incimal, le centre de toilettage Repasse-poil et la peintre animalière Françoise Dallaire se sont démarqués par l'originalité de leurs services.

Pour sa part, Marie-José Paquette, une citoyenne de Prévost, s'est distinguée en défendant une cause qui lui tient à cœur. Elle a présenté son projet visant la création d'une SPCA sur le territoire de sa municipalité et elle a invité les gens à signer sa pétition. «Dans la région, la SPCA la plus proche est celle à Sainte-Agathe

et les autres se situent à Montréal. J'ai donc présenté ce projet à la MRC de la Rivière-du-Nord parce que je crois que c'est un service auquel les citoyens devraient avoir droit», a expliqué M^{me} Paquette. Elle a affirmé qu'une collaboration avec la ville est essentielle dans l'élaboration de son projet et c'est pourquoi elle voulait avoir l'appui des citoyens.

Carole Bouchard, une organisatrice de la journée canine, a déclaré à propos du retour de l'activité l'an prochain: «On a toujours le désir de recommencer l'événement, car ça marche et ça fait rêver les gens!»



Marta Zalums, citoyenne de Prévost, et son berger de Shetland ont beaucoup apprécié la journée.

Bonne fête nationale !

Bonne St-Jean à tous !

Beauté
Mona

Spray tan 35\$

Electrolyse 50% réduction

675, RUE PRINCIPALE À PIEDMONT 450 227-7775

LES FONDs UNIVERSITAS
Spécialistes en épargne-études depuis 1964

Bonne fête nationale !

Aidez un enfant qui vous est cher à accomplir ses rêves en investissant dès maintenant dans un REEE.

Recevez des incitatifs gouvernementaux pouvant atteindre **jusqu'à 12 800\$*** pour ses études postsecondaires.

Pour plus d'informations, contactez notre représentante.

France Latreille Laurin
Représentante en plans de bourses d'études
21 ans d'expérience dans le domaine
514 910-4162
france.laurin@universitas.ca

REEE
Régime enregistré d'épargne-études

* Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) de 20% à 40%. Incitatif québécois à l'épargne-études (IOEE) de 10% à 20%. Maximum annuel jusqu'à 600\$ en SCEE et 300\$ en IOEE, selon le revenu familial net. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le prospectus sur notre site Internet ou communiquez avec l'un de nos représentants autorisés.

NAPA AUTOPRO

Atelier mécanique C.M.F. Inc.
684, chemin Ste-Anne-des-Lacs
Tél. 450 224-8664

Claude Fontaine propriétaire

Heureuse St-Jean à tous !

béton rive-nord

M. Roland St-Jacques

Meilleurs vœux de St-Jean à tous !

470 A Bd Roland Godard, Saint-Jérôme
(450) 436-2222

Nous et vous

La vie publique des pronoms et déterminants est l'objet de tendances curieuses. Quand un politicien, par exemple, dit *mon* gouvernement ou *mon* ministère, il utilise un terme dit « possessif », qui le place en position de force face à l'institution. L'air de rien, le maire qui évoque *sa* ville laisse sous-entendre qu'elle lui appartient, comme chacun le dit en parlant de *sa* maison.

Dans les discours politiques, la porte s'ouvre aussi très vite sur le pluriel absolu, celui qui inclut tout le monde, sans qu'on demande l'avis de personne. C'est celui des *ils* et des *elles*, qui servent à affirmer, sans preuve nécessaire, que les Québécois ou leurs voisines canadiennes sont toutes et tous de la même opinion que le député ou le chef de parti. « Les Canadiens préfèrent la création d'emplois aux préoccupations environnementales, disent les conservateurs ottawais; ils sont d'accord avec les coupures dans l'assurance emploi, puisque notre majorité nous permet de parler en leur nom. » Combien de Canadiens ont voté conservateur? 40 % des 60 % d'électeurs appelés à voter: une personne sur cinq.

Nous savons que la démocratie accorde les pleins pouvoirs au parti majoritaire; et qu'à l'étranger, un Premier ministre peut se prononcer pour tous les citoyens, mais le proces-

sus ne l'autorise pas dans son pays à parler au nom de tous.

C'est d'ailleurs pire quand les personnalités publiques passent au *nous*, qui n'existe en général que pour différencier les bons des méchants *eux*, toujours étrangers ou minoritaires, comme le printemps dernier l'a vu éclore dans les déclarations incendiaires du gouvernement libéral. Il y avait alors une population québécoise présumée d'accord (mais silencieuse) avec la répression sauvage, et il y avait les autres, gratteurs de guitare et « ostie » [sic] de carrés rouges, comme les a stigmatisés la digne représentante des forces policières au langage révélant son ouverture d'esprit.

Et quant au *vous*, la plupart du temps résumé aux amis, aux partisans, aux bénévoles d'élections, il ne sert pratiquement jamais pour interpeller la nation. Nos élus ne s'adressent jamais directement à la population. On y désigne plutôt les travailleurs, les femmes, les aînés, à qui on dit généralement qu'on les a compris, mais seuls les progressistes (non conservateurs) parlent au *vous*, en temps normal. À l'exemple, peut-être, de cet usage, passé dans les références incontournables, d'un John Fitzgerald Kennedy déclarant qu'au lieu « de vous demander ce que le pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

BONNE FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

à toutes les Prévostaises
et tous les Prévostois!



Le Maire et
le Conseil municipal

Célébrons
notre passé!

Célébrons
notre présent!

Célébrons
notre avenir!

Bonne Fête nationale !

Claude Cousineau
Claude Cousineau
Député de Bertrand
Vice-président de l'Assemblée nationale

NPD

Bonne fête nationale à tous!
Célébrons notre fierté d'appartenir à
une société unique en Amérique du
Nord par sa langue, sa culture, son
histoire et ses réalisations collectives
d'hier à demain.

Marc-André Morin
Député de Laurentides-Labelle
www.MarcAndreMorin.npd.ca

Une centenaire se meurt

BENOÎT GUÉRIN

Après la disparition, il y a quelques années, de la maison de Gordon Shaw, une deuxième résidence patrimoniale plus que centenaire a rendu l'âme la semaine dernière à Prévost.

En effet, la maison du 1277, Principale, connue sous le nom de «Strathcona Cottage», est tombée sous le pic des démolisseurs.

L'automne dernier, l'on prévoyait refaire les fondations de l'immeuble mais un problème avec l'entrepreneur qui n'aurait pas été fiable aurait fait en sorte que l'immeuble a été soulevé pour passer tout l'hiver dans cette position au dessus des coffrages qui n'ont pas ou n'ont pu être coulés pendant l'hiver. Ce printemps la maison a donné des signes évidents de vieillissement. La structure n'a pu tolérer sa position en équilibre précaire et tour à tour deux murs se sont effondrés, rendant la structure à toute fin impossible à sauver.

On se rappellera que cette maison apparaît déjà sur des photographies et des actes qui datent de 1911. Elle fut vendue avec son terrain et des «bâtiments» à Joseph Cleary en 1901.

La maison a aussi été la résidence de Ira Strong, conseiller municipal de Shawbridge de 1938 à 1960, d'où le nom de la rue transversale de Croissant Strong.

C'est une grande perte pour notre patrimoine bâti puisque ce bâtiment contribuait à l'atmosphère villageoise du Vieux-Shawbridge. Il y aurait lieu que nos élus se penchent sur l'importance de la préservation de notre patrimoine bâti en prenant des mesures pour citer, comme site patrimonial, un certain nombre de ces résidences qui font notre fierté au cœur du Vieux Shawbridge.

Par un froid matin de juin, trois témoins ont observé la démolition de la petite maison de briques rouges. Plus de 165 ans d'histoire qui disparaissent pour toujours de notre ville. Cette grande perte sera ressentie par chacun de nous. Comme il se doit, Mont Pleasant, Shawbridge, Prévost, sera plus jamais la même.

Carte postale

La petite maison de briques rouges

BENOÎT GUÉRIN

La maison connue sous le nom de «Strathcona Cottage» du 1277, Principale à Prévost, telle qu'elle apparaissait en 1911.

Au tout début de 1900, les lieux étaient la propriété de la famille Cleary. Le conseiller municipal de Shawbridge Ira Strong a aussi occupé l'immeuble qu'il a acquis en 1936.

Photographie originale: Collection Françoise Desnoyers/ Famille McAllister



Photo: Michel Fortier

L'histoire de la petite maison de briques rouges

TEXTE DE GARY SELBY,
TRADUIT PAR LYNE GARIÉPY

Depuis l'époque de l'esclavagisme, en passant par les révolutions et les guerres, jusqu'à la naissance d'Internet, la petite maison de briques rouges a été témoin de tout. Et puis, au matin du 11 juin 2013, un morceau important de l'histoire de Shawbridge, de Prévost, disparaissait. La petite maison de briques rouges, au coin des rues Strong et Principale, était démolie.

Les noms de ceux qui l'avait construite, en 1850, ainsi que de ses premiers occupants sont depuis longtemps effacés par le temps. Cette maison qui a assisté à tant d'histoire. Qui a vu le monde autour d'elle complètement changer. Prévost s'appelait Mont Pleasant lors de sa construction. Pour devenir Shawbridge en 1861, puis Prévost en 1972. C'était une des dernières maisons encore debout dont les briques rouges avaient été faites à Shawbridge. Car, à partir de 1850 jusqu'au début 1900, Shawbridge avait une grande fabrique de briques, qui était située derrière l'emplacement qu'occupe à présent Le Folberg. Celle-ci fournissait en briques la construction de la plupart des demeures de Shawbridge et des environs.

Cette humble demeure était, au commencement de son histoire, une maison de ferme pour M. Duncan McDonald senior, sa femme Jane McAllister ainsi que leurs deux jeunes enfants, Duncan jr et Jane, avec qui ils étaient

venus d'Écosse pour un Nouveau Monde rempli de promesses. Leur ferme était située le long de ce qui est maintenant la rue de la Station, jusqu'au chemin de fer. La petite maison de briques rouges connaîtrait plusieurs joies, et de grandes peines. Le décès de Jane McDonald, entre ses murs, le 18 novembre 1872, à 19 ans. Celui de son grand-père en 1873. Son frère Duncan jr a également rendu son dernier souffle dans cette maison en 1874, lui aussi à l'âge de 19 ans. Shawbridge était alors une petite communauté de cultivateurs, mais malgré tout, plusieurs jeunes sont alors décédés dans ce qui fut une terrible épidémie qui balaya le Québec en juillet 1874. Les parents continuèrent à habiter la maison, quoique plus rien ne fut jamais pareil. Duncan senior décéda à cette adresse en 1899, tout comme sa femme Jane en 1904. À ce moment, la ferme fut vendue séparément, et Rufus Cleary acheta la maison.

Shawbridge deviendrait ensuite le berceau du ski commercial en Amérique du Nord, ce qui changerait complètement le village. Malgré tout, la petite maison de briques rouges était encore debout, fière. Dans les années 1940, elle fut achetée par Ira Strong. La maison demeura la propriété de sa famille jusqu'aux années 1990. Elle passa ensuite aux mains de M. Caddie. Malheureusement, la maison, qui avait été témoin de tant de changements commençait à montrer des signes de vieillissement. Négligée depuis plusieurs années, la maison était dans un état désastreux.

Ventes et achats d'automobiles usagées

MISE AU POINT **DIRECTION**
FREINS **INJECTION**
ÉCHAPPEMENT **DIAGNOSTIQUE**
SUSPENSION **ANTIROUILLE**

VENTE DE PNEUS
NEUFS ET USAGÉS

SPÉCIAL
INSTALLATION DE PNEUS
À PARTIR DE **40\$**

SPÉCIAL
CHANGEMENT D'HUILE
À PARTIR DE **35\$**
Vérification en 11 points

GARAGE
Alain Viau

MÉCANIQUE GÉNÉRALE • CARROSSERIE



NOUVEAU
Service de remorquage
24h

1135, rue Doucet, Prévost • 450 224.7920



Depuis près de 25 ans, Michel Paradis offre ses services de plomberie aux communautés desservant Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et les autres municipalités environnantes. Aujourd'hui, la relève de monsieur Paradis prend le nom de MA-YA PLOMBERIE avec à son bord Martin Paradis (fils) et Yann Lalancette.

Ils ont choisi de faire équipe pour vous offrir des services de plomberie fiables et responsables où compétence et expérience sont réunies.



MARTIN PARADIS Président martin@plomberiema-ya.com

YANN LALANCETTE Vice-président yann@plomberiema-ya.com



Que ce soit pour une urgence ou une soumission, nous sommes là!

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • RÉNOVATION • SERVICE • DÉBLOCAGE • INSPECTION PAR CAMÉRA

Pour les amoureux de l'histoire

LYNE GARIÉPY

Dans le cadre des articles sur le patrimoine que nous vous présentons depuis quelques années dans votre journal, nous visiterons cette fois le circuit patrimonial restauré et augmenté, du vieux-Shawbridge. Attendue depuis déjà quelque temps, son inauguration avait lieu le samedi 8 juin dernier.

Près d'une soixantaine de personnes étaient rassemblées au Laurentian Lodge, sur la rue principale, pour l'événement. Propriétaires de maisons anciennes, amoureux de l'histoire, résidents de longue date, conseillers municipaux, député, gens de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord ainsi que représentants de votre journal, tous étaient présents afin de rendre honneur au patrimoine de Prévost. Après une élocution du maire, un charmant petit brunch fut servi avec de délicates attentions. Un conteur était prévu, mais il ne put se présenter. Il fut donc remplacé au pied levé par MM. Benoît Guérin et Guy Thibault, qui y allèrent d'anecdotes sur «l'ancien temps» de Prévost, appuyant leurs propos avec des images tirées de cartes postales de l'époque. Pour ceux qui l'ignorent, M. Guérin est celui qui présente gracieusement une carte postale ancienne, chaque mois dans le journal. Après les mondanités, les gens pouvaient parcourir le circuit. Un guide de l'aventurier était aussi disponible afin de piquer la curiosité des enfants.

Suivez le guide!

Le circuit est une réédition de celui de 1993, qui avait été fait par le Comité du patrimoine et de revitalisation du Vieux-Shawbridge, un regroupement de citoyens ayant à cœur l'histoire bâtie de leur village. La version 2013 a été réalisée par la ville de Prévost. L'itinéraire compte maintenant 26 bâtiments. Ceux-ci sont identifiables par un lutrin comportant un texte sur l'historique de l'endroit et des anecdotes, que l'on retrouve également dans le guide papier. On conseille de faire le parcours à partir de la gare. Bien évidemment, les maisons privées ne sont observées que de l'extérieur, et on se doit de respecter les propriétés. Les demeures qui faisaient auparavant partie du circuit sont présentées avec des textes se rapprochant des originaux de 1993. Quant aux habitations qui ont été ajoutées, elles ont pour la plupart été présentées par un texte, certes intéressant, mais certaines, malgré la qualité de la présentation visuelle patrimoniale, manquent de renseignements, laissant le lecteur sur sa faim. Quelques erreurs concernant l'architecture ont aussi été notées, que

nous espérons voir corrigées. Par ailleurs, un commentaire qui revenait assez souvent parmi les gens était que les lutrins version 2013 étaient beaucoup moins champêtres que ceux de 1993.

Plusieurs magnifiques demeures anciennes ne sont pas dans le circuit, mais il semble que cela soit dû au refus des propriétaires qui désiraient protéger leur intimité. Elles n'en demeurent pas moins un régal pour les yeux. Et pour ceux qui se demandent pourquoi aucune maison des secteurs Lesage et Prévost n'y figure, il semblerait qu'une prochaine édition viendrait à les inclure, ainsi que le crédit qui devait revenir à l'auteur de ces lignes pour les articles parus dans le *Journal de citoyens* depuis 2010. Ces articles ont d'ailleurs inspiré plusieurs des textes du nouveau circuit. Une erreur se serait produite dans le texte des remerciements du guide qui ne fait pas état de cette contribution.

Chaque personne ayant collaboré à la récolte et à la sauvegarde des renseignements concernant notre patrimoine mérite d'être reconnue. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter le guide et à parcourir le circuit patrimonial afin de découvrir les belles demeures anciennes du quartier. Faites honneur à tous ces propriétaires, amoureux du patrimoine, qui prennent soin de leur maison afin de conserver et habiter



Guide disponible à la Ville de Prévost



Photo: Lyne Gariépy

Benoît Guérin et Guy Thibault qui animent la rencontre en racontant des anecdotes sur «l'ancien temps» de Prévost et appuyant leurs propos avec des images tirées de cartes postales de l'époque.

un morceau d'histoire. Ce sont eux les vrais conservateurs de notre patrimoine, car sans eux, sans ces gens fiers de leur habitation, il ne pourrait y avoir de circuit. Connaître l'histoire de ces maisons aide à créer un sentiment d'appartenance, un lien avec nos prédécesseurs. Mieux encore, faites découvrir le parcours à des gens de l'extérieur. Pour l'avoir déjà fait, c'est une expérience enrichissante, autant pour eux, que pour nous, qui redécouvrons ainsi notre histoire à travers leurs yeux.

Pour les propriétaires de maisons anciennes qui désireraient voir leur demeure présentée dans ces pages, contactez Lyne Gariépy au *Journal des citoyens*. Nous aimerions faire une banque de renseignements sur l'histoire des maisons des années 1925-1950, tandis qu'ils sont encore disponibles. Car ces maisons font partie du patrimoine de demain.

PAQUETTE PAQUETTE
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.

2906, boulevard Curé-Labelle, C.P. 548, Prévost.
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

M A R C H É
BONICHOIX

3023, boul. du Curé-Labelle, Prévost

450 224-2621

Ouvert
7 jours
de 8h
à 21h

Bon congé !
Bonne fête nationale
à tous nos clients !
Ouvert le 24 juin
et le 1^{er} juillet !

Nos services

• Fruits et légumes
• Boucherie

• Boulangerie
• Bière, vin et fromage

• Épicerie
• Plats cuisinés

• produits BBQ
• Service de buffet

Nouvelle saison au jardin communautaire

Vos tendres pois mange-tout à l'abri des marmottes

CHRISTIANNE DURAND

Le printemps a ramené une nouvelle saison de culture au Jardin communautaire de Piedmont. De plus en plus de gens le connaissent et le fréquentent. Il est situé à côté du garage municipal.

Cette année la saison s'est ouverte à la mi-mai et se poursuivra jusqu'à la mi-octobre. La Municipalité de Piedmont met à la disposition des jardiniers une vingtaine de parcelles.



Il n'y a pas d'âges pour commencer à jardiner.

Chaque jardinier est responsable de sa parcelle, tant pour l'entretien que pour la récolte.

Vous demeurez en appartement ou en condominium, en montagne et votre terrain est très ombragé, vous en avez assez de voir les marmottes se gaver de vos beaux radis et de vos tendres pois mange-tout. Vous aimeriez pouvoir cultiver tout en vous amusant, le jardin communautaire pourrait répondre à vos besoins.

Ce jardin communautaire n'est pas un club sélect de retraités comme on pourrait le croire. Quelques retraités et de jeunes familles louent une parcelle. Pour être membre du jardin, il suffit de payer 25 \$ à la municipalité de Piedmont pour la saison, ce qui donne droit à une parcelle, à l'accès aux outils nécessaires pour jardiner, à l'accès à l'eau pour arroser et à des installations réservées au compostage des matières organiques. Cette année la Municipalité a amélioré le

site du jardin en installant des clôtures anti-marmottes!

La responsable du jardin, madame Élisabeth Vézina, précise que les parcelles se sont volatilisées comme des petits pains chauds et que le jardin communautaire est déjà rempli à pleine capacité cette année. Elle annonce également que cette activité est devenue tellement populaire que la municipalité a constitué une liste d'attente et songe à aménager d'autres parcelles l'an prochain. Les lopins sont d'abord attribués aux citoyens de Piedmont. Le nombre de parcelles étant restreint, les premiers arrivés seront les premiers inscrits pour 2014.

Les jardiniers peuvent cultiver les légumes de leur choix en respectant, pour le bon fonctionnement de ce jardin communautaire, les règlements en vigueur. Ces règlements aident à bien vivre ensemble la vie de jardinier. Les participants n'utilisent pas de produits nocifs pour l'environnement.

Nous constatons que les gens s'encouragent et s'entraident au jardin; une belle occasion de relaxer et de faire de nouvelles rencontres. Les activités de jardinage amènent à une



Corvée au parc des Sablières

Près de 45 citoyens ont répondu à l'invitation de la ville pour une corvée de nettoyage du futur parc des Sablières le 14 juin dernier. C'est avec enthousiasme que les bénévoles se sont joints aux conseillers présents pour nettoyer et ramasser les déchets accumulés au cours de sa vocation de sablière. Le maire Cardin était heureux de la réponse de ses citoyens et il envisage de reprendre l'expérience.

plus grande socialisation, c'est l'esprit communautaire à son meilleur. Les jardiniers débutants profitent de la générosité de jardiniers plus expérimentés, généreux de leurs conseils, idées, trucs et astuces. Nous retrouvons une variété impressionnante de légumes cette année encore au jardin.

La saison se termine lors de la Fête des récoltes au début d'octobre. Suggestion de lecture: *Le jardinier-maraîcher*, Manuel d'agriculture biologique sur petite surface de Jean-Martin Fortier, Les Éditions Écosociété.

C A M P B R U C H É S I



Barbouil Bruchési

Inscriptions en cours

Alors que l'on se bat contre les mouches et les maringouins, l'équipe du Camp Bruchési est à pied d'oeuvre et est déjà fin prête à recevoir des centaines d'enfants durant l'été. Pour les insécures ou les dernières minutes il est encore temps de s'inscrire mais faites vite les places s'envolent rapidement.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le Camp Bruchési, il est temps que vous sortiez de votre shack en bois rond ! L'organisme offre depuis plusieurs années un camp de jour en nature pour les citoyens de Saint-Hippolyte depuis plusieurs années. Bien loin du bitume et du béton les jeunes campeurs peuvent profiter de la magnifique forêt et du lac Achigan avec ses 1.7 km de berge en sable. Pas mal mieux qu'une piscine ou un boyau d'arrosage hein ?!

Le camp accueille les enfants à la semaine ou à la journée, service de garde inclus de 7h à 18h00

À bientôt,
Barbouil

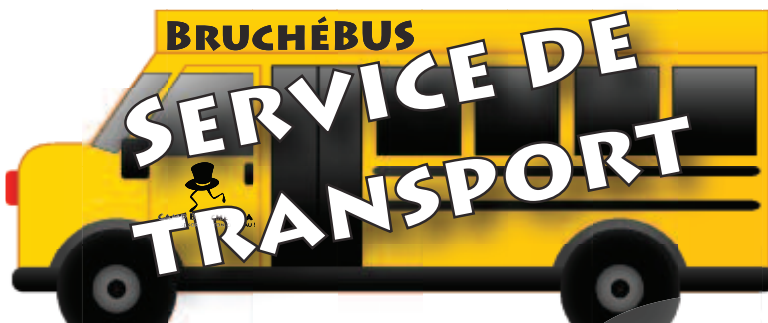
Service de navette

Nouveau service novateur à compter de cette année le Camp Bruchési offrira un service de navette à sa clientèle de camp de jour. Étant toujours à la recherche de moyens originaux pour mieux servir sa clientèle, le service de transport souhaite alléger l'horaire des parents et également permettre aux enfants ne disposant pas de transport de profiter des activités offertes par le camp.

Coût du service : 25\$ par enfant par semaine *

*Sur réservation seulement, horaire et itinéraire à venir en fonction du nombre d'inscrit

Pour plus d'informations
www.campbruchesi.ca
450-563-3056





PROGRAMMATION

Programme	Âges	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Coûts**							
CAMP DE JOUR																	
		25 au 29 juillet	Fds	1 au 5 juillet	Fds	8 au 12 juillet	Fds	15 au 19 juillet	Fds	22 au 26 juillet	Fds	30 au 2 août	Fds	5 au 10 août	Fds	12 au 16 août	
Maison des jeunes	12 à 15																100 \$**
Camp de jour Trad	5 à 12																100 \$**
BMX	10 à 14																145 \$**

CAMP À LA JOURNÉE		
	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
1 JOUR	30,00 \$	40,00 \$
2 ET 3 JOURS	25,00 \$	35,00 \$
4 ET 5 JOURS	20,00 \$	30,00 \$



Changement de zonage à Piedmont

À quoi pourrait ressembler le site des Cascades d'eau?

LOUISE GUERTIN

Le Conseil de Piedmont planifie la transformation du site qui accueillait les glissades d'eau. Une étape a été franchie le lundi 3 juin, à la rencontre mensuelle du Conseil, lorsque ce dernier a entériné un avis de motion pour adopter une résolution modifiant le zonage de l'ancien site des glissades d'eau de zone récréative en deux nouvelles zones, résidentielle et commerciale.

Le projet de règlement (756-02-13) vise à « concentrer les activités commerciales sur les voies de circulation bénéficiant d'une certaine visibilité ». Ce règlement change le plan d'urbanisme. Un extrait de l'article 3 se lit : « En outre, deux (2) accès seront aménagés sur le chemin du Moulin à proximité de l'autoroute des Laurentides (A-15) pour desservir un projet commercial majeur. » Qu'est-ce que ça veut dire? Le maire Cardin a répondu qu'on projetait une nouvelle sortie d'autoroute vers le nord, au niveau du chemin des Moulins; sortie que devra payer le développeur, a assuré le maire tout en indiquant qu'il ne savait pas ce qu'on prévoyait y construire.

Il est important que tout nouveau projet respecte la Charte des pay-

sages le long de l'autoroute 15. La MRC s'est déjà prononcée en faveur de la conservation de l'aspect bucolique des abords de l'autoroute. On voit que les villes ont démontré beaucoup de créativité dans leur interprétation de la protection des paysages. On souhaite, d'autre part, que les élus s'assurent que les projets n'auront pas d'impacts négatifs sur le Grand Ruisseau qui coule à proximité du site et qu'ils considèrent l'impact de l'achalandage et du bruit pour les résidents.

Le *Journal* a appris que le groupe Verdier est l'un des investisseurs dans ce projet. En visitant leur site Internet, on peut visionner le type de projets auxquels le groupe s'est intéressé: le Faubourg Saint-Jérôme (sortie 41, meubles Ashley, Tim

Horton/Wendys, Motel Super 8) ou à Mirabel (sortie 31), un regroupement de chaînes de restauration rapide et d'essence.

Est-ce rassurant de savoir que le règlement est ainsi formulé: « ... des efforts doivent être effectués afin de créer des développements distincts qui intègrent une signature propre à la municipalité tant au niveau de l'architecture que des aménagements. »

Quelle est la vision du développement à Piedmont? Quant à moi, j'ai en tête les paroles de la chanson des Colocs, la rue principale, qui dit: « *dans ma p'tite ville, on était 4 000* » et plus loin, « *Y'é tombé une bombe sa rue principale depuis qu'on construit le centre d'achat.* »

La municipalité a l'obligation de consulter les citoyens. Le Conseil devrait à sa rencontre mensuelle du 2 juillet indiquer la date à laquelle se tiendra cette consultation sur ce changement de zonage.

Conférence

Les milieux humides

RODOLPHE GIRARD

Le 21 mai avait lieu à la gare de Piedmont une conférence de Pierre Dulude de l'organisme Canards Illimités présentée par Francine Bouchard, vice-présidente de la Société d'horticulture et d'écologie du Grand Jardin Vert de Piedmont.

Le conférencier, diplômé en biologie de l'Université Laval, s'est montré perspicace dans son exposé sans jamais sombrer dans l'intégrisme écologique. Depuis 2003, il est détaché à l'organisme Canards Illimités, un organisme nord-américain à but non lucratif dont la mission est la conservation des milieux humides.

Un milieu humide est une zone qui retient l'eau d'une façon temporaire ou permanente. Au Québec, les milieux humides occupent plus ou moins 17 millions d'hectares ou 170 000 km

carrés soit environ 10% de l'ensemble du territoire québécois.

Il y a aussi le volet industriel et commercial qui amène très souvent une dégradation et, dans certaines circonstances, la disparition des milieux humides en milieu urbain. Contrairement à la croyance populaire, les milieux humides ne sont pas des terres inutilisables, au contraire, il joue un rôle dans le maintien de notre écosystème au même titre que les terres agricoles et les forêts.

Les deux heures de la présentation ont passé rapidement et rallié l'enthousiasme des gens présents.

Journées de la culture 2013

Appel de candidatures d'artistes peintres

EDITH PROULX, DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS

La Municipalité de Piedmont permet aux artistes peintres de la région d'exposer à la Salle Polyvalente de la Gare de Piedmont dans le cadre des **Journées de la Culture 2013** qui se dérouleront **les 27 et 28 septembre prochains**. Cette activité

sert à valoriser les réalisations artistiques et culturelles des citoyens. Un vernissage officiel aura lieu le vendredi 27 septembre 2013 de 18 h à 20 h.

Les artistes qui sont intéressés peuvent faire parvenir leurs dossiers de présentation à Edith Proulx au loisirs@municipalite.piedmont.qc.ca. Les peintres seront sélectionnés par un comité. – Date limite pour envoyer les dossiers, jeudi 15 août 2013.



Assemblée du Conseil de Piedmont, le lundi 3 juin à 20 h, présidée par le maire Clément Cardin.

Courrier express

- Lettre de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, annonçant une subvention de 2 000 \$ pour le Jardin communautaire.
- Demande à la Commission municipale d'exempter du paiement de ses taxes foncières L'Échelon des Pays-d'en-Haut, localisé au 734 rue Principale à Piedmont.
- Invitation de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts des Laurentides à son assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 7 juin 2013 à Saint-Faustin-Lac-Carré.
- Demande de financement de Vélo des Pays-d'en-Haut.

Entrefilet

- Assemblée de consultation à venir pour le règlement 756-02-13 afin d'apporter certaines modifications d'usage au terrain qui accueillait antérieurement les glissades d'eau de Piedmont, soit d'y inclure une composante résidentielle et commerciale. Rappelons que ce terrain qui appartenait à Mont Saint-Sauveur a été acquis par un groupe financier dont le principal actionnaire serait le

Groupe Verdier, une entreprise de développement de sites commerciaux. L'assemblée de consultation avait été annoncée pour le 25 juin, mais a dû être reportée afin de respecter le délai légal d'annonce publique.

- Le mardi 21 mai avait lieu à la salle du conseil une assemblée publique d'information pour le règlement 757-30-13 afin de mettre à jour le nombre de cases de stationnement requis pour certains usages, il n'y a eu aucune question ni commentaire.
- La MRC des Pays-d'en-Haut informe que le comité de sélection a retenu les services d'ingénierie de Équipe Laurence pour la gestion des travaux du lien cyclable Piedmont, Saint-Sauveur et Morin-Heights au montant de 44 610 \$.
- Piedmont verse 200 \$ pour une commandite au Musée du ski des Laurentides, l'échevin Gilles Dazé s'est retiré de la discussion parce qu'il deviendra président de cette organisation le 7 juillet prochain.
- Les comptes payables pour le mois de mai sont de 111 130 \$ et les comptes payés de 59 667 \$.

- Le 19 juin se tenait à la gare de Piedmont une conférence de presse organisée par le Comité des loisirs, sur les équipements de conditionnement physique avec des représentants sur place pour expliquer leur utilisation. Équipements dont l'acquisition a été rendu possible grâce à des subventions de la MRC et du MAM-ROT dans le cadre des projets d'infrastructures des municipalités reconnues ou engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).
- Résolution afin que les infractions criminelles commises sur le territoire de Piedmont soient sous la juridiction de la cour municipale de Sainte-Adèle, au lieu de celle de Saint-Jérôme comme c'est le cas actuellement.
- Embauche de monsieur Erik Lavallée aux travaux publics du 27 mai 2013 au 1^{er} novembre 2013. Le salaire sera selon la convention à titre de salarié temporaire à horaire flexible.
- Mandat à la firme Innovision pour la préparation de la liste électorale et autres services connexes pour l'élection municipale de novembre 2013 au montant de 2 849 \$.
- Le service d'évaluation de la MRC a reçu 31 demandes de révision de Piedmont pour une valeur de 12 000 000 \$. Un

manque de revenus possible qui inquiète le maire Cardin.

- L'émission des permis de construction du 1^{er} janvier au 31 mai 2013 a rapporté 1 423 500 \$ comparés à 4 100 500 \$ pour 2012. Le maire Cardin appréhende une diminution importante de revenus reliée à cette baisse de projets de construction qui engendrera aussi une baisse importante des droits de mutation immobilière pour la municipalité.
- Le surplus libre accumulé de Piedmont se chiffre à 1 000 385 \$. Après certaines dépenses d'immobilisation nécessaires, il deviendra 781 300 \$.
- La MRC des Pays-d'en-Haut a l'intention de renouveler l'expérience de la journée des aînés qui a eu lieu le 8 mai dernier au Chantecler et qui traitait des services offerts aux aînés.
- La fête de la famille aura lieu le samedi 3 août.
- Le nouveau nom des sites de la sablière Desjardins et Charbonneau deviendra le Parc des Sablières.

Urbanisme

- Demande de PIIA (Plan d'implantation d'intégration architectural):
- 770 boul. des Laurentides, modification aux couleurs du Tim Horton – acceptée.

- 305, chemin de la Montagne, rénovation – acceptée.

- Lot 2 313 289 chemin Albatros, construction nouvelle – acceptée.
- 220, chemin des Cormiers, rénovation – refusée.
- 231, chemin de la Corniche, agrandissement – acceptée.

Question du public

Un contribuable, monsieur Brent McCosker du chemin Terzi, demande au maire Cardin, au sujet de la sécurité des cyclistes, s'il était possible d'améliorer les accotements sur le chemin de la Gare et sur la Rte 117 en direction de Sainte-Adèle. Il a aussi mentionné la mauvaise signalisation sur la piste Wizard due au développement domiciliaire. Le maire a répondu que d'ici deux semaines la situation serait corrigée.

Un autre citoyen, M. dePooter, demande quand serait complété l'aménagement paysager de la tour Telus.

Une citoyenne, M^{me} Guertin, s'informe sur les modifications au règlement 756-02-13, relativement à l'ancienne Glissade d'eau de Piedmont et sa possible orientation commerciale. Le maire a répondu qu'une assemblée publique sera annoncée à la prochaine assemblée du Conseil.

L'assemblée s'est terminée à 21 h 10.

Raoul Sosa en concert le samedi 18 mai

Peintre en sonorités

SYLVIE PRÉVOST

Pour l'entendre, certains sont venus de villes éloignées. Certains sont venus d'un autre monde, celui du jazz. D'autres encore ne le connaissaient aucunement. Tous ont été éblouis.

M. Sosa a longtemps été privé de l'usage de sa main droite. C'est à force d'y croire avec acharnement, et sans doute grâce à un travail obstiné, qu'il a magnifiquement récupéré ses capacités. Mais au-delà de cette réussite, qu'il faut tout de même saluer, tous ceux qui l'ont entendu ont été soufflés par la musicalité immense de ce pianiste et par la profondeur de ses interprétations, résultat d'une intelligence pénétrant toutes les dimensions des œuvres proposées.

Le programme a débuté par six des *Études pour la main gauche* op. 92 de Moszkowski. Faire des plans sonores différents, dans une musique aussi dense, avec deux mains et dix doigts, déjà, ce n'est pas donné à tout le monde. Maintenant, essayez avec une main seulement... Et de surcroît, parez ces mélodies de toute sorte de traits, comme le ferait un peintre pour une image – traits longs ou pointillés, épais ou fins, fondus ou clairs, c'est toute une palette sonore qui nous emporte dans un monde d'émotions.

La même observation peut se faire au sujet de la musique espagnole qui a suivi. D'Albeniz, M. Sosa a joué trois pièces tirées de différents livres, chacune pleine de personnalité.

Navarra, la plus récente, énergique et parfois dissonante, *Cordoba*, parfois méditative parfois affairée, *El Albaicin*, plus mystérieuse. Granados a été interprété tout aussi magnifiquement, avec infiniment de caractère. C'est toute l'Espagne qui nous surprend avec ses rythmiques compliquées, ses accents incongrus, ses brusques changements d'humeur, son héritage culturel partagé entre l'islam et la chrétienté, à la fois proche et lointain. On sent la chaleur du sang, celle de l'air, l'ombre fraîche et humide, la terre sèche, la verdure opiniâtre, les joies, les drames, la tristesse et la tendresse.

Chopin, dont la musique a constitué l'essentiel de la seconde partie, s'est révélé ce soir-là sous un nouveau jour. Loin de faire dans le romantisme délavé, M. Sosa lui a prêté un mouvement vigoureux, d'une profondeur, d'une ampleur qu'on entend rarement et qui sont absolument convaincantes. *Exit*, la faiblesse phthisique, il y a déferlement d'énergie autant que ruissellement de notes! Liszt, en conclusion de programme, a bénéficié d'un traitement semblable, et le concert s'est terminé par une immense vague d'applaudissements de la part d'un public conquis.

Aveladeen

Endiablés «comme une araignée devenue folle»

GISÈLE BART

La feuille de route du groupe Aveladeen qui se produisait à Prévost le samedi 25 mai, sous l'égide de Diffusions Amal'Gamme, est éblouissante, tant celle de chacun de ses membres que celle de la formation en elle-même.

Assister à un spectacle de Aveladeen c'est participer à une fête au village qui se terminera inévitablement en rondes folles autour d'un feu de joie. Oui, mais quel village? Est-il situé en Bretagne, en Europe de l'Est, en Afrique du Nord, en Écosse, dans les bayous de la Nouvelle-Orléans, en Scandinavie ou au Québec? Toutes ces réponses sont bonnes. Mais ce qui est certain, c'est qu'il se trouve au pays de la Musique, citoyenne du monde s'il en est.

Assister à un spectacle de Aveladeen c'est avoir sous les yeux et aux oreilles une panoplie d'instruments difficiles à dénombrer, aux noms exotiques et aux sons familiers, dépayants, mystérieux ou empreints de nostalgie.

Assister à un spectacle de Aveladeen c'est ne pouvoir s'empêcher de taper des pieds et de tambouriner des doigts sur nos cuisses. C'est se retenir de se lever afin de danser sur place, ce que les musiciens auraient accepté avec plaisir, j'en suis persuadée.

Assister à un spectacle de Aveladeen c'est ne pas s'attendre à «un p'tit veillée tranquille». C'est se retrouver sous un quai *Comme une araignée devenue folle*, c'est écouter une pièce des plus sexy au titre évocateur, *Toss the feathers*, traduction libre: «secouer les

matelas». C'est aussi quelques pièces plus douces, deux ou trois, une jolie description de mésanges picorant des graines avec mariage du flageolet et du «frame» battement du cœur d'un géant. Également la *Valse du sablier* terminée par un chapelet de clochettes.

Assister à un spectacle de Aveladeen c'est être convié à un happening où l'on ne sait jamais à quoi s'attendre, mais tous les quatre étant d'indéniables virtuoses, c'est être assuré d'une prestation bien rodée où, sous l'apparence d'improvisations, tout s'enchaîne et s'amalgame sans jamais faillir.

Les membres du groupe étant tous les quatre compositeurs et arrangeurs, la plupart des mor-

ceaux avaient été écrits et orchestrés par l'un d'entre eux. Varié, le son sonnait plus Rock lorsque le percussionniste Bernard Ouellette se faisait batteur et plus World lorsqu'il redevenait percussionniste. Raoul Cyr à la guitare effrénée nous a encore une fois charmés par le trombone qu'il joue avec une joie évidente. Entendre le souffle de Michel Dubeau soufflant dans ses multiples flûtes ou appuyer sur la panse de sa cornemuse nous a «époustouffés» comme d'habitude. Quant à Benoît Chaput, c'est toujours avec la même aisance presque féline que nous l'avons vu et entendu passer d'une guitare à l'autre ou du banjo à la mandoline.

En conclusion, ce fut leur «toute fétiche», qu'ils avaient «gardée en réserve dans leur besace», Bélénos (dieu celtique du soleil), un morceau lumineux s'il en est.



Photo courtoisie

Just Ladies

Des plumes dans le vent

GISÈLE BART

Lors du spectacle du 25 mai, M. Yvan Gladu nous les avait annoncées de la façon suivante: «Si aujourd'hui il n'y avait que des gars sur la scène, la semaine prochaine, le 1^{er} juin, ce sera Just ladies».

Qui ne se souvient du générique du film *Forrest Gump*? Pendant plusieurs minutes, l'œil de la caméra y suit le planement d'une plume dans le vent. D'une légèreté infinie, tel que le veut sa nature même de plume, elle monte, flotte, virevolte, redescend, se pose, puis repart de plus belle se promener frivole sur le firmament.

Voilà une description assez fidèle du spectacle donné par Just Ladies. Il s'agit de trois jeunes femme, deux chanteuses, Margerie Lay et Josée Lafontaine et une guitariste-chanteuse, Marie-Claude Long, qui ont choisi la dentelle et le satin noirs comme habillement, afin de garder toute notre attention sur leur talent, leurs indéniables compétences musicales et leurs si jolies voix.

De ces trois voix, deux chantent dans la tonalité soprano qui demeure dans la douceur, même dans les moments plus intenses ou plus enjoués, attentives à la quasi-perfec-

tion des sons et à l'exécution des magnifiques harmonisations. Pour ce qui est de la guitariste, excellente soit dit en passant, elle possède une voix plus grave qui se laisse aller parfois dans un délire plus «trash» rompant un peu avec toute cette perfection. Il faut également souligner qu'elle est responsable des harmonisations de toutes les chansons. Quelques percussions, cabasa, «shaker» et tambourine viennent agrémenter la performance.

À la lecture du programme, nous nous demandons comment seront interprétés les inconsistants *Tico Tico* et *Pourquoi t'es dans la lune?*. Eh bien, là se trouve le génie de ces «ladies»: nous démontrant que ces bluettes ne sont pas des coquilles aussi vides qu'elles en ont l'air et qu'elles expriment des sentiments très simples du quotidien ou que, tout simplement, elles existent pour faire sourire. Ainsi, elles nous servent à une nouvelle sauce chacune des

chansons pour la plupart galvaudées à outrance, nous en faisant redécouvrir les paroles par leur impeccable diction.

Un des très beaux moments fut la chanson *Stop* de Sam Brown. La guitariste s'y est de toute évidence fait plaisir de sa voix plus puissante et moins classique, frôlant parfois les accents de Lisa Leblanc et ceci, de ma part, n'est pas une critique négative, même si je suis loin d'être une fan de cette dernière.

Durant le récital, si je puis me permettre, quelques notes un demi ton trop haut ont été laborieuses à atteindre, passant de l'aigu au strident. Il serait bon d'y remédier. Par contre, l'une de ces notes, étonnante et d'une grande beauté, est venue nous surprendre et nous charmer au cours du bel arc-en-ciel de Judy Garland.

Oui, les filles! Merci de nous avoir fait ainsi rêver. Et merci de nous avoir rappelé que quoi qu'il arrive, quand on s'abandonne à la Vie, the «river flow to the sea».



Photo courtoisie

Le théâtre à la défense des aînés

ADAÉE BEAULIEU

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, le Comité de prévention des abus de la MRC Rivière-du-Nord et du Nord de Mirabel a présenté le 15 juin dernier au Quartier 50+ de Saint-Jérôme la pièce de théâtre *Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon*.

L'activité visait à faire réaliser aux aînés qu'ils peuvent être victimes d'abus et à leur apprendre à dire non dans une telle situation. C'est devant une salle bondée que des comédiens bénévoles ont joué 14 scènes représentant des cas d'abus. Les mises en situation étaient très variées allant de la nièce qui voulait faire modifier le testament de sa tante à la petite-fille qui réclamait de l'argent à son grand-père pour un voyage scolaire.

Certaines scènes étaient aussi empreintes d'humour et ont fait rire les spectateurs aux éclats. C'est le cas des séquences où la compagnie *Organisons l'âge d'or* tentait d'arnaquer de différentes façons les personnes âgées. De plus, un professeur d'arts martiaux faisait des apparitions régulières pour inviter les victimes à dire non. Suite à la présentation, les aînés étaient invités à faire part de leurs commentaires et à répondre à



À la fin de la pièce, la directrice de la résidence a incité une victime à parler des abus qu'elle vit.

quelques questions. Lorsque l'animatrice a demandé aux participants

Une inauguration significative pour les Prévostois

CHARLIE BOURDEAU

Ouverte depuis maintenant un an et demi, l'école primaire des Falaises porte fièrement son nom, suite à son inauguration qui a eu lieu le 17 juin dernier par la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN).

Comme plusieurs autres villes et municipalités de la région, Prévost connaît un grand essor démographique et prend soin

d'implanter des services utiles pour les nouvelles familles. Ainsi: «L'école des Falaises est la deuxième école primaire que nous inaugurons en peu de temps et nous nous en

réjouissons», a soutenu Rémy Tillard, président de la CSRDN. En ce sens, l'école des Falaises peut accueillir jusqu'à 350 élèves dans 14 locaux, dont trois de niveau préscolaire.

Le nom de la nouvelle école a été un choix très significatif pour la population de Prévost. En effet, celui-ci fait référence au massif du parc des Falaises où s'y retrouvent les légendaires pistes de ski de fond tracées par Jack Rabbit.



C'est dans une atmosphère de joie et d'honneur que l'inauguration de la nouvelle école des Falaises a eu lieu, le 17 juin dernier.

Club de mycologues

Savoir bien identifier un champignon

MARIE MORIN

Le club va bien, nous sommes près de quarante membres en ce début de juin. Nous organisons une cueillette avec conférence le 27 juillet prochain et une autre à la fin de mois d'août avec un professionnel, Monsieur Raymond McNeil, biologiste, membre du Club de mycologues de Montréal, qui a écrit deux excellents livres sur les champignons et qui donnera une conférence suivie d'une cueillette supervisée.

Parlant de livres, il y a ceux de Monsieur McNeil, mais il y a aussi *Les Champignons Sauvages du Québec* par Matthieu Sicard et Yves Lamoureux, un très bon guide pour les mycologues débutants. Notez qu'il n'est pas recommandé d'utiliser des livres de France ou d'ailleurs pour identifier nos champignons qui ont leur propre personnalité. Dans les dernières années, on a rapporté des cas d'intoxications par des espèces similaires à des champignons de France mais qui n'avaient pas tout à fait la même composition chimique.

À l'aide d'un bon livre, vous pouvez commencer en juillet à cueillir quelques russules, bolets et chanterelles. Mais, attention, il ne suffit pas de constater la ressemblance avec la photo d'un livre, il faut analyser toutes les caractéristiques du

champignon. D'abord, s'il a un anneau et une volve (sorte de sac à la base du pied) on n'y touche même pas, il pourrait s'agir d'une amanite mortelle. On ne cueille pas un champignon isolé, il vaut mieux avoir quelques exemplaires d'une même espèce pour faire une bonne analyse, il peut y avoir une grande différence entre un jeune et un vieux spécimen.

On fait d'abord une sporée en posant le chapeau sur une feuille de papier blanc pendant quelques heures pour voir la couleur des spores. La sporée est un élément indispensable à une identification formelle. Ensuite, on compare la forme, la couleur, les dimensions et la texture du chapeau, du pied et des lamelles à la description de notre livre. Quant aux bolets, qui ont des pores au lieu des lamelles, l'identi-



Les coprins ne risquent pas d'être confondus avec d'autres espèces, ils ont une allure différente et, quand ils se détériorent et ne sont plus comestibles, ils se liquéfient comme de l'encre. Donc, tant qu'ils sont beaux et blancs, ils sont bons, très bons.

cation est plus facile, car il n'en existe pas d'espèces vraiment dangereuses. Quand on peut identifier le bolet amer qui est immangeable (on peut en goûter un fragment par curiosité), le bolet distingué et le bolet à pied velouté qui sont parfois indigestes, on mange des bolets (bien cuits) sans crainte.

Quand vous aurez réussi à faire correspondre tous les éléments de votre analyse à la description et la photo d'un livre, alors, allez-y de votre recette. Sinon, dans le doute, abstenez-vous absolument! N'oubliez pas que non seulement certaines intoxications aux champignons peuvent causer la mort, mais qu'elles peuvent parfois faire des dommages assez importants aux organes internes pour faire d'un mycologue un invalide pour le reste de ses jours.

Pour nous rejoindre et participer aux activités: clubmycologue@edprev.com

«Qu'est-ce qui empêche les gens de dénoncer?», une comédienne, Charlotte Déglise, a immédiatement répondu: «On est gêné et on a honte parce que ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui abusent». Pour contrer ce problème, de nombreux spectateurs ont proposé que la pièce de théâtre soit présentée aux autres générations.

Pour l'instant, se sont seulement les étudiants des écoles d'Argenteuil qui ont pu être sensibilisés. Toutefois, la pièce de théâtre devrait

bénéficier de subventions pour pouvoir se déplacer. Si tout se déroule comme prévu, les comédiens devraient offrir une prestation à l'Assemblée nationale cet automne. De plus, outre cette solution, les personnes victimes d'abus disposent de nombreux outils. En fait, plusieurs organismes, tels que la TRARA, L'APPUI Laurentides, le Centre de bénévolat, la CAVAC, Grands-Parents Tendresse et Dames de compagnie, étaient présents pour offrir leurs services.

Porto, le chien qui parle

La journée qui a précédé le gros party de chiens, j'étais sur le terrain avec quelques amis à courir dans les herbes hautes du champ et, conséquemment, à me secouer abondamment tellement j'étais trempé. Pendant ce temps, mon ami Alain et ses amis installaient les gazebos et plantaient les piquets, eux, tous couverts de leur imperméable car la journée était pluvieuse. Eux, ils ne connaissent pas le principe de se secouer, et pourtant, c'est drôlement efficace! Bon, je dois avouer que mes escapades dans la boue ont moins plu à Alain, car vers quatre heures, y'a Jess, la toiletteuse qui est venue me chercher pour un grand nettoyage.

Le lendemain, la journée du gros party de chiens, j'ai retrouvé des vieux copains de l'an passé qui étaient venus travailler sur les moutons. Mais voilà que plusieurs de mes amis ont été invités à évaluer leur habileté à déplacer les



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres: apcp_wouf@yahoo.ca www.wouflaurentides.org

moutons eux aussi. Je peux vous dire, pour avoir essayé, que c'est pas évident; ça peut avoir la tête dure un mouton! J'ai d'autres de mes congénères qui sont allés s'amuser sur le parcours d'agilité. Némoto n'a pas beaucoup aimé l'idée de rentrer dans le tunnel; le slalom, ça l'a étourdi un peu, mais les sauts, elle aimait bien! Ma grande surprise de la journée, ça été Oslo qui dansait avec Geneviève sur un tango. Qu'est-ce qu'ils étaient bons! Le lendemain,

Alain a voulu me faire danser. Moi, j'aime mieux poser devant la caméra et chanter! Mais même si Alain aurait bien aimé danser avec moi, il ne faut pas lui demander de chanter. Il n'a pas l'oreille musicale quand il s'agit de hurler.



Oslo se prépare à sauter dans le cercle



Némoto traverse le slalom avec un peu d'aide



20 ans pour le Ciné-Club de Prévost

La saison de projections du Ciné-Club de Prévost se conclut autour d'une belle nouvelle: pour célébrer le 20^e anniversaire de l'organisme, nous organisons un festival de cinéma d'une durée de trois jours qui amènera à Prévost un public de cinéphiles d'ici et d'ailleurs. Nous serons donc en relâche jusqu'au 23 août pour préparer ces belles festivités!

Dans le cadre du festival, les 6, 7 et 8 septembre prochain, le meilleur du cinéma québécois actuel sera présenté dans notre municipalité et les réalisateurs accompagneront leur film pour rencontrer le public. Ateliers, conférences et projections feront de la première édi-

tion du Festival du cinéma d'ICI à Prévost, un événement culturel incontournable pour la région.

Nous élaborons actuellement la programmation du festival. Les suggestions du public sont plus que bienvenues. Aussi, si vous connaissez quelqu'un ou si vous êtes quelqu'un ayant collaboré au Ciné-Club de Prévost au cours des 20 dernières années, veuillez communiquer avec nous. Nous préparons un court reportage sur l'histoire de notre organisme et vos témoignages seraient très appréciés!

Au plaisir de vous revoir très bientôt!

L'équipe du Ciné-Club de Prévost

Benoît
Guérin

Avocat

450-431-5061



L'hameçonnage

N'ayez crainte, l'hameçonnage n'a rien à voir avec la pêche. Ce mois-ci je vous entretiens donc d'un problème de fraude propre à internet. Ce sera donc plus une chronique sur la prudence qu'une chronique légale.

L'hameçonnage est une fraude qui sévit sur internet de plus en plus souvent. La technique est somme toute assez simple. Vous recevez un courrier électronique portant l'en-tête de votre banque ou institution financière ou encore d'un organisme particulièrement connu. Ce courrier vous indique par exemple qu'un problème quelconque est survenu dans la base de données de l'organisme en question et que pour s'assurer de l'intégrité des données ou pour toute autre raison comme des problèmes possibles avec votre crédit, vous devez au plus vite transmettre à l'organisme par courriel votre numéro d'identification personnel (NIP) ainsi que le numéro de votre carte de crédit ou de débit. L'image graphique est bien imitée et le tout à l'air tout à fait crédible. Plusieurs mordent alors à l'hameçon (d'où le nom de la technique) et viennent de dévoiler un grand nombre d'informations personnelles permettant entre autres au fraudeur de vider partiellement ou complètement votre compte bancaire.

On a même vu certains fraudeurs utiliser des noms de personnes que vous connaissez (en utilisant vos données sur Facebook par exemple) et vous réclamer des sous en vous indiquant qu'ils se sont fait voler tout leur argent dans un pays lointain. Ils vous réclament une somme pour pouvoir revenir au Québec. Vérification faite, souvent ces personnes connues n'ont même pas bougé de chez elles.

Notez bien que les courriels provenant des fraudeurs ne vous sont adressés personnellement que très rarement, car ils sont transmis à un maximum de personnes à la fois. Il n'est pas rare non plus de recevoir des courriels en anglais.

En cas de doute, ne dévoilez aucune information personnelle, ne transmettez aucune information par courriel et communiquez avec l'entreprise par téléphone ou en utilisant une adresse web obtenue d'une source sûre. Vous pourrez alors éviter d'être responsable des pertes qui pourraient survenir suite à l'utilisation illégale de votre carte de crédit ou de débit pour lesquels vous êtes responsables.

Si vous êtes victime et que malgré tout vous avez fourni des renseignements personnels, communiquez immédiatement avec les émetteurs de cartes dont les numéros ont été dévoilés et signalez l'incident à la G. R. C. au ou au 1-888-495-8501.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

Une grande Prévostoise

Tante Thérèse nous a quittés

MARIELLE NÉRON

Une grande Prévostoise nous a quittés, le 19 avril, à l'âge de 99 ans pour le paradis. Madame Thérèse Lanthier a eu le cadeau qu'elle convoitait depuis un certain temps : le ciel. Tout son entourage l'appelait « Tante Thérèse » parce que c'était sous ce nom qu'elle se présentait pour accueillir tous ceux qui la côtoyaient.

Son fils adoptif, André, trace les points forts de sa vie. Elle avait 43 ans quand elle l'a recueilli âgé de cinq mois. Elle est alors propriétaire d'un commerce sur le boulevard Labelle, à Saint-Jérôme : Thérèse Grenier Haute Couture qui est devenue par la suite Thérèse Grenier Corsetière.

À cette époque, elle achète une maison et participe à la fondation de la paroisse Saint-Pierre avec le chanoine Maurice Théorêt. Elle y offre ses services de musicienne pour toucher l'orgue et accompagner la chorale de la paroisse. Durant cette période, elle hébergera sa mère pendant 17 ans. Elle va exercer ses talents d'horticultrice à Brébeuf, au chalet dont elle est propriétaire avec son époux Léopold Lanthier (Paul). Elle était championne pour faire pousser des tomates.

En 1974, l'expropriation de sa maison à Saint-Jérôme la pousse acheter une maison à Prévost, sur la rue Lesage où elle demeurera jusqu'à un mois et demi avant son décès. Elle continue son rôle d'organiste à la paroisse Saint-François-Xavier. Soeur Denise Malo, alors responsable de la paroisse, la sollicite constamment pour les célébrations.

En 1999, sa maison est consacrée pour recevoir les Cénacles. Chaque deuxième lundi du mois, une dizaine de personnes se réunissent chez elle pour prier pour les prêtres. On y disait le chapelet, on participait à la messe que le Père Jacques-André Therrien p.s.s. venait célébrer, puis on finissait avec un goûter fraternel.

Sa grande dévotion à Marie s'étendait jusqu'au Centre Marial Marie-Reine-des-Cœurs à Chertsey. Elle y a



M. Bertrand Néron et madame Thérèse Lanthier, en juillet 1996 lors de la fête des bénévoles. Elle avait été honorée pour son engagement bénévole à la paroisse Saint-François-Xavier.

créé le pèlerinage annuel de la paroisse pour la fête de Notre-Dame-du Rosaire, au début d'octobre. Nous étions une trentaine à aller dire le chapelet, faire le chemin de la croix dans la montagne aux belles couleurs d'automne. C'était magnifique!

Tante Thérèse a développé une autre passion : la peinture. Elle a vendu ses tableaux au profit de Marie-Reine-des-Cœurs et de la communauté des Frères Saint-Jean

de la paroisse Saint-Pierre. Une de ses grandes qualités était son accueil. Des gens de tout âge venaient la voir. On venait se divertir auprès d'elle, mais surtout partager ses soucis qu'elle portait dans sa prière.

Vivre seule pendant 20 ans et susciter tant d'amour et d'entraide tient du miracle. Tante Thérèse communiquait son esprit de foi, d'espérance et de charité. Elle continuera certainement sa mission de là-haut.



Nos sorties et activités à venir

SUZANNE MONETTE

Souignons l'anniversaire de nos fêtés de juin 2013

Le 2 juin, Marcelle Coulombe, Léo Couture – le 3, Jean Bédard, Georgette Gagnon – le 4, Nicole Bernier, Jeannine Desgroseilliers, Nathalie Cyr – le 5, Carmen Lahaie – le 8, Yolande Brodeur, Roméo Gauthier – Mario Pelletier – le 10, Paul-André Thibault – le 11, Gilles Mitchell (gagnant du gâteau) – le 12, Claudette Auger, Robert Joncas – le 13, Micheline Lefebvre – le 17, Carmen Clusiau – le 20, Gisèle Beauchamp – le 21, Jean-Pierre Létourneau – le 22, René Lévesque – le 25, Yvette Charlebois, Carole Robert – le 26, Rita Matte – le 28, Denise Laporte – le 30, Alain Heine et Yvon Létourneau. En mai, la

gagnante du gâteau a été Huguette Mailloux. Un grand merci à nos fidèles et généreux commanditaires. Ce geste est très apprécié par tous nos membres.

Les vacances sont déjà à notre porte jusqu'en septembre prochain. Les cours de danse avec Michel et Nicole sont terminés et reprendront le 9 septembre 2013, de 15 h 45 à 17 h 30; info : Thérèse, 450-224-5045. Le bingo sera de retour le 17 septembre, les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, à 13 h 30; info : Thérèse, 450-224-5045. Le shuffleboard (palet), reprendra le lundi 9 septembre, à 13 h; info : André, 450-224-2462. « Vie Active », un programme d'exercices en douceur, n'attend que vous pour vous remettre en forme. Il reprendra le mer-



Pauline Lépine, à droite, présente les fêtes de juin et mai, Gilles Mitchell et Huguette Mailloux, heureux gagnants du gâteau du marché Piché offert par Claude Thibeau du Marché Piché.

credi 11 septembre, à 10 h 15. N'oubliez pas, c'est gratuit avec la carte de membre; info : Ginette, 450-569-3348 et Pauline, 450-227-3836. Le scrabble sera de retour également le 11 septembre, à 13 h; info : Cécile, 450-592-1023. Jeux de société (cartes, dominos, également au programme en septembre « Jeux de dards et poches »), ce programme débute le 10 septembre, les 2^e et 4^e mardi du mois à 13 h 30; info : Gilles, 450-436-1749, ou Jean-Marc, 450-224-5312. L'aquaforme sera également de retour pour une nouvelle session du 11 septembre au 27 novembre, à l'Académie Lafontaine, le mardi de 19 h à 20 h. Il est toujours temps de vous inscrire; info : Micheline, 450-438-5683.

Notre prochain souper/danse sous le thème « Le temps des pommes », avec Michel et Nicole, aura lieu le 14 septembre, à 18 h, à l'école Val-des-Monts de Prévost; info : Suzanne, 450-224-5612 ou Micheline, 450-438-5683. Prix : 22 \$/membre et 25 \$/non-membre.

Prendre note que la pétanque a déjà débuté ses activités les mercredis soirs à 18 h 30, au terrain municipal près de la piscine, rue Maple, depuis le 22 mai jusqu'au 28 août; info : André, 450-224-2462 ou Micheline, 450-438-5683.

Le 27 juin 2013, sortie d'une journée comprenant une visite du Musée Grévin, Montréal (Centre Eaton), souper au restaurant l'Académie et pièce de théâtre « Idéal pour bricoleur », au Théâtre des Hirondelles de Beloeil; info : Suzanne, 450-224-5612 ou Micheline, 450-438-5683.

Séjour à l'Hôtel du Parc Orford, les 14, 15 et 16 août, sous le thème « Le rétro à son meilleur ». Dépêchez-vous de réserver, il ne reste que quelques chambres; info : Suzanne, 450-224-5612 ou Micheline, 450-438-5683.

Terminons sur cette belle pensée : « Lorsqu'on ne peut avoir ce que l'on aime, il faut apprendre à aimer ce que l'on a ». – Gardons le sourire et passons un très bel été.

Cviau & fils
PAYSAGEMENT & EXCAVATION
1428, montée Rainville, Prévost
450-224-2577

- fossé
- ponceau
- drain français
- entrée d'eau
- terrassement
- marches en pierres naturelles

CPA **ANDRÉ MARTEL CPA**
Comptable Professionnel Agréé
"André Martel, CPA auditeur, CGA"

Tél.: (450) 304.4773
Fax : (450) 436.8089
950 A. Rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5M5
amartelcpa12@videotron.ca



L'été se fait attendre...

CATHERINE BAÏCOIANU

Tout vient à point à qui sait attendre, comme le disait il y a cinq siècles Clément Marot... il nous suffira d'être patients et peut-être aurons-nous un cadeau en échange; un automne tempéré et flamboyant, un automne qui prend son temps... Enfin, en attendant profitons au moins de ces longues heures de clarté pour observer les oiseaux!

Cette année encore nous vous recevrons à la gare **pour la Saint-Jean-Baptiste**, dans le cadre des activités organisées par la Ville de Prévost avec la participation financière de la société nationale des québécoises et des québécois. À partir de midi la grande tablée familiale (avec hot-dogs) et pavoisement des bicyclettes. En après-midi, pétanque, mini golf, jeux gonflables et animation ambulante sauront vous divertir. Les hot-dogs seront toujours disponibles sur le site pour le souper. À 18h, conte par André Hamelin *le Diable est à Prévost*. Puis suivra l'ouverture officielle et la

levée du drapeau. À 20 h 15, en première partie, la chanssonnière Marie-France Thibault et le violoniste et interprète Marc Angers en deuxième partie. Pour finir un feu de joie clôturera la soirée vers 22 h.

Une nouveauté à signaler, un panneau installé sur la piste près de la gare souligne le caractère patrimonial du bâtiment. En effet la gare s'inscrit dans le document: *Chemin patrimonial*, initiative de la Ville de Prévost, qui raconte l'histoire du secteur de Shawbridge. Une brochure illustrée et un carnet de route du Jeune Expert (disponibles à la



Le panneau patrimonial à la gare de Prévost

gare) vous sont proposés pour vous faire connaître l'histoire des lieux.

En attendant, cette année encore le Symposium de peinture qui aura lieu du 31 juillet au 4 août, vous pourrez admirer les œuvres de



Francine Cadieux-Laurin devant une œuvre.

Francine Cadieux-Laurin, sculpteur et peintre qui nous offre des portraits saisissants: jusqu'au 2 juillet à la galerie de la gare.

Qui dit Saint-Jean, dit vacances d'été...c'est le temps pour nos béné-

voles de prendre un peu de repos, ils seront remplacés cet été par **Charlie Cormier** que les habitués connaissent déjà et par **Carolyne Chabot**, qui viendra faire ses premières armes sur le marché du travail. Un grand merci à tous nos bénévoles!

Ne tardez pas à venir nous rendre visite, nous avons de l'eau réfrigérée, des liqueurs, des jus, des muffins et du café à vous offrir. Nous avons des sourires et de la bonne humeur. Nous avons des chaises et des tables à l'ombre ou au soleil, et nous partagerons tout cela avec vous!

Il est possible de vivre sans drogues
NARCOTIQUES ANONYMES
 514-249-0555
 1 800-879-0333
 www.naquebec.org
DERNIER ARRET
 vendredi 20h/chaque semaine à la gare de Prévost



DANIELLE LAROCQUE

Êtes-vous du type pelure ou épluché?

L'été est la saison des fruits et des légumes par excellence. Quoi de mieux qu'un fruit ou un légume frais pour dynamiser notre santé ou nous désaltérer!

Mais, êtes-vous de ceux qui comme moi enlèvent la pelure des fruits ou de légumes parce qu'elle contient les traces des produits chimiques sensés contrer les insectes? Vous avez raison de le faire, mais, tout comme moi, vous avez aussi tort de le faire! Épiions la conversation suivante

Pierre – Danielle, je te suggère de ne pas enlever la pelure de tes fruits et

légumes. La pelure est ce qui contient le plus d'éléments protecteurs pour la santé.

Danielle – Il n'en est pas question. Je ne veux pas ingurgiter des produits chimiques contenus dans les pesticides.

Pierre – Danielle, je te parle de fruits et de légumes de culture biologique. C'est ça ta solution.

Danielle – Je veux bien, mais j'ai besoin que tu m'en parles davantage. Explique-moi précisément pourquoi je devrais manger la pelure de mes fruits et de mes légumes... biologiques.

Pierre – Les fruits et les légumes ont leur système de protection contre les insectes et autres agressions, cela s'appelle la peau. Grâce à son système phyto chimique de réparation, elle concentre des éléments aux vertus curatives; c'est précisément ce que tu

enlèves. Par exemple, il y a de deux à six fois plus d'antioxydants dans la pelure de la pomme que dans sa chair.

Danielle – Je veux bien manger plus d'éléments protecteurs sans la contrainte des produits dangereux. Cela me semble alléchant. Mais je me vois mal avaler la peau d'un kiwi ou mordre dans un ananas non épluché.

Pierre – Évidemment que toutes les pelures ne se mangent pas; mais pour le kiwi par contre, c'est une question d'habitude ou de goût. Cependant, je dois t'avouer que j'ai appris graduellement à bien mastiquer la pelure; en effet, la pelure contient beaucoup de fibres. Quand j'ai commencé à garder l'épiderme de mes pommes de terre, mes carottes, mes navets, mes pommes, mes poires, mes pêches...

j'avalais plus que je ne mastiquais. J'ai appris que des fibres c'est bon pour la santé, mais qu'il vaut mieux les mastiquer longuement avant de les avaler, surtout quand elles proviennent d'aliments crus.

Danielle – Tiens! dans mon frigo j'ai justement des bleuets. En veux-tu?

Pierre – Très certainement! Mais attends, ils ont beaucoup moins de valeur, à comparer de nos petits bleuets du Lac Saint-Jean.

Danielle – Que veux-tu dire?

Pierre. Pour la même quantité, il y a plus de pelure... plus d'effet protecteur et... .

Danielle – ... plus de saveur. Moins de pollution due au transport... plus de plaisir...

Proches aidants

L'Antr'Aidant arrive en ville

ADAÉE BEAULIEU

L'Antr'Aidant a annoncé, lors de sa conférence de presse du 19 juin, qu'elle étendra ses services à la MRC de la Rivière-du-Nord à compter de cet automne.

Cet organisme à but non lucratif commencera un groupe de soutien pour les proches aidants de la région à partir du 19 septembre. Les personnes admissibles, soit les proches aidants dont l'aidé est en perte d'autonomie, seront invités à se rencontrer le jeudi après-midi toutes les deux semaines, et ce, aussi longtemps qu'elles le désireront. Elles pourront aussi obtenir un soutien psychosocial individuel selon leurs besoins.

Alors que les proches aidants de la MRC des Pays-d'en-Haut bénéficiaient déjà de ce service, ceux de la MRC de la Rivière-du-Nord pouvaient seulement participer à des groupes de soutien fermés. Comme l'explique Julie Gravel, la coordonnatrice des activités cliniques de l'Antr'Aidant, ces derniers ne

durent que huit semaines et ne laissent pas le temps aux individus d'acquiescer de l'expertise et de se doter d'outils pour leur situation spécifique.

C'est pourquoi, après avoir fait ce constat, le Comité des Proches Aidants MRC Rivière-du-Nord, un des comités de la Table de réflexion et d'actions de retraités et d'ainés (TRARA), a approché l'Antr'Aidant pour lui demander de mettre en place un groupe de soutien permanent et ouvert capable de pallier ce manque de services.

Parmi les organismes qui siègent au comité, le CSSS de Saint-Jérôme et la Maison Aloïs Alzheimer sont des partenaires importants dans le projet. En fait, le premier a décidé de fournir un bureau, un téléphone,

une boîte vocale et des références à l'Antr'Aidant alors que le second a offert ses locaux pour la conférence de presse. De plus, puisque le projet bénéficie d'une subvention de L'APPUI Laurentides pour les proches aidants d'environ 34 000 \$, le groupe de soutien est assuré d'être financé pour les deux prochaines années. La Maison Aloïs Alzheimer a donc proposé à l'Antr'Aidant un de ses bureaux pour la deuxième année.

Malgré ses acquis, la question des locaux reste encore à déterminer puisque l'espace doit être suffisant pour accueillir de 20 à 25 personnes. Toutefois, peut importe la décision, pour M^{me} Gravel, il est essentiel que l'Antr'Aidant déménage lors de la deuxième année, et ce, pour permettre à l'organisme d'être plus près de la communauté. En ce qui concerne le nombre de groupes, la coordonnatrice affirme qu'elle devra se réajuster avec le

temps puisque ceux-ci se forment de façon très naturelle.

L'objectif de l'Antr'Aidant est clair: «l'organisme souhaite offrir des services personnalisés à long

terme, et ce, par le biais de la solidarité d'un groupe puisque le principal problème des proches aidants est qu'ils se retrouvent souvent isolés», conclut Julie Gravel.

JABRIANE
 Remplissage de piscine
 transport d'eau
 450 820-8031
 518 565-6021

Benoît Guérin
 Avocat
 (450) 431-5061
 téléc.: (450) 431-5206
 60, rue de Martigny Ouest
 Saint-Jérôme
 (Qué.) J7Y-2E9
 bguerin@qc.aira.com



AVEC ODETTE MORIN

Cuisine de camping



Je ne saurais vous donner tous les détails de la recette miracle du camping réussi, mais je peux vous faire part de quelques astuces qui peuvent s'avérer très utiles. Ces trucs et ces recettes ont été testés sur des humains lors d'expéditions de camping semi-sauvage du genre dormir sous la tente pas trop loin de la voiture, cuisiner sur un feu ou de la braise de charbon de bois avec l'assistance d'un brûleur (un rond) au gaz propane.

Le premier truc d'entre tous est d'avoir une bonne réserve d'eau potable. Prenez des cruchons de lait (2 l.) de plastique bien nettoyés, remplissez-les (au 4/5) d'eau fraîche, puis faites-les congeler. Vous pourrez mettre les cruchons gelés aux quatre coins de votre glacière et utiliser cette eau potable à mesure qu'elle dégèle. D'après mon expérience, ces gros glaçons peuvent durer plus de 3 jours. Certains aliments voyagent moins bien que d'autres, alors ça vaut la peine d'y penser et de planifier les

menus en conséquence. On mange les plus périssables au début et l'on essaie de ne pas générer de restes. Le secret est dans la planification des menus et la gestion de la glacière. Les viandes seront prêtes à cuire soit marinées ou congelées dans des emballages hermétiques. Si vous tenez mordicus à vos spaghettis sauce bolognaise, apportez la sauce congelée. Les aliments congelés contribueront à garder le contenu de votre glacière bien froid et vous les mangerez à mesure qu'ils dégèlent.

Les papillotes font du camping !

Vous pouvez préparer un repas complet dans une papillote. Je vous en avais déjà parlé, mais ça fait longtemps... Il s'agit de cuire des aliments, souvent en vrac, dans une enveloppe de papier parchemin et/ou de papier d'aluminium. À la maison, vous pouvez les cuire au four, mais aussi sur le grill dans l'éventualité d'une panne de courant ou de chaleur caniculaire. Si comme moi vous n'aimez pas mettre vos aliments en contact direct avec le papier d'aluminium, faites d'abord une papillote de papier-parchemin (papier sulfurisé) puis enveloppez-la d'aluminium. Sur les feux de bois, le papier d'aluminium épais est de rigueur. Découpez un rectangle assez grand pour pouvoir contenir les aliments d'un côté et rabattre l'autre côté (du rectangle) par-dessus. Fermez les 3 côtés ouverts en repliant les bords 2 ou 3 fois sur eux-mêmes. Mettez les papillotes sur le feu et dès que vous entendrez un grésillement, retournez-les à l'aide de pinces de cuisine et/ou d'une spatule métallique. Après 2 ou 3 minutes, déplacez-les vers une partie moins

chaude du grill ou des braises. Retournez-les au moins une fois à mi-cuisson.

Poisson sauvage style Méditerranée

Si vous êtes en voyage de pêche, prenez une bonne truite, un achigan, un petit brochet, sinon le saumon pêché au supermarché fera l'affaire. Pour un poisson entier, faites une seule papillote, pour les pavés faites des papillotes individuelles. Servez le tout avec un bon couscous assaisonné à votre goût. Je donne la recette pour 2 personnes.

Ingrédients

- Truite (ou autre), 1 petite ou 2 pavés de saumon (environ 110 g soit 4 onces chacun)
- Tomate italienne, 1 petite concassée par portion
- Poivron de couleur, 3 ou 4 lanières par portion
- Courgette, 1 petite tranchée mince (facultative)
- Oignon, 3 ou 4 tranches minces par portion
- Ail, 1 ou 2 gousses hachées
- Raisins secs, 15 à 30 ml (1 à 2 cuil. à soupe)

- Olives noires, 3 ou 4 par portion (facultatives)
- Jus d'un demi-citron
- Huile d'olive ou beurre, au besoin
- Sel et poivre, herbes et épices au goût

Préparation

Mélangez les tomates concassées avec le jus de citron, l'ail, les aromates ou épices de votre choix. Mettez le poisson sur le papier, salez et poivrez, puis déposez-y le mélange de tomates. Ajoutez les tranches de courgette et d'oignon, les lanières de poivron, les raisins secs et les olives. Arrosez d'un peu d'huile d'olive ou surmontez la préparation de 1 ou 2 noisettes de beurre. Salez, poivrez et scellez les papillotes. La durée de la cuisson peut varier entre 10 et 20 minutes, selon la méthode utilisée (plus longtemps pour un poisson entier épais).

Papillote de pommes de terre au thym

Un pur délice! Vous pourriez y ajouter du bacon cuit haché, des tomates séchées, etc. Je vous conseille de faire 2 ou trois papillotes, car trop grandes, elles sont difficiles à manœuvrer et elles cuisent plus lentement. Pour 3 à 4 personnes.

Ingrédients

- Pommes de terre, 3 moyennes en dés de 1 cm de côté
- Oignon, 1 petit haché
- Beurre ou huile d'olive ou un mélange des deux, environ 15 ml (1 cuil. à soupe)
- Sel et poivre
- Thym, romarin ou origan séché ou frais, 3 à 5 ml (1/2 à 1 cuil. à thé)

Préparation

Divisez les dés de pommes de terre en trois parties, mettez-les sur le papier, puis répartissez les autres ingrédients dans chaque papillote. La durée de la cuisson peut varier entre 25 et 40 minutes.

Couscous assaisonné

Le couscous est un des aliments les plus utiles en camping. Il ne requiert pas de cuisson, il suffit de le réhydrater. Vous pouvez en mettre (sec) dans vos sautés de légumes et y ajouter soit de l'eau, du bouillon, même du jus de pommes pour qu'il puisse gonfler. Hors du feu, vous couvrez la préparation et vous la remuez deux ou trois fois. Pour la recette qui suit, j'ai calculé qu'avec 45 ml (3 c. à soupe ou 1/4 de tasse) de semoule (sèche), on obtient une portion d'environ 225 ml (1 tasse). Le ratio semoule/liquide est d'environ 1 semoule pour 1 3/4 liquide. Pour 3 à 4 personnes.

Ingrédients

- Couscous (semoule) moyen, 225 ml (1 tasse)
- Eau bouillante, 400 ml (1 3/4 tasse)
- Cube de bouillon de volaille (dilué dans un peu d'eau chaude), 1/2 à 1 (omettre le sel) facultatif
- Sel et poivre au goût
- Ail, fines herbes, épices au choix

Préparation

Mélangez tous les ingrédients, couvrez et laissez gonfler (hors du feu) de 10 à 15 minutes. Remuez le tout avant de servir.

Bon appétit !

MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS, SAQ SÉLECTION SAINTE-ADÈLE



Au moment où vous lirez ces lignes nous serons arrivés officiellement à la belle saison, en espérant que le soleil sera au rendez-vous avec son lot de ciel bleu, de pluie matinale et de soirées remplies de «mouches à feu»!

Pour bien débiter la belle saison, je vous amène en Espagne et en Italie, en découverte et en classique! Bonne dégustation!

Oro de Castilla 2011, Rueda d.o. Sise au centre de l'Espagne, cette appellation méconnue nous livre un magnifique vin blanc élaboré uniquement à partir du cépage Verdejo. Une magnifique robe jaune paille, une limpidité et une brillance scintillante, voilà comment se dévoile ce vin au premier coup d'œil. Au niveau aromatique, nous sommes envahis par des parfums de pomme-poire et de fleur blanche, une touche de noisette et de muscade. En bouche, le vin possède une belle acidité, une rondeur enveloppante et une très légère note d'amertume qui est caractéristique de ce cépage indigène. Accords gourmands: Poulet BBQ (celui sur la canette de bière), un sandwich aux légumes grillés avec cheddar (quelques minutes dans le presse-paninis). **Oro de Castilla 2011 à 16,40 \$ (11962862)**

En rouge, un vin classique et passe-partout: Capitel San Rocco 2010 et 2011. Un très beau vin du nord de l'Italie, dans le Piémont sous l'appellation Valpolicella avec mention «ripasso». Ce qu'il faut savoir du Ripasso c'est qu'il s'agit tout d'abord d'un valpolicella, un vin léger et en fruit de la région de Vérone, mais dans cette région, on y fabrique aussi de l'amarone, vin puissant et généreux élaboré à partir de raisins partiellement desséchés ayant perdus jusqu'à 35% de leur poids en eau, le résultat? Un vin concentré en matière colorante, en fruits, en tanins et en sucre ce qui donne des vins relativement alcoolisés de façon naturelle avec parfois une touche de sucre résiduel, ce qui

ajoute à leur charme! Mais revenons à notre valpolicella! Une fois la fermentation de l'amarone terminée, le vin est tiré pour vieillissement, toutes les matières solides qui restent dans le fond de la cuve de fermentation présentent encore un intérêt, c'est pourquoi, les vignerons effectuent une repasse, il verse le valpolicella dans cette cuve et provoque une deuxième fermentation, cela a pour effet d'ajouter du caractère à notre valpolicella qui se retrouve ainsi avec ses plus beaux atours pour nous séduire. Dépendant du vigneron, nous pouvons trouver sur le marché des ripasso sec ou demi-sec, à vous de voir! En qui concerne le produit dégusté, il s'agit d'un vin sec, donc sans sucre résiduel, mais très rond et très soyeux.

La robe rouge rubis intense est dotée d'une belle limpidité et d'une belle brillance. Au nez, nous avons des arômes de fruits rouges et noirs légèrement «confiturés». En bouche, le vin est étoffé, mais sans aucun assèchement, l'acidité est rafraîchissante et nous avons droit à une belle persistance en bouche. Accords gourmands: En format 750 ml pour le 2011, opté pour les viandes blanches grillées, les pastas, un burger avec de belles tranches de tomates bien mûres. En format 375 ml pour le 2010, osé la randonnée de vélo ou de kayak avec arrêt pique-nique dans une clairière isolée...rillettes de canard, cheddar, pain aux fines herbes et le tour est joué! **San Rocco 2011, Valpolicella superiore ripasso (750 ml) à 20,50\$ (972216) et San Rocco 2010, Valpolicella superiore ripasso (375 ml) à 10,80\$ (10253431)**

À la recherche du mot

Solution page 36

PERDU

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 - Couleur aussi appelée «foi-de-carotte».
- 2 - Bleue, c'est la cyanobactérie.
- 3 - Plante à bulbes dont une espèce fournit le safran.
- 4 - Gros bloc de glace.
- 5 - Peuvent être éternelles en hautes montagnes.
- 6 - Plaques cornées qui recouvrent certains poissons et reptiles.

Mot recherché: Fixe et nourrit.

- 1 - Racine tropicale qui fournit le tapioca.
- 2 - On la jette pour immobiliser un navire.
- 3 - Partie centrale de l'atome.
- 4 - Géant vorace dans les contes de fées.
- 5 - Acier inoxydable.
- 6 - Domicile principal d'une famille

Mot recherché: Moins important qu'un château.

MOTS CROISÉS

Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontal

- 1- Se fait secouer régulièrement.
- 2- Voisin du sud - Actinium.
- 3- Nota bene - Fait la peau.
- 4- Produit des borborygmes.
- 5- Coutumes - Ville de Belgique.
- 6- Applique la loi musulmane - Partie de partie.
- 7- Interjection - Pourri - Sud-ouest - Surprennent les touristes.
- 8- Avion à décollage et atterrissage courts - Parcours - Profite d'une nana.
- 9- Complètement foutus.
- 10- Estuaire profond - Dure un an - En mouvement.
- 11- Le fait d'être soi-même et non un autre - Sous surveillance.
- 12- Pronom - Répéter sans cesse.

Vertical

- 1- Îles de Corse.
- 2- Représente un état.
- 3- Négation - Eau-de-vie.
- 4- Odeur suave - Terminaison.
- 5- D'un verbe amusant - Lettre grecque - Salaire.
- 6- Hospitalisés.
- 7- Sodium - Utiles dans une démocratie.
- 8- Mises en joue - Ont cessé de picoler.
- 9- Fleur jaune - Poissons.
- 10- Arbres d'Asie - Article d'ailleurs - Se trouve à la fin.
- 11- Animal de compagnie du voisin du sud - Prolifération de globules blancs.
- 12- Fourrures convoitées - Avoir chaud.

par Odette Morin, juin 2013
Solution page 36

ACTIVITÉS *En bref*

Messe de la Saint-Jean à Sainte-Anne-des-Lacs

Pour la Saint-Jean, une messe aura lieu à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs le dimanche 23 juin à 11h. Elle sera présidée par l'abbé Ronald Labonté et des chants traditionnels québécois composeront le programme musical. Les personnes présentes pourront aussi déguster des brioches et du café à la fin de l'événement.

Route des Arts

Le samedi 22 juin à partir de 13h se tiendra le lancement de la 14^e édition de la Route des Arts à la Christ Church de Saint-André

d'Argenteuil. Au cours de l'après-midi, il sera possible de visiter la Galerie Route des Arts et de participer aux ateliers animés par les artistes de la Relève. L'accordéoniste Michael Nerenburg et le batteur Kevin Sullivan seront aussi présents. L'activité se terminera par un point de presse de 16h à 17h.

Sixième édition du Festival du Monde

Le Festival du Monde de Saint-Jérôme aura lieu le 6 juillet à partir de 11h à la Gare de Saint-Jérôme. L'événement, qui regroupe des dizaines de danseurs, chanteurs et musiciens des cinq continents, sera animé par Beбето Lonsili et Pascale

Rochette. Les participants auront l'occasion d'observer les artistes à l'œuvre, de prendre part à divers ateliers et de déguster des produits étrangers.

Humoristes au Théâtre du Marais de Val-Morin

Le Théâtre du Marais de Val-Morin présentera, cet été, deux spectacles d'humour à l'Église Saint-Norbert. Dorice Simon montera sur scène à partir du 6 juillet pour offrir son one-woman-show *C'est des choses qui arrivent* alors que Boucar Diouf sera présent le 9 et 10 août avec son dernier spectacle *Pour une raison X ou Y*.

Festival de la chanson des Laurentides

Les organisateurs du Festival de la chanson des Laurentides, qui se déroulera du 5 au 10 août à la salle Augustin-Norbert-Morin de Sainte-Adèle, sont à la recherche de familles d'accueil pour les artistes de la relève. L'équipe souhaite aussi recruter des bénévoles pour les soirs de représentation. Pour information, contactez Jolyanne Mongrain au 514-972-7558 ou par courriel jolyanne@chansonlaurentides.com. Les billets sont également disponibles au www.chansonlaurentides.com.



2955, boul. Curé Labelle, Prévost
Tél. : (450) 224-2322
www.physiodesmonts.com

La tête vous tourne ?

Qui ne s'est jamais plaint d'étourdissement ou de perte d'équilibre ne serait-ce qu'une fois dans sa vie ? Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les étourdissements sont une cause commune des visites chez le médecin. En effet, 40% des visites chez le médecin chez les personnes âgées de plus de 40 ans sont dues à des problèmes d'équilibre ou d'étourdissements.

Les étourdissements peuvent provenir de plusieurs sources différentes telles que : le système circulatoire (pression artérielle, insuffisance des artères vertébrales...); le système neurologique (accident cérébral vasculaire,...); la région cervicale; la médication; l'aspect psychologique d'une personne; ainsi que le système vestibulaire (au niveau des oreilles, comme une labyrinthite ou des vertiges paroxystiques positionnels bénins VPPB)).

Je me pencherai sur ce dernier terme, VPPB qui doit vous sembler étrangement compliqué et vide de sens. Le VPPB représente environ 25 à 35 % des causes de vertiges. Il est dû au détachement de petits cristaux de l'oreille interne (appelés otoconies), qui vont flotter dans les liquides des différents canaux de l'oreille interne et déclencher le vertige lors de certains mouvements. Les vertiges reproduits lors du déplacement de ces petits cristaux sont habituellement de courte durée (moins de 1 minute) mais assez importants pour affecter le travail ou les habitudes de vie d'une personne.

Le VPPB est un peu plus fréquent chez la femme. Il peut survenir à tout âge, avec un pic de fréquence aux alentours de la cinquantaine. Dans 10% des cas, il est provoqué par un trauma à la tête (qu'il soit petit ou gros !); dans d'autres cas il peut être déclenché par une position allongée prolongée, et dans la plupart des cas, le VPPB survient sans aucune raison. Ce problème est habituellement unilatéral.

La principale plainte de la personne atteinte est que sa tête tourne. Les facteurs qui aggravent les symptômes sont ceux qui modifient la position de la tête dans l'espace, étant donné que les petits cristaux sont localisés dans les oreilles. Se tourner dans le lit, se faire laver les cheveux chez le coiffeur, attacher ses souliers, faire des redressements assis, sont toutes des activités qui provoquent les symptômes chez les personnes atteintes.

Comment traiter ce problème ? La plupart des médecins et des physiothérapeutes peuvent aborder ce problème. D'abord il faut faire une évaluation complète du patient pour s'assurer que les systèmes circulatoires, neurologiques, articulaires sont en bon état et ne sont pas la cause des vertiges. Ensuite, il y a une technique appelée Dix-Hallpike qui permet d'identifier le VPPB et de le traiter en même temps. Cette manœuvre a pour effet de relocaliser les petits cristaux à la base des canaux et ainsi arrêter les vertiges. Cette technique de traitement sera efficace dans 80% des cas. Dans les autres cas, elle ne sera pas efficace et seul le temps aura raison des symptômes. Les interventions chirurgicales sont très rarement pratiquées pour le VPPB. Finalement, ne négligez pas vos étourdissements et tentez d'en trouver la source !

Caroline Perreault,
physiothérapeute



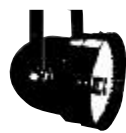
L'ÉTÉ, C'EST FAIT POUR JOUER. ET POUR ÉCONOMISER.

Une piscine qui vous fait économiser, c'est doublement rafraîchissant ! Améliorez l'efficacité énergétique de votre piscine en optant pour des produits qui réduisent votre consommation, comme une minuterie pour filtre, une toile solaire ou une pompe à deux vitesses.

* Découvrez combien vous pourriez économiser en visitant le www.hydroquebec.com/piscines.

JUSQU'À 435 \$*
D'ÉCONOMIES PAR ÉTÉ





La programmation pour la saison 2013-2014 du diffuseur En Scène a été récemment dévoilée au public. Pour cette 25^e saison, En Scène présente plusieurs valeurs sûres, tant en humour qu'en musique.

Une nouveauté toutefois, de nouveaux sièges seront installés dès septembre à la salle André Prévost de la polyvalente, un changement que les abonnés sauront apprécier. En humour, si votre curiosité a été piquée par quelques-uns de nos articles et que vous regrettez de n'avoir pu assister à certains spectacles, vous

avez une chance de vous reprendre. Les spectacles de Laurent Paquin *L'erreur est humaine*, Billy Tellier, *La loi du plus fort*, ainsi qu'*Alexandre Barrette... et personne d'autre*, d'Alexandre Barrette, tous trois excellents, seront présentés en rappel. Tout comme les spectacles de Réal Béland, Jean-Marc Parent, Michel

Barrette, Lise Dion, et j'en passe.

En musique, Jesse Cook, que j'ai vu en 2011, et qui offre à chaque fois une performance enlevante, viendra nous présenter son nouveau spectacle. Un autre artiste que j'ai eu le plaisir de voir et d'interviewer, le virtuose de la guitare Steve Hill, toujours aussi captivant sur scène, partagera cette dernière avec les musiciens Matt Andersen et Kim Churchill. Un *show* qui promet.

Parmi les nouveaux spectacles, voici

ceux qui ont particulièrement éveillé mon intérêt. Tout d'abord, en humour, la découverte de l'année, Adib Alkhalidey. Le nouveau spectacle de Dominic et Martin, ainsi que celui de François Morency, sont très attendus, tout comme le magicien Luc Langevin. La pièce de théâtre Marius et Fanny, quant à elle, a piqué ma curiosité, car dans la description, il est écrit que ce classique de Pagnol sera présenté dans la langue mélo-dieu du sud de la France.

Pour le volet musical, Vincent Vallière nous présentera un nouveau

spectacle, issu de son album qui devrait paraître à l'automne 2013. Les sœurs Boulay, coup de cœur de la scène musicale québécoise de la dernière année, seront de passage à Saint-Jérôme en décembre, soit quelques mois après leur spectacle à Oshéaga, en août. Marie-Mai, quant à elle, continuera sa tournée miroir, en rappel.

La programmation complète, ainsi que tous les renseignements, sont disponibles à www.enscene.ca, ou au 450-432-0660. Bonne saison!



AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 669

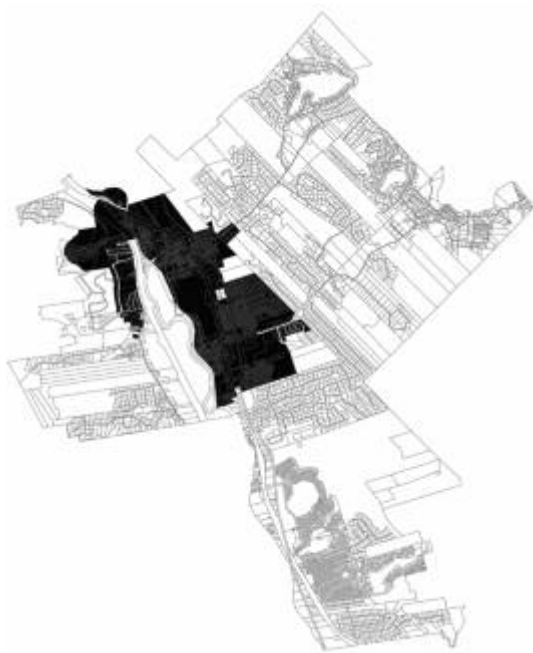
AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juin 2013, le conseil a adopté le règlement suivant : **Règlement décrétant des travaux de réfection des postes de suppression d'aqueduc LM, VR-1 et VR-2 et autorisant un emprunt de 1 260 000 \$ nécessaire à cette fin.**

Pour pourvoir aux dépenses engagées, relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, la clause de taxation suivante s'appliquera : **100%** des coûts du règlement seront répartis entre les immeubles situés dans le bassin de taxation identifié à l'annexe « B » (voir croquis) du règlement, selon la **valeur** de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. Le terme de cet emprunt sera de vingt (20) ans.

Annexe B BASSIN DE TAXATION (Secteur concerné)



Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, peuvent demander que le règlement no 669 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, sans interruption, **le mercredi 3 juillet 2013**, à la Mairie de Prévost, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

Avant d'être admise à présenter une telle demande, la personne doit présenter sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire ou son passeport canadien, conformément à la loi.

Le nombre requis de demandes pour que le règlement no 669 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois cent quatre-vingt-deux (382). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no 669 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dès que possible, à la fin de la période d'enregistrement, à la salle du conseil de la Mairie de Prévost.

Le règlement peut être consulté à la Mairie de Prévost durant les heures régulières de bureau, soit, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, ainsi que pendant les heures d'enregistrement.

« CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ

a) Toute personne qui, le 10 juin 2013, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.E.R.M.)* et remplit les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
- Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

b) Tout propriétaire unique non-résident d'un immeuble ou occupant unique non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité concernée depuis au moins 12 mois;
- Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

c) Tout copropriétaire indivis non-résident d'un immeuble ou cooccupant non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leurs noms et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

d) Une personne morale doit avoir rempli les conditions suivantes :

- Avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 10 juin 2013 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi. »

DONNÉ À PRÉVOST, CE 20^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE TREIZE (2013).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.
Greffier



Pour une deuxième année, une simulation pour sensibiliser les jeunes de cinquième secondaire aux dangers de l'alcool au volant a eu lieu à la polyvalente Saint-Jérôme. D'après les réactions, cette simulation très réaliste, présentée aux élèves de secondaire 5, semble avoir rempli son objectif de prévention. La simulation avait été coordonnée par Claude Poussard, responsable de l'activité simulation et membre du Club Optimiste de Prévost et l'enseignante en art dramatique Maryse Beauchamp.



Claude Poussard présentait les jeunes comédiens Marc-Antoine Sinibaldi, ami, Jérémie Lévesque-Viladomat, le mort, Florence Filion, la conductrice, Gabriel Lauzon, ami et Natasha Pilon Pagacz, amie.

Simulation dramatique à la polyvalente Saint-Jérôme

Montrer l'horreur pour la prévenir

MICHEL FORTIER

Les Clubs Optimiste de la région, l'enseignante Maryse Beauchamp et des élèves du programme Art dramatique de la Polyvalente ont lié leurs efforts afin de réaliser une simulation d'un accident de la route impliquant une personne en état d'ébriété ayant causé la mort et une personne incarcérée dans son véhicule.

Invités à l'auditorium, les élèves de secondaire 5 ont assisté à une scène où les élèves fêtaient la fin de leur année scolaire en abusant de boissons alcoolisées. Suite au départ de deux d'entre eux, un vacarme annonce un accident de voiture et tous les spectateurs sont invités sur la scène de l'accident dans la cour de l'école.

Lors de cette simulation, des pompiers du service des incendies, des policiers de Saint-Jérôme ainsi que

des paramédicaux ont procédé à une intervention d'urgence auprès des étudiants Florence Filion et Jérémie Lévesque-Viladomat qui simulaient l'accident de manière fort réaliste. Les élèves de secondaire 5, invité à regarder la scène, se sont ensuite regroupés à l'auditorium pour assister à la présentation de Claude Poussard du Club Optimiste et de Guylaine Desroches, directrice de la Polyvalente. Ils insistèrent auprès des étudiants sur l'importance de la sobriété au volant et sur les conséquences désastreuses d'un accident de voiture sur la vie des survivants et en particulier du conducteur incriminé. Puis les organisateurs ont pu remettre à chacun des élèves présents un chèque de 10 \$ offert par Taxi Saint-Jérôme dans le but d'encourager les jeunes à des comportements responsables face à la consommation d'alcool en préférant le taxi à un comportement irresponsable.

RENAUD

Le 5 mai et le 9 juin 2013, deux demi-journées de corvée de nettoyage des sentiers ont été réalisées, car beaucoup d'arbres étaient tombés dans les sentiers cet hiver. Ces corvées étaient essentielles pour pouvoir amorcer une belle saison de marche/cross-country, de vélos de montagne, de découvertes de la

LUCIE

nature, etc. Grâce aux nombreux bénévoles, les sentiers sont maintenant sécuritaires et prêts à être utilisés.

Un gros merci à tous les bénévoles... votre collaboration est essentielle à la réussite de tous nos projets. Ne lâchez pas, on compte sur vous... et un merci spécial aux étudiants de l'Académie Lafontaine et du programme d'éducation internationale de la Polyvalente Saint-



Photo courtoisie : Les jeunes au travail, dans les sentiers du parc



Photo courtoisie : Inauguration d'un nouveau panneau dans le parc de la Coulée

Jérôme qui ont pu réaliser des heures de travaux communautaires.

Nouveau panneau d'interprétation

Lundi 10 juin a eu lieu l'inauguration d'un nouveau panneau d'informations dans l'escalier du Savoir

dans le parc de la Coulée. Le contenu du panneau a été élaboré par les élèves de 5 et 6^e année de la classe de M^{me} Lucie Lesage de

l'école Champ-Fleuri.

Merci et bravo pour le bon travail! – Pour connaître nos activités ou pour toute autre information, communiquez avec nous en écrivant au clubpleinair@villeprevost.qc.ca.

Monsanto



Solution plus dangereuse que le problème?

ODETTE MORIN

La résistance... des mauvaises herbes

Quelques années après la mise en marché par Monsanto des semences génétiquement modifiées (GM) «Roundup-Ready», conçues pour résister à l'herbicide Roundup (glyphosate), on a constaté l'apparition de ce que l'on appelle chez nos voisins du sud les «superweeds», des mauvaises herbes qui survivent aux épandages de Roundup. «Avec les herbicides, il se passe la même chose qu'avec les antibiotiques, ils perdent leur efficacité, car les plantes développent des résistances». C'est ce qu'affirme Xavier Reboud de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) de Dijon (Le Figaro). À ce jour, il y aurait 28 variétés résistantes à de fortes doses de glyphosate, tandis qu'il y en aurait plus de 380 qui montreraient des signes de résistance aux doses plus faibles habituelles (The Scientist). Aux États-Unis en 2012, plus de 49 % des fermes industrielles avaient un problème de «superweeds» comparativement à 34 % en 2011. Dans le sud des É. U. c'est 92 % et dans le «Midwest», le nombre d'acres affectés a doublé entre 2011 et 2012. Chaque année, le problème s'accroît de façon exponentielle.

On a créé un monstre!

Des milliers d'hectares de terre ont été abandonnés après l'apparition de spécimens de l'amarante de Palmer (Amaranthus palmeri) qui survivent aux épandages de glyphosate. «Ce n'est pas une petite herbe folle, mais un monstre», dit Claude Kennedy, directeur de la station agricole expérimentale de Marianna (Mississippi). Elle peut pousser de cinq centimètres par jour et il arrive que ses tiges ou ses racines cassent les moissonneuses (Le Monde). Cette mauvaise herbe produit d'énormes quantités de graines et elle peut atteindre deux mètres de hauteur. Il ne reste que l'arrachage manuel pour la déloger, un travail que l'on confie à des travailleurs étrangers à petit salaire.

Les OGM de la colère

Plusieurs fermiers sont furieux et certains abandonnent la culture d'OGM, car elle s'avère de plus en plus coûteuse et inefficace. Ce problème leur coûte au-delà de 1 milliard de dollars par année, car en plus de devoir augmenter constamment les doses de glyphosate, ils ont maintenant recours à des herbicides beau-

coup plus onéreux et, hélas, beaucoup plus toxiques. Certains pratiquent une méthode appelée «burn-down» qui consiste à utiliser du «Paraquat» avant et après les cultures. Celui-ci détruit tout, sauf l'amarante de Palmer rendue à maturité. Ce produit est incroyablement toxique et il est banni dans au moins 32 pays incluant ceux de l'Union européenne (UE).

Solution: plus d'herbicides toxiques

En guise de solution, les industriels, dont Monsanto, veulent associer le glyphosate à d'autres herbicides et ajouter un gène de résistance aux plantes cultivées (maïs, soja, coton). Ces plantes résisteraient au 2,4-D et au Dicamba (perturbateurs endocriniens), des herbicides qui sont encore plus toxiques que le glyphosate. Cette escalade dans la guerre chimique à la résistance donnera des «super-superweeds» et plus de pollution due aux herbicides, c'est le message envoyé par une équipe de chercheurs de l'Université de Pennsylvanie dirigée par David A. Mortensen (Mother Jones).

Dans un champ près de chez vous

En 2012, on a découvert (en Ontario) des plants de petite herbe à poux qui tolèrent le glyphosate. Au Québec, 6 mauvaises herbes sont maintenant résistantes à cet herbicide. L'augmentation des doses et celle du nombre d'herbicides épandus haussent «les risques liés à la santé humaine et à l'environnement», selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (La Presse).

La résistance... des insectes

Selon les résultats de travaux publiés dans Nature Biotechnology, il y a de plus en plus d'insectes résistants à la protéine Bt (bacillus thuringiensis) contenue dans certaines plantes GM dont le maïs Bt. Sur les 13 types d'insectes étudiés, 5 espèces étaient devenues résistantes. Un insecte est considéré comme résistant lorsque 50 % des individus d'un champ ont développé une résistance (La Presse). La protéine Bt est une toxine qui agit en détruisant la paroi intestinale de l'insecte qui la consomme. Le Bt est habituellement utilisé en vaporisation pour anéantir les larves d'insectes nuisibles comme la pyrale du maïs. Selon des données gouvernementales, au Québec 73 % des superficies de maïs sont des cultures d'OGM.



PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 670

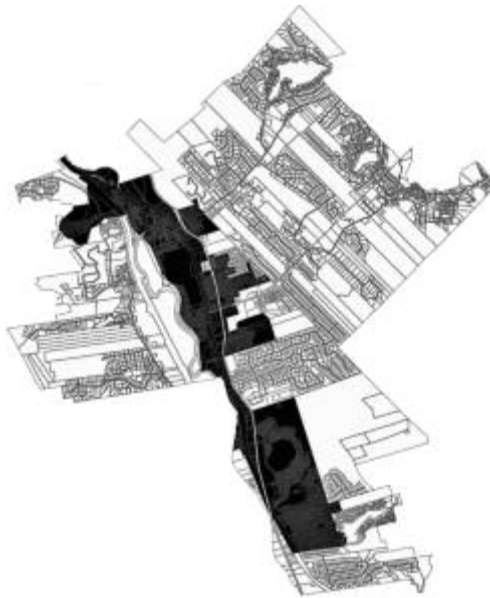
AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juin 2013, le conseil a adopté le règlement suivant : **Règlement décrétant des travaux de réfection des stations de pompage d'égout P-5, P-7 et P-9 et autorisant un emprunt de 918 000 \$ nécessaire à cette fin.**

Pour pourvoir aux dépenses engagées, relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, la clause de taxation suivante s'appliquera : **100 %** des coûts du règlement seront répartis entre les immeubles situés dans le bassin de taxation identifié à l'annexe « B » (voir croquis) du règlement, selon la **valeur** de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. Le terme de cet emprunt sera de vingt (20) ans.

Annexe B BASSIN DE TAXATION (Secteur concerné)



Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, peuvent demander que le règlement no 670 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, sans interruption, **le mercredi 3 juillet 2013**, à la Mairie de Prévost, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

Avant d'être admise à présenter une telle demande, la personne doit présenter sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire ou son passeport canadien, conformément à la loi.

Le nombre requis de demandes pour que le règlement no 670 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de cinq cents (500). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no 670 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

AVIS PUBLIC

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dès que possible, à la fin de la période d'enregistrement, à la salle du conseil de la Mairie de Prévost.

Le règlement peut être consulté à la Mairie de Prévost durant les heures régulières de bureau, soit, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, ainsi que pendant les heures d'enregistrement.

« CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ

- Toute personne qui, le 10 juin 2013, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.E.R.M.)* et remplit les conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non-résident d'un immeuble ou occupant unique non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité concernée depuis au moins 12 mois;
 - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non-résident d'un immeuble ou cooccupant non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leurs noms et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Une personne morale doit avoir rempli les conditions suivantes :
 - Avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 10 juin 2013 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi. »

DONNÉ À PRÉVOST, CE 20^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE TREIZE (2013).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.
Greffier

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION
AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 601 « ZONAGE »**

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 juin 2013, le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté, par résolution et conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de règlement suivant :

Premier projet de règlement no 601-22 « Amendement au règlement de zonage no 601, tel qu'amendé (Création de la zone H-431 et agrandissement de la zone H 409) »

Le règlement projeté vise à amender le règlement 601 « Zonage » de façon à y apporter les modifications suivantes :

1. Créer une nouvelle zone résidentielle H-431 à même la zone H-408, et y définir les usages et normes autorisés;
2. Agrandir la zone H-409 à même la zone H-408, y modifier la marge avant et l'assujettir au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le mercredi 3 juillet 2013 à 19 h 30**, à l'hôtel de ville situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost. Ladite assemblée sera tenue par le conseil, sous la présidence de monsieur le Maire.

Au cours de cette assemblée, des explications sur le projet et les conséquences de son adoption seront données et toutes personnes ou organismes désirant s'exprimer pourront se faire entendre.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce projet de règlement à la Mairie de Prévost, située au 2870, boulevard du Curé-Labelle, pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 20^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE TREIZE (2013).

M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A.
Greffier

Situation actuelle
Zones H-408 et H-409
(En gris)



Modifications proposées
Zones H-408, H-409 et H-431
(En gris)



2013-09

ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE 2013

FONCTION Personnel électoral
STATUT Temporaire
SALAIRE Rémunération établie par le conseil municipal, conformément à la Loi

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Dans le but d'assurer le bon déroulement de l'élection municipale qui se tiendra le 3 novembre 2013, le président d'élection et greffier doit, conformément à la Loi, procéder à la nomination d'un nombre suffisant de personnes pour le secondar dans sa tâche. L'expérience dans une fonction similaire n'est pas nécessaire quoique souhaitable. Une séance de formation à cet effet sera dispensée.

Les postes offerts sont les suivants :

- Agent réviseur
- Commissaire de la commission de révision
- Membre de la table de vérification
- Préposé à l'accueil
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (primo)
- Président de la commission de révision de la liste électorale
- Président de la table de vérification
- Responsable de salle
- Scrutateur
- Secrétaire du bureau de vote

Les candidats recherchés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Fiabilité
- Disponibilité durant les mois d'octobre et novembre 2013, selon les postes
- Impartialité politique
- Bon jugement

Les candidats (es) intéressés (es) et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priés (es) de faire parvenir leur candidature ainsi qu'un court résumé de leur expérience, à l'attention de Danielle Whalen, coordonnatrice aux ressources humaines, au plus tard le 18 octobre 2013.

Par courriel : reshum@ville.prevast.qc.ca

Par télécopieur : 450-224-8323

Par la poste : Ville de Prévost, 2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost, JOR 1T0

Petites

ANNONCES

Lise Pinard : 450-335-1678 • lisepinard@journaldescitoyens.ca

TARIF avec encadrement. Différentes grandeurs disponibles.
Entre 15\$ et 70\$. 5,00\$ pour les 15 premiers mots et 0,30\$ du mot additionnel, 2,50\$ pour cadre autour du texte.

SERVICES DE SANTÉ

Découvrez mes services au www.objectifbienetre.net
Suzanne Hébert ex-infirmière, hypnothérapeute certifiée, thérapeute en libération émotionnelle
450 224-2298

OSEZ ÊTRE !
Approche thérapeutique par les techniques d'imagerie Une aide spécialisée en relations humaines.
Thérapie de l'enfance à l'adulte
johannepepintherapeute@hotmail.com
514 914-3859

LES VACANCES APPROCHENT !
Venez faire le plein d'énergie. Soin énergétique Reiki 30\$ la séance (temps limité).
Massothérapie Marie-Lise Deconninck.
450 432-1279

À LOUER

Grand 5 1/2 dans triplex, rue Morin à Prévost, 660\$/mois.
Tel. 450 224-3190

Logement 4.5 rénové. Dans un bungalow. Niveau terrasse (pas de marches à monter ni à descendre) Entrée laveuse-sécheuse. Stationnement pour 2 voitures. Accès au terrain du côté. Près du Lac Renaud de Prévost. Idéal semi-retraités ou personne seule. Pas d'animaux. **630,00\$** par mois, non-chauffé Avec bail jusqu'au 30 juin 2014.
Tel. (450) 712-8218

À VENDRE

Télécopieur Panasonic
modèle DP-150 FX.
Toujours bien entretenu et en parfait état de marche. 150 \$.
Téléphoner au : 450 304-3037

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Nadine Najlaoui dont l'adresse du domicile est le 10, Chemin des Moqueurs, Ste-Anne-des-Lacs, JOR 1B0 (Qc) présentera au Directeur de l'État Civil une demande pour changer son nom en celui de Nadine Charny.

RABAIS pour réservations Payable par chèque, argent comptant ou Visa

2 parutions Rabais de 5 % / 3 parutions Rabais de 10 %

ENTRETIEN / RÉPARATIONS

Vous n'y arrivez pas ou vous n'avez pas le temps? Je peux vous aider. Réparations mineures, peinture, céramique, plancher, etc. Surveillance et entretien lors de vos vacances. Travaux sur le terrain.
Sylvain Pesant 450 712-5313

Les Ménagères de Sylvie, entretien ménager. - Confiez vos tâches ménagères à une équipe. Ménage résidentiel avec reçu, et grand ménage. Estimation gratuite.
450 224-4898
Cell. : 450 821-9848

Des projets? Menuiserie, réaménagement, croquis, assemblage, maintenance, entretien de domaines, 40 ans d'expérience. Ex-entrepreneur en construction. St-Sauveur et environs.
Jacques 514 258-9676

Ferait votre entretien ménager, non-fumeuse. Bonnes références. Diane
514 236-0772 ou 450 335-7102

**SAINT- HIPPOLYTE
TERRAINS À VENDRE**

SITUÉS EN MONTAGNE

Vue sur le lac
Accès au lac

Possibilité de fermettes

450-820-0225 / 450-602-1700
450-436-0526

SERVICES

À PRÉVOST, Garderie, secteur du Lac Renaud. Reçus d'impôt fournis.
Ouverture le 6 mai.
Lucie 450 224-4032

TAROT

Tarot, passé, présent, futur, faire revenir l'être cher, talisman, amulette.
450 227-4294



Un bilan des plus positifs

Le 8 juin dernier Diffusions Amal'Gamme recevait Jacques Leclerc de « Regards sur le monde » qui a donné une conférence portant sur la Chine et le Tibet pour conclure une autre saison époustouflante.

Pour résumer en quelques mots cette saison, on peut reprendre les commentaires d'une spectatrice de nos spectacles: «...Encore et encore! Merci Amal'Gamme Je suis fière de vous avoir dans ma ville!»

Avec des augmentations de 12 % de l'assistance à ses concerts et de 5 % du nombre des abonnés, le diffuseur prévostois poursuit une progression qui, autant par la quantité que par la provenance de sa clientèle, manifeste clai-

rement la qualité d'une programmation qui s'efforce de rendre à la portée de tous des spectacles et des concerts de plus en plus recherchés.

Les coups de cœur de la saison 2012-2013

Il est toujours agréable de recevoir à Prévost des gens venus d'aussi loin que Québec ou Ottawa, expressément pour assister à un concert comme ce fut le cas pour le pianiste virtuose Raoul Sosa. On peut aussi mettre en

relief les performances éblouissantes des pianistes Mathieu Gaudet et Pierre Jasmin ainsi que du duo Alexandre Da Costa-Wonny Song. Il y a eu aussi des spectacles qui ont enthousiasmé le public tels: *Les confidences d'un Stradivarius*, *Marine Nasturica*, *Trio Lajoie*, *Nathalie Renault*, *Ragleela le Duo EX/Aequo* qui furent pour tous l'occasion d'une heureuse découverte.

Attention! coups de cœur en vue pour 2013-2014

Le défi de taille qui se répète d'année en année est sûrement de répondre aux attentes du public qui nous dit: «Encore et encore!» On peut déjà rassurer les mélomanes par les retours attendus de Lucille Chung qui viendra cette fois avec son conjoint nous éblouir dans un piano quatre mains, du prestigieux Nouveau quatuor à

cordes Orford, de l'extraordinaire ensemble Kleztory et de la superbe Cristina Altamura. Des découvertes éblouissantes vous attendent avec les pianistes virtuoses Derek Yapple-Schobert et Serhiy Salov, le duo Bednarz-Hiratsuka, la talentueuse Ingrid St-Pierre, le trio Guitare nomade, le quatuor U Swing et beaucoup d'autres que l'on peut découvrir en consultant le site internet www.diffusionsamalgamme.com

Où se procurer les billets pour le concert dans un jardin?

Encore cette année, la Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost, Diffusions Amal'Gamme et la ville de Prévost s'associent pour vous présenter un beau concert dans un jardin de Prévost.

Ce concert mettra en vedette le **Duo CONTRA-DANZA** formé de **Sébastien Deshaies** à la guitare et **Denis Doucet** à la clarinette et sera présenté le dimanche 14 juillet à 14h. L'entrée générale est de 20\$ et on pourra se procurer les billets à la Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches ou au Service des Loisirs de Prévost dès le 3 juin 2013. On vous remettra alors, avec les billets, le programme du concert indiquant le lieu où celui-ci se déroulera. **Pour la circonstance, les gens sont invités à porter le chapeau de paille ainsi que robe ou jupe pour les dames et chemise et pantalon pour les hommes.** En cas de pluie, le concert sera présenté à la Salle Saint-François-Xavier au 994 rue Principale à Prévost.

AGA du Conseil de la culture des Laurentides

Ancrer l'espace culturel dans nos paysages

LOUISE GUERTIN

L'accueil chaleureux de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de son maire Réjean Gravel a donné le ton à l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture des Laurentides (CCL) qui amorce la célébration de ses 35 années d'existence. Saint-Adolphe-d'Howard a créé un événement culturel pour l'occasion.

La présidente du CCL, M^{me} Hélène Tremblay, a lancé la rencontre avec un discours rassembleur invitant tous les acteurs de la communauté, pas seulement les artistes

et les organismes culturels, à donner plus d'espace à la culture dans les Laurentides: «la culture est plus que jamais ce qui nous dit le mieux, ce qui nous donne le sentiment de faire

partie d'une communauté à laquelle on peut s'identifier, ce qui nous distingue et ce qui nous permet d'écrire notre histoire, passée et présente.»

Elle a souligné la création d'un comité permanent Arts-Affaires qui commence à donner des résultats et sensibiliser davantage le milieu des affaires à l'importance de son implication en culture. L'organisme *Héritage Culture Laurentides*, un fonds privé de soutien aux artistes et aux organismes culturels, a vu le jour grâce à l'appui du responsable gouvernemental des Laurentides et député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

La directrice générale du CCL, M^{me} Mélanie Gosselin, a fait un sur-

vol des réalisations et des progrès pour 2012-13. Le CCL a bien sûr le défi de faire plus avec moins. On a ainsi ciblé la formation de groupes pour augmenter le nombre total de participants et pour appuyer la relève. CCL a également participé, avec les élus locaux, à la planification stratégique en tourisme culturel.

Une des réalisations majeures est la publication du *Diagnostic culturel des Laurentides* qui met en lumière les enjeux et les pistes d'action pour l'avenir. Ce document qu'on peut consulter en ligne servira comme point de départ d'une consultation qui s'amorcera dans la prochaine

année. Le *Diagnostic* est également un outil pour les administrations municipales qui veulent faire la promotion de la culture des Laurentides.

La présidente, M^{me} Tremblay a souligné le chemin parcouru tout en étant consciente du travail à venir pour donner à la culture un espace significatif aux couleurs des Laurentides. Elle a encouragé la mobilisation citoyenne, politique et artistique à faire face au climat morose en développant d'autres alliances, ouvrant de nouvelles perspectives, de nouvelles solutions pour développer une véritable vision régionale.

Jacques Leclerc

La Chine et le réveil du dragon

GISÈLE BART

Samedi le 8 juin, à la salle désormais officiellement nommée « Saint-François-Xavier », à Prévost, Diffusions Amal'Gamme a fermé sa saison 2012-2013 par une conférence sur la Chine et le Tibet dont le conférencier était le globe-trotter Jacques Leclerc.

M. Leclerc est ce qu'on peut appeler «un personnage excentrique» et ce sont 90 pays qu'il a visités sac au dos. Instruit par les livres qu'il dévore, étant un «rat de bibliothèque» il est bien articulé, intéressant, jovial et plein d'humour. Riche idée, il utilise un micro-casque, ce qui lui permet de circuler parmi nous. Mon sentiment après l'avoir écouté est que son but premier n'est pas de nous «vendre» la Chine mais de nous faire connaître la sienne qu'il aime profondément.

Pourquoi? Pour la beauté de ses paysages, pour la propreté et la sérénité de ses parcs et surtout pour l'accueil chaleureux des Chinois, leur désir de communiquer. Également pour leur discipline et leur courage.

Nous avons eu droit, de la part de cet autodidacte dûment documenté, à un cours d'histoire accéléré. L'histoire de cette civilisation vieille de 5000 ans à l'origine de moult inventions technologiques. Jusqu'en 1911, 24 empereurs se sont succédés et étaient considérés

comme des demi-dieux qui avaient le pouvoir de vie et de mort sur leurs sujets.

Jusque là, on connaissait à peu près cette histoire, l'avènement du communisme, Mao Ze Dong, son livre rouge, sa mauvaise administration, les 300 000 000 de morts de faim, les horreurs d'une guerre civile, les «camps de rééducation».

Ce que nous connaissions moins, moi en tout cas, c'est la suite: la venue d'un Deong Xiao Pring, qui les a incités au «progrès» et à «s'enrichir». Aujourd'hui, le Chinois qui en 1999 seulement ne possédait pas de tv, en désire une, de même qu'un cellulaire etc. On compte dans les villes 20000 chantiers de bâtiments par année. En Chine, désormais, tout est «big». Le dragon s'est réveillé.

Arrivé au sujet épineux du Tibet et du Dalai Lama, le terrain est devenu miné. En effet, de par ses lectures approfondies, M. Leclerc en est par-

venu à un point de vue totalement différent de celui auquel on est habitué. Devant notre perplexité, il nous a incités à nous forger notre propre opinion par nos propres recherches.

Les photos de notre Tintin moderne nous ont montré encore une fois ces 80 000 pittoresques vélos chargés comme des camionnettes, le sublime fleuve Yangzi, l'armée de 8000 soldats en terre cuite, grandeur nature, découverte lors de fouilles, les pandas vénérés comme des dieux, les hutongs, sortes de ruelles où l'on s'engage par une porte sculptée pour se retrouver dans une cour intérieure entourée d'appartements particuliers, hutongs qui tendent à disparaître. Ces photos nous ont montré des maisons ancestrales si bien entretenues qu'elles paraissent neuves, des traditions conservées comme le boulier-compteur ou la planche à laver encore utilisés.

Ces photos nous ont aussi montré ces cages d'un mètre par deux où vivent des ouvriers, avec au bout d'un sinistre couloir la salle de bain et la cuisine communes, sans lumière naturelle, six étages sous les bâtiments dont les propriétaires sont des milliardaires.

Le dragon s'est réveillé. Mais en sera-t-il plus heureux, mieux portant? Que dire de la loi de l'enfant unique et des filles sacrifiées de toutes sortes de façons innombrables?

À ce sujet cependant, bonne nouvelle, le Chinois fait désormais instruire sa fille.

Le moins qu'on puisse dire de cette conférence c'est que nous en sommes ressortis déstabilisés. Mais nous avons dû nous rendre à l'évidence que ce qui intéresse M. Leclerc lorsqu'il voyage

c'est bien sûr le dépaysement et la découverte des multiples beautés de notre planète. Mais ce qui l'intéresse par-dessus tout ce sont «les personnes humaines, avec leurs forces, leurs faiblesses, leurs croyances, leurs coutumes et leurs modes de vie». Ce qu'il nous a démontré.

Spectacles d'ici



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la Ville de Prévost, que :

Le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure décrite ci-dessous lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 8 juillet 2013, à 19 h 30, à la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost.

Immeuble visé	Nature et effet de la demande
226, rue des Hêtres Lot 2 226 987 – Zone H-270 DDM 2013-0035	La demande est à l'effet de régulariser le garage détaché existant avec une distance au bâtiment principal de 1,6 mètre au lieu de 3 mètres, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 20^E JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE TREIZE (2013).
M^{re} Laurent Laberge, avocat O.M.A.
Greffier

Nouveau panneau d'interprétation dans le parc de la Coulée

Des connaissances acquises et transmises



C'est avec joie que l'équipe de l'école Champ-Fleuri a inauguré, le 10 juin dernier, le panneau d'interprétation du sentier thématique du parc de la Coulée.

CHARLIE BOURDEAU

Suite à de nombreuses heures de travail et de recherches, des élèves de 5^e et de 6^e année de l'école du Champ-Fleuri ont réuni leurs efforts pour créer un panneau d'interprétation dans le parc de la Coulée. Puisque ce dernier est un lieu très fréquenté par des marcheurs et des adeptes de vélos de montagne, le projet, situé sur un sentier thématique, aura la chance d'être vu par la communauté.

En partenariat avec la ville de Prévost, la direction de l'école Champ-Fleuri ainsi qu'avec un montant de 500 \$ du programme du Pacte rural, le Club Plein Air de Prévost en est à sa deuxième année de collaboration avec les ados: «Nous sommes très fiers de la participation de nos jeunes à ce projet qui leur permet de s'approprier ce lieu et d'en assurer la

conservation», soutient M. Lavoie, président du Club Plein Air de Prévost.

Du côté des jeunes, c'est un engagement autant communautaire qu'environnemental qui les a poussés à participer «puisque en même temps qu'on apprend, on apprend aux autres», a confié Alexandre Daigle, réjoui de voir le fruit de leur travail. Pour l'an prochain, un cours de techniques de manipulation d'images sera mis en branle pour aider les étudiants lors des démarches infographiques.

Ce panneau a été réalisé en 2013 par les élèves du groupe 660 de Mme Lucie Lesage à l'école du Champ-Fleuri. Suite au succès du premier projet de panneau en 2012, M. Martin Lavoie, bénévole du club Plein-Air de Prévost, a voulu répéter l'expérience. Les élèves se sont investis dans ce projet en visitant le parc de la Coulée, en le comprenant et en le vulgarisant afin de mettre le fruit de leurs recherches à la disposition de tous.

Le Grand Défi « Lève-toi et Bouge! »

Des cubes énergie qui rapportent!

CAROLINE TAILLON

L'école Val-des-Monts qui participait pour la première fois au défi Lève-toi et Bouge du Grand Défi Pierre Lavoie, sort grande gagnante de cette belle aventure.

Lors du défi qui se déroulait du 29 avril au 27 mai dernier, les 315 élèves, leurs parents et leurs enseignants ont réussi à amasser 91 862 cubes énergie! Ils s'étaient fixés comme objectif d'amasser 75 000 cubes énergie (1 cube = 15 minutes d'activité physique). L'école se classe ainsi 8^e sur 17 au niveau de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord et 597^e sur les 1264 écoles participantes à travers tout le Québec.

L'école Val-des-Monts sort grande gagnante de cette belle aventure. En effet, étant jumelée à l'équipe Fenexco-Continuum, l'école s'est vue remettre un montant qui servira à financer exclusivement l'achat de matériel sportif de même qu'à l'organisation d'activités physiques pour les élèves. Le but étant de favoriser de saines habitudes de vie, la mission même du Grand Défi!

L'équipe Fenexco-Continuum participera au 1000 km à vélo du Grand-Défi Pierre Lavoie les 14, 15 et 16 juin 2013. Les deux représentants de l'équipe, Benoit Desjardins de Fenexco de Sainte-Adèle et Sylvain Richer de Continuum de Saint-Jérôme étaient de passage à l'école Val-des-Monts le 11 juin dernier pour remettre un chèque au montant de 11 700 \$.



L'École Val-des-Monts et l'équipe « Fenexco-Continuum ». 1^{re} rangée: Noah Lepage, Fabrice Couillard De Beaumont & Elsa Richer, et à l'arrière: Benoit Desjardins (Fenexco inc.), Martine Labonté (directrice), Caroline Taillon, Marie-Claude Lemieux, Anick Bussièrès, Luc Cyr (enseignant), Sylvain Richer (Continuum inc.).

Mini-conseil de la ville de Prévost 2013

Prendre des décisions comme des grands!

CHARLIE BOURDEAU

Neuf étudiants prévostois de 5^e et de 6^e année ont eu l'occasion de vivre, le 3 juin dernier, une simulation d'un conseil de ville à la salle Saint-François-Xavier. L'activité en est à sa troisième édition où chaque élu municipal était jumelé, de 19 h à 20 h, à un jeune pour voter des projets soumis par ces derniers.

L'exercice n'était pas sans but, bien au contraire: les mini-élus municipaux avaient comme tâche de soumettre un projet. Suite à cela, c'est un projet d'aménagement d'un sentier entre le terrain de ten-

nis Lesage et le parc linéaire qui a été retenu, voté par Sophie Beaudry au poste de mairesse, Mathis Dagenais au poste de directeur général, Esteban Salva-Fallu en tant que greffier ainsi que Laury Guénette,

Gabrielle Dagenais, Zachary Sarazin, Olivia Dagenais et Olivier Turmel respectivement aux districts n° 1 à 6.

L'expérience a été aussi amusante qu'enrichissante pour chacun de ces jeunes qui se sont impliqués: «cette soirée m'a fait réaliser que c'est lors des conseils de ville que les élus et les conseillers municipaux choisissent les activités de Prévost», a souligné Laury Guénette, jumelée avec le



Neuf jeunes Prévostois engagés ont eu l'opportunité de simuler un conseil de ville le 3 juin dernier pour y voter des projets.

conseiller au district n° 1, M. Bordeleau. L'activité a été grandement appréciée par tous les participants et ceux-ci souhaitent la voir

revenir l'an prochain pour faire comprendre aux jeunes Prévostois comment un conseil de ville se dessine en période d'élections.



PERSONNALITÉ DU MOIS DE JUIN MONSIEUR MARCEL RENAUD

Le Lac Renaud de Prévost a été fondé en 1940 par Henri Renaud, père de Jean-Guy, qui nous a malheureusement quitté récemment. Le fils de Jean-Guy, Marcel dirige aujourd'hui le cabinet d'Assurances Renaud, une profession qui a été transmise d'une génération à l'autre, trois générations très présentes dans la communauté de Prévost.

Dresser un portrait de Marcel Renaud c'est réunir des qualificatifs tels énergie, chaleur humaine et vivacité d'esprit. Après des études en techniques d'assurances au Cégep du Vieux Montréal il a tout de suite joint La Prévoyance, fusionnée avec la compagnie Intact aujourd'hui. Après un an, jour pour jour, il s'est joint au cabinet de son père et il y est toujours depuis plus de trente ans. Il y a certainement erreur, car c'est l'âge qu'on lui donne...!

Il a passé à travers trois étapes dans son intégration au cabinet d'assurances alors dirigé par son père qu'il définit comme : l'enfer au début, le purgatoire pour quelque temps et le ciel pour le reste du temps. Un père perfectionniste accepte difficilement que son fils ne soit pas parfait au moment de l'apprentissage ou qu'il bouscule les techniques de la profession...pour finalement réaliser que ce fut une façon d'évoluer et de mettre en pratique les nouveaux programmes offerts dans le domaine de l'assurance.

Sportif, il s'est d'abord illustré au hockey junior, à participé à des compétitions de ski alpin, enseigné le tennis et, joué au golf avec un handicap de 12 à 16 ans, tout en faisant partie de l'équipe de volleyball de St-Jérôme.

Sa générosité se manifeste dans plusieurs organismes par son bénévolat à la Maison des Soins Palliatifs de St-Jérôme, pour laquelle il a été récemment l'instigateur d'un tournoi de golf qui a récolté la jolie somme de 50 350\$. En tant que Président fondateur de la Dégustation du Club Richelieu il remet les profits de l'événement annuel depuis 12 ans à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme. Il est également Président fondateur de la Soirée réseautage du 40Northh qui réunit tous les ans les gens d'affaires qui pivotent autour du développement tant commercial qu'industriel des Basses Laurentides. Membre de la Coopérative Santé de Prévost, il a été également membre de la Direction de la Caisse Populaire Ste-Paule de St-Jérôme pendant plusieurs années.

Son engagement tant sur le plan personnel que professionnel illustre bien les qualités de cœur et la compétence qui vous invite à confier vos besoins en assurances en toute sécurité. [voir annonce page 19](#)

Pour le rejoindre composez le 450 224-2911
services.renaud@vl.videotron.ca

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous ! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition.

Demandez le dépliant.

Pensez-y ! 10 300 exemplaires : 20 000 lecteurs.

Journal
citoyens
Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Prochaine tombée, le 11 JUILLET 2013, à 17 h
Réservez votre espace publicitaire dès maintenant
Lise Pinard 450 335-1678
par courriel : lisepinard@journaldescitoyens.ca

COUPS de ♥

HOMMAGE À NATHALIE GADOUA !



Femme de cœur, Nathalie Gadoua est aussi une femme d'affaires extraordinaire!

Tout d'abord maman de 4 grands enfants, grand-maman d'un petit Noah absolument adorable, Nathalie est depuis plus de vingt ans une esthéticienne accomplie toujours en quête de connaissances nouvelles dans le domaine. Formation après formation elle devient à son tour formatrice en ce qui touche l'esthétique avancée, voire médicale. Herboriste, naturopathe ne sont que quelques cordes de plus à son arc.

Nathalie Gadoua, propriétaire et employeur en or au salon à fleur de peau demeure au service de ses clients et clientes dans le respect de leur besoin. Elle est à l'écoute et elle sait entendre.

Merci Nathalie de permettre à autant de gens de pouvoir te côtoyer sur le plan professionnel ou personnel et de garder l'essence du métier tout en étant humaine. Avec tout notre amour et notre respect,

MERCI Nathalie ! Ton équipe qui t'adore

[voir annonce page 2](#)

OYÉ! OYÉ! GENS D'AFFAIRES, UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER.

Le RGAP (Réseau des Gens d'Affaires de Prévost) invite les gens d'affaires à un 5@7 interréseau pour sa première visite d'entreprise qui se tiendra le 9 juillet prochain aux Sentiers Commémoratifs de la Rivière, 2480 boulevard Curé-Labelle Prévost. Prix d'entrée 20\$ qui donne droit à 2 consommations et hors d'œuvres préparés par le restaurant Le Suki. Pour vous inscrire [consultez le site www.rgap.ca](http://www.rgap.ca) sous l'onglet **ACTIVITÉS**.

C'EST NOUVEAU! LA BOÎTE À FRIPOUILLE

Boutique dédiée aux petits de 0 à 6 ans et aux futures mamas. On y trouve les vêtements de maternité, d'enfants, accessoires et jouets neufs. Des bancs, poussettes jouets et accessoires usagés ainsi qu'une friperie sont offerts. Un espace de jeux est disponible pour les enfants qui accompagnent les parents. Mélissa et son équipe vous accueilleront avec le sourire et sauront vous conseiller. Venez nous visiter au 2783 boul. Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0. [voir annonce page 2](#)

450 335-6646 • info@laboiteafripouille.com • www.laboiteafripouille.com

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES LAURENTIDES HONORÉE AU PLAN PROVINCIAL

La Coopérative funéraires des Laurentides s'est vu remettre le prix de Coopérative funéraire de l'année lors du récent Gala de Reconnaissance de la Fédération des coopératives funéraires du Québec qui regroupe 178000 membres. Les membres du jury ont été impressionnés par la croissance spectaculaire de cette coopérative et par l'engagement de ses administrateurs.



Une autre belle réussite de gens d'affaires de Prévost, MM. Yvon Robert et John Tittel, respectivement Président et Directeur général de la coopérative qui ont reçu le prix des mains de monsieur Gaston Bédard. La Coopérative funéraires des Laurentides chapeaute Les Sentiers commémoratifs de la Rivière. **Sincères félicitations!** [voir annonce page 9](#)

L'RC Jazz ensemble : un projet multigénérationnel

Un nouveau projet pour Raoul Cyr



Photo: Isabelle Neveu

Autant de professionnels que de nouvelles recrues composent le «stage-band».

CHARLIE BOURDEAU ET ISABELLE NEVEU

Un air de jazz vibrait dans les couloirs de l'école secondaire Mirabel, le 12 juin dernier, lors de la deuxième répétition du groupe l'RC jazz ensemble. Formé de 17 musiciens, autant professionnels qu'en voie de le devenir, ce projet rassembleur, créé par Raoul Cyr, présente un concert incluant un volet historique sur 60 ans de jazz.

«Pour mes 60 ans, je m'offre 60 ans de jazz!», a confié Raoul Cyr, professeur de musique multi-instrumentaliste retraité depuis peu. En effet, le concert unit des pièces marquantes de jazz des années 20 aux années 80. Entre chaque morceau, Raoul Cyr prendra la parole pour informer, vulgariser et sensibiliser son auditoire au contexte entourant la prochaine pièce présentée. Une place importante sera accordée à l'air des gros orchestres des années 20, 30 et 40 qui remplaçait la musique populaire actuelle.

Ce sera l'occasion pour les amateurs de musique de découvrir une multitude d'instruments, dont cinq saxophones, quatre trompettes, quatre trombones, une guitare électrique, une basse, une batterie et un piano, à travers différents styles de jazz. Le «stage-band» offre un jazz accessible incluant des solos improvisés. Le spectacle sera présenté par Diffusion Amal'gamme le 7 juin 2014 à la salle Saint-François-Xavier à Prévost à 20 h.

«J'ai entamé mes démarches de réflexion pour ce projet au début de l'année 2013, puisque je devais quitter le milieu scolaire à la fin de cette dernière. Après 38 ans d'enseignement au secondaire, ce projet

de concert-conférence est une bonne transition, car c'est, pour moi, une autre façon d'enseigner», a expliqué Raoul Cyr.

Le choix de ses musiciens s'est avéré une étape cruciale, puisqu'il voulait réunir le plus de talents possible pour que le spectacle soit impressionnant visuellement. Raoul Cyr a déclaré: «J'ai choisi de mes anciens qui se sont lancés dans une carrière de musicien et avec qui j'étais encore en contact. Il y en a quelques-uns qui sont des élèves de mes élèves que j'ai rencontrés dans différents contextes.» Ainsi, les membres du groupe sont autant des jeunes du secondaire et du

cégep que des professionnels de la musique des Laurentides.

Raoul Cyr a trouvé sa façon de s'exprimer: «La musique c'est gratifiant, ça me rend heureux et c'est un véhicule de créativité fabuleux!» Malgré le fait qu'il prend sa retraite d'enseignant à temps plein, l'homme de 60 ans n'aura pas le temps de s'ennuyer, puisque sa passion l'amènera à faire de nouvelles découvertes. Effectivement, bien des projets s'annoncent pour lui. Multi-instrumentaliste au sein du groupe Aveladeen, il continuera à donner des concerts, tout en offrant des ateliers de musique dans différentes écoles de la région avec Michel Dubeau. Enfin, il s'impliquera à l'École de musique des Pays-d'en-Haut pour développer les talents de la région. «On peut sortir le prof de l'école, mais on ne peut pas sortir l'école prof», a conclu Raoul Cyr quant aux nouveaux défis qui l'attendent.



Photo: Charlie Bourdeau

Raoul Cyr unit sa passion pour l'enseignement et pour la musique même à la retraite.

Une belle surprise

1001 visages de la caricature

LUC Brousseau

La troupe itinérante des caricaturistes et d'artistes était au rendez-vous à Saint-Sauveur les 1^{er} et 2 juin dernier. Un bel événement malgré une annonce plutôt discrète.

Pour l'occasion, la rue Filion s'est vue animée par la présence d'Isabelle Germain et Daniel Mercil de Bules'Art et de Kroki (Christian Arsenault) amuseurs publics.

Parmi les exposants, nous avons eu la chance de rencontrer Yves Demers, caricaturiste innovateur qui a développé sa «bulle de travail»; un micro studio gonflable en forme de boule transparente qui lui permet de travailler à l'extérieur et d'y accueillir sa clientèle, peu importe les conditions atmosphériques.

Le directeur général, Robert Lafontaine se trouvait sur place pour attirer les passants, promouvoir les artistes exposants et offrir ses propres œuvres au public.

Le kiosque qui avait la cote avec les enfants proposait un concept original signé Anna Manikowska. Tout un chacun pouvait colorier les reproductions d'images du livre «Les bijoux de la girafe» avec les crayons de première qualité Prismacolor (l'un des commanditaires de la troupe). Une version audio sur CD permet d'écouter les contes tout en suivant l'histoire dans le livre, articles disponibles sur place ou sur internet.

À notre grande surprise, Ludmilla Fishman nous a présenté une caricature saisie sur le vif de notre entrevue avec Yves Demers.

Somme toute, cette troupe mérite votre attention. Ils se produiront de nouveau à Saint-Jérôme le 10 août



Caricature saisie sur le vif de Ludmilla Fishman de notre entrevue avec Yves Demers.

et à Val David les 12 et 13 octobre prochain.

C'est un rendez-vous à noter dans votre agenda! Détails au www.1001visages.com.



Photo: Luc Brousseau

Le kiosque qui avait la cote avec les enfants proposait un concept original signé Anna Manikowska.



Yves Demers, caricaturiste

Photo: Luc Brousseau



Il y a d'autres façons de vous rafraîchir!

CLIMATISATION

Vivez un été frais avec un système central de climatisation, de ventilation ou un climatiseur individuel. Votre confort, c'est notre affaire!

PETROLE

PAGÉ INC.

Le SPÉCIALISTE du confort dans les Laurentides

450 224-2941 / 1 888 224-2941 / www.petrolepage.com

LE GRAND SOLDE D'ÉTÉ
20% À 40% DE RABAIS
sur toutes les annuelles

Surveillez les
 nouveaux arrivages
 chaque jour !

PROMOTION

en vigueur le 19 juin jusqu'à épuisement des stocks.

JARDISSIMO
 PÉPINIÈRE LORRAIN

À votre service depuis plus de **40 ans** !

2820, boul. Labelle, route 117, Prévost



450 224-2000

JARDISSIMO.CA



Matériaux Robert Boyer Inc.

754 Ch. Ste-Anne-des-Lacs, Ste-Anne-des-Lacs, Qc, J0R 1B0

(450) 224-2068

Lundi au vendredi : 7:30 à 17:30

Samedi : 8:00 à 17:00

Dimanche : fermé

Livraison

Centre complet de rénovation

Estimation

Centre de Jardin

Jardinière

à partir de **8⁹⁹**

Fleurs et légumes

5 pour le prix de **4**

Caissette ou pot 4.5"

Cèdre
 cultivé

à partir de **5⁹⁹**



* Sur produits sélectionnés, quantités limitées. Prix payez et emportez.